

UNIVERSITÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO (ULSHB)



FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master d'Anthropologie

Option « Société, Culture et Développement »

*

Titre du mémoire :

Les ONG dans l'espace rural malien : les normes pratiques autour d'une intervention en assainissement en question dans les cercles de Kolokani et Dioïla ?

Présenté par : Mamoutou FOFANA

Dirigé par : Marc Raffinot, Maître de Conférences émérite (DIAL, UMR 225 : IRD-Université Paris Dauphine) - Laboratoire Mixte International MACOTER de Bamako

Membres du Jury :

1. Laurent VIDAL, *Anthropologue*, directeur de recherche (IRD)
2. Dr. Youssouf KAREMBE, *Anthropologue*, (INJS, MACOTER)

Président
Rapporteur

Année universitaire : 2021-2022

DEDICACE

A ma mère, une femme résiliente qui, par la volonté d'Allah s'est retrouvée à supporter la lourde responsabilité d'éduquer seule, deux orphelins de père. Mes mots ne suffisent pas pour qualifier l'immensité des sacrifices et choix qu'elle a été amenée à faire pour nous, sans être obligée.

Mère, qu'Allah vous accorde une longue vie !

SOMMAIRE

DEDICACE.....	I
SOMMAIRE	II
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
RÉSUMÉ.....	IX
EPILOGUE	XI
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE	3
Les ONG : typologie, pratiques et représentations associées aux interventions dans les contextes variés	3
Chapitre I : Cadre théorique	4
Chapitre II : Méthodologie de travail.....	27
Chapitre III : Historicité des pratiques de bienfaisance au cœur des ONG.....	35
DEUXIÈME PARTIE	44
La notion d’assainissement : <i>de la sphère étatique aux organisations non gouvernementales</i>	44
Chapitre I : L’assainissement vers la construction d’un secteur autonome	45
Chapitre II : L’assainissement total piloté par la communauté au Mali.....	57
TROISIÈME PARTIE.....	69
L’approche d’assainissement total piloté par la communauté à l’épreuve du temps et de l’espace	69
Chapitre I : Examen des dynamiques extra locaux ou du dehors.....	70
Chapitre II : Une approche standardisée face aux dynamiques du dedans	81
BIBLIOGRAPHIE	93
TABLES DES MATIERES	97
ANNEXES	XI
I. CHRONOLOGIE DE LA PARTICIPATION DE KAMAL KAR AU DÉVELOPPEMENT DE L’ATPC EN AFRIQUE.....	XI

II.	GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'ENQUÊTE TERRAIN	XIV
-----	--	-----

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon oncle, père adoptif et beau-père Diadié Songoré qui, par son soutien moral, financier et son grand esprit d'ouverture, a accepté de financer mon parcours de master.

Je remercie chaleureusement le professeur Marc RAFFINOT, mon directeur de mémoire pour sa disponibilité et de tout l'intérêt qu'il a bien voulu accorder à mon travail. Nos longues conversations en présentiel ou à distance m'ont permis de définir et traiter ce sujet.

Un grand merci à mes professeurs Gilles HOLDER et Fatoumata COULIBALY, coordinateurs du Laboratoire Mixte International MaCoTer pour leurs disponibilités. Grâce à eux, l'espoir est à nouveau permis. Chers professeurs, recevez ici toute ma gratitude pour la bourse qui m'a été accordée en deuxième année de master et bien d'autres participations à des projets de recherche.

Mes remerciements vont à l'endroit de mes tontons Mama et Sékou FOFANA pour tous les efforts consentis afin que je ne sente pas l'absence de mon père qui m'a été prématurément arraché.

A monsieur Abdoulaye GUINDO pour son sens de l'amitié, ses conseils précieux et son accompagnement financier durant les deux années de la formation et au-delà.

A mon professeur Youssouf KAREMBE, maître de conférences en anthropologie et directeur des études de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports pour son encadrement scientifique. A ses côtés, j'ai appris pour la première fois, à lire intégralement un livre et en faire le compte rendu.

A mes Co-auditrices et auditeurs du master SOCDEV, aux doctorants et l'ensemble du corps professoral national et international pour avoir contribué à ma construction intellectuelle à travers l'esprit critique.

Enfin, un grand merci aux personnels des ONG locales (Solidarité Plurielle, AMSBIF, AMPDR, ALPHALOG) et à l'ensemble de ses hommes et femmes qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps dans le cadre de cette recherche à travers les causeries, les entretiens formels et informels et les enquêtes en ligne.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF : action internationale contre la faim

ACODEP : appui aux collectivités décentralisées pour un développement participatif

ADEMA-PASJ : alliance pour la démocratie aux Mali : parti africain pour la solidarité et la justice

AFD : agence française de développement

AIA : année internationale de l'assainissement

ANAIIR : agence nationale d'appui et d'insertion des réfugiés

ANGESEM : agence nationale de gestion des stations d'épuration du Mali

AOF : Afrique occidentale française

APAD : association pour l'anthropologie du changement social et du développement

APD : aide publique au développement

ARMS : association des réfugiés mauritaniens au Sénégal

ASI : associations de solidarité internationale

ASIDI : agence suédoise de développement international

AWCOW : conseil ministériel africain pour l'eau et l'assainissement

BAD : banque africaine de développement

BIRD : banque internationale de reconstruction et de développement

CAD : comité d'aide au développement

CAP : connaissance aptitude et pratique

CBIP : comité bienfaisance israélite de Paris

CCNUCC : convention cadre des nations unies sur les changements climatiques

CEHA : comité d'eau, d'hygiène et d'assainissement

CFDT : compagnie française de développement des textiles

CGS : comité de gestion scolaire

CH-HSN : comité d'hygiène du haut Sénégal Niger

CIDT : compagnie ivoirienne de développement des textiles

CMDT : compagnie malienne de développement des textiles

CNRF : commission nationale des réformes foncières

COP : conférence des parties de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques

CPC : coopérative de producteurs de coton

CRAFS : cadre de réflexion et d'action sur le foncier au Sénégal

CRSP : cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté

CSCoM : centre de santé communautaire

CSRef : centre de santé de référence

DAL : défécation à l'aire libre

DNACPN : direction nationale de l'assainissement, du contrôle des pollutions et nuisances

DRACPN : direction régionale de l'assainissement, du contrôle des pollutions et nuisances

DRDSES : direction régionale du développement social et de l'économie solidaire

DRH : direction régionale de l'hydraulique

DRS : direction régionale de la santé

ECOSAN : écologique, sanitaire

EHA : eau, hygiène et assainissement

FSM : forum social mondial

GIE : groupement d'intérêt économique

GIZ : *gesellschaft für internationale zusammenarbeit*

HCR : haut-commissariat pour les réfugiés

INJS : institut national de la jeunesse et des sports

IP : Indicateurs de performance

JMP : *Joining monitoring program*

LASDEL : laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et du développement local

LMI : laboratoire mixte international

MACOTER : Mali Cohésion social, reconfigurations et territoire

OCDE : organisation de coopération pour le développement économique

ODD : objectifs de développement durable

OECE : organisation européenne de coopération économique

OMAES : œuvre malienne d'aide à l'enfance au sahel

OMC : organisation mondiale pour le commerce

OMD : objectifs du millénaire pour le développement

OMS : organisation mondiale de la santé

ONU : organisation des nations unies

OSC : organisations de la société civile

PAC : plan d'action communautaire

PAS : programme d'ajustements structurel

PASOC : programme d'appui à la société civile

PDSEC : programme de développement social, économique et culturel

PED : pays en développement

PEPA : programme eau potable et assainissement

PIB : produit intérieur brut

Plan-RESA : bureau régional pour l'Afrique orientale et australe de Plan-International

PNA : politique nationale d'assainissement

PNPE : politique nationale de protection de l'environnement

PNUD : programme des nations unies pour le développement

PTF : partenaire technique et financier

PV : procès-verbal

RECOTRADE : réseau des communicateurs traditionnels pour le développement au Mali

RGPH : recensement général de la population et de l'habitat

SACPN : service de l'assainissement du contrôle des pollutions et nuisances

SAME : sécurité alimentaire et moyens d'existence

SanPlat : *Sanitary Plateform*

SDAL : sans défécation à l'aire libre

SIF : secours islamique France

SLDSES : service local de développement social et de l'économie solidaire

SNV : *Netherlands Development Organisation*

ST : services techniques

STP/CIGQE : secrétariat technique permanent du cadre institutionnel de gestion des questions environnementales

TREND: *Traning Research and Networking for Development*

VERC : *village éducation resource center*

WASH : *water sanitation and hygiène*

RÉSUMÉ

Le sigle ONG renferme des réalités cosmopolites. L'hétérogénéité des organisations troublent les lignes pour un observateur anodin qui souhaite comprendre les comportements et les pratiques en cours dans cet écosystème. Pour agir, ces organisations inventent ou empruntent des modèles de développement. Ainsi, des modèles inventés dans un contexte donné pour résoudre un problème qui se pose à un temps précis ont de forte chance de se retrouver dans des réalités étrangères à celles qui les ont vu naître.

Dans ce mémoire nous avons jeté les bases d'une réflexion empirique sur les normes pratiques qui ont cours dans la mise en œuvre de la méthode assainissement total piloté par la communauté (ATPC). L'approche en question est une création asiatique (Bangladesh). Si les modèles de développement sont pour la plupart appréhendés dans une trajectoire Nord-Sud, celui-ci est issu de la circulation Sud-Sud.

Comme tout produit de l'ingénierie sociale, certains faits saillants ont été décisifs pour l'évolution de l'ATPC en guise d'approche envers les questions d'assainissement au Mali : d'abord, la proclamation aux Nations Unies de 2008 comme année de l'assainissement (OMD) ; ensuite, l'exemption de subvention directe et enfin, la surestimation du communautaire en Afrique. Cette évolution sur le continent s'est opérée suivant plusieurs schémas avec des réalités, acteurs et agenda politiques locaux plus ou moins différents.

Introduite au Mali depuis 2009, la méthode n'a pratiquement jamais fait l'objet d'une quelconque manœuvre d'adaptation dans sa forme initiale. Pourtant des expériences antérieures (Ethiopie, Burkina Faso, Ghana ou Gambie...) ont trouvé que l'exemption de subvention était inopportune et par conséquent il fallait accompagner les ménages en fonds ou matériaux de construction des latrines dans l'optique de pérenniser les infrastructures et les comportements hygiéniques qui y sont associés.

Soumises à la triple contrainte budgétaire, au souci de la pérennité du financement conjugué à l'indétermination de l'issue des programmes, les ONG peuvent être amenées à emprunter des raccourcis au mépris souvent d'une bonne dissémination de l'approche auprès des populations. Parmi ces solutions faciles, on note le viol du processus ATPC ; la réarticulation budgétaire pour satisfaire aux exigences des services techniques ; la concurrence entre les ONG locales sur fonds de tripatouillage financière pour l'acquisition des PCA avec le bailleur ; les mécanismes de réduction des dépenses par un faible recrutement avec un effet domino

d'insuffisance de suivi auprès des villages par conseillers¹ ; la proclamation des villages FDAL avec zèle par les ST en commun accord avec l'ONG juste pour satisfaire les IP de départ ; l'absence d'évaluation objective des OSC par le bailleur qui se contente le plus souvent de simples rapports d'audits et de contrôle de gestion budgétaire aux contours parfois flous et l'entretien de transactions *in off* aux structures techniques de suivi au risque de les avoir sur le dos. C'est la somme de ces non-dits que nous caractérisons de normes pratiques et qui nous permette de postuler que le monde du développement au Mali s'apparente à une situation de vente et d'achat d'une passoire dans laquelle tous les deux sont conscient que l'ustensile contient des trous.

¹ Par exemple lors de nos entretiens avec les agents de terrain, beaucoup ont confirmé ce constat. Dans les ONG locales, la moyenne de villages par agents est de 5. Aussi, il n'est pas rare de voir dans certaines grandes ONG l'adoption de la « stratégie avancée » qui consiste à confier l'encadrement de toute une commune à un seul agent.

EPILOGUE

« C'est dans la confrontation avec les contextes locaux que se joue le sort de toute intervention. Ce qui avait été soigneusement planifié se trouve confronté au réel. Les dispositifs sur le papier se transforment en des interactions « pour de vrai », le projet devient réalité, une réalité souvent éloignée de ce que le projet avait anticipé. La méconnaissance – inévitable – des contextes locaux, la sous-estimation fréquente – du rôle des acteurs concernés, la confiance – excessive – en l'efficacité intrinsèque de l'intervention, tout cela concourt à créer un décalage souvent impressionnant – pour l'analyste qui sait le détecter – entre ce qui était censé se produire – les effets attendus de l'ingénierie sociale – et ce qui se produit vraiment – ses effets inattendus » (Olivier de Sardan, 2018 : 8).

INTRODUCTION

Au Mali, difficile de trouver une ville, un village, fraction ou hameau vierge de toute intervention de la part d'organisations regroupées à tort ou à raison sous l'appellation générique et éminemment polysémique d'ONG (Perrouse de Montclos 2013). En milieu rural comme en milieu urbain, elles pullulent. Comme les entreprises à vocation économique, elles soignent suffisamment leur image, sont présentes sur internet, diffusent des images de plaidoirie, produisent des rapports et font une communication sophistiquée à l'aide de données statiques captivantes autour des différents centres d'intérêt. Un exemple frappant de cet état de fait est le phénomène des plaques d'identification. Dans certains cas, elles sont érigées à l'entrée de la zone d'intervention et dans d'autres, à côté de l'infrastructure réalisée, tel un procédé d'immatriculation de propriété digne des pratiques du marché financier. Nous parlons bien évidemment des organisations non gouvernementales ayant pris comme objet, le développement.

Les pratiques du phénomène d'ONG remontent dans la période d'après-guerre, c'est-à-dire en 1945. Le but était de faire face aux conséquences humaines de la guerre. Les Etats Unis d'Amérique s'illustrent particulièrement comme les précurseurs et les promoteurs de la notion « d'aide au pauvres » et ses dérivés. Cet oxymore, teint à premier vue d'altruisme, parti des USA pour embrasser le monde est devenu la toile de fond qui allait légitimer désormais les interventions chez « l'autre ». Elles sont multiples, n'ont pas la même idéologie, poursuivent des intérêts variés, ont des cibles spécifiques et des zones géographiques de privilège. Si le gros des financements provient des pays du Nord considérés comme « développés » selon une acception occidentale du terme, il n'y a aucune crainte à admettre que l'essentiel des interventions sont dirigées vers les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et une part importante en direction du continent asiatique (particulièrement l'Asie du Sud et de l'Est).

Par le hasard des faits et de la géographie, nous nous situons dans un pays qui fait partie de cet ensemble évoqué précédemment et où l'ingénierie sociale (Olivier de Sardan 2021a) bat à plein régime dû au fait que le quasi total des modèles voyageurs met un temps réduit à atteindre ces pays tel un effet de destin. Par modèle voyageur, « Il s'agit de tentatives de transposer à grande échelle des modèles organisationnels développés quelque part pour faire des solutions à des problèmes spécifiques se posant autre part » ((Bierschenk 2014 :82). Ce fait de transposition s'accompagne pour la plupart des cas, d'imprévus, de résistances, d'accommodement ou même de modifications profondes du fait de la grande variété des contextes (Olivier de Sardan 2021b).

Ainsi, la problématique générale de notre sujet trouve sens dans les écarts entre les situations prévues et la situation à laquelle nous avons fait allusion dans le paragraphe ci-dessus. En effet, l'objectif de cette recherche est d'interroger la viabilité d'une approche d'assainissement de base à l'aune des pratiques d'acteurs en présence d'une intervention. Pour rappel, la transposition d'un modèle bénéficie toujours du leadership d'un bailleur dans le monde du développement. Dans le cas présent, c'est l'organisation onusienne d'aide à l'enfance (l'Unicef) qui en sera l'instigatrice. Dans son rôle de leadership régional, elle a facilité le voyage de la méthode *Community Led-Total Sanitation*² (CLTS). Il s'agit d'une approche participative de développement par l'autonomisation basée sur aucune subvention tout en encourageant la promotion de solutions et technologies locales à moindre coûts, supportables par les communautés.

L'histoire de l'ATPC est indissociable aux organisations non gouvernementales internationales et locales. Pour élucider le sujet, nous avons opté pour un plan à trois parties. La première partie porte sur le cadre théorique et méthodologique à travers la mobilisation d'importantes sources écrites afin de brosser le monde des ONG et d'en expliquer les grandes lignes. Dans la deuxième partie du travail, il a été question de comprendre le secteur de l'assainissement de façon générale et particulièrement la méthode d'assainissement total piloté par la communauté à travers l'histoire, le cadre socio-institutionnel et les acteurs impliqués. Enfin, la troisième et dernière partie s'est penchée sur la confrontation de la stratégie d'ATPC, appréhendée comme modèle voyageur, aux dynamiques du dedans et celles du dehors afin de cerner les zones d'ombres dans le croisement des jeux d'acteurs, les dits et non-dits qui font obstacles à la pérennisation des comportements, après plus d'une décennie de pratique au Mali.

² En français ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté).

PREMIÈRE PARTIE

Les ONG : typologie, pratiques et représentations associées aux interventions dans les contextes variés

Chapitre I : Cadre théorique

Ici, il est question de retracer le chemin parcouru par les organisations non gouvernementales. Nous pouvons retracer l'historique de ce phénomène en trois moments importants : d'abord, la période de l'hégémonie des grandes institutions et organismes d'aide au développement dans les pays « pauvres » ; ensuite, leur évolution vers l'ouverture de filiale dans les pays du Sud pour faire face aux aléas climatiques et humains qui ont sévit en Afrique dans les années 1970 – 1980 ; enfin, les grandes effervescences africaines des années 1990 ayant permis la libéralisation et la prolifération des associations et organisations de la société civile sous une conduite idéologique émanant de l'occidentale. Pour cela, nous nous sommes intéressés à un ensemble de fonds documentaire, composé d'archives, d'ouvrages, de textes de lois, d'articles scientifiques et de la littérature grise optimiste ou critique (rapport d'expertise, de consultance, rapports généraux d'ONG etc.) qui traite de notre sujet.

1.1 Revue de littérature

La fin de la deuxième guerre mondiale a fortement marqué les termes de la coopération internationale de façon générale et singulièrement ceux entre le Nord et le Sud. Dans cette reconfiguration, les organisations non gouvernementales sont devenues des acteurs majeurs du développement entre pays à faibles revenus et pays économiquement avancés. Cette mission centrale qui consiste à apporter du développement là où il n'existe pas, dans une optique linéaire du concept, est devenue la leur. Désormais, pas un programme de développement conçu sans une référence aux rôles attribués aux grandes agences et institutions de développement du nord et de leur alter ego, partenaires³ au sud, en occurrence les organisations de la société civile des pays du sud, caractérisés par une situation de présence-absence de l'Etat⁴.

En effet, le titre d'organisation non gouvernementale a été pour la première fois employé par les nations unies en 1945 pour désigner les organisations indépendantes pouvant être consultées sur des décisions en lien avec leur domaine d'intervention. Par ce même acte, il s'agissait surtout de faire appel à leurs maîtrises et expertises sur certaines réalités locales. Dès cet instant,

³ Philippe Lavigne Delville invité à l'AFD : Au cœur des mondes de l'aide internationale Septembre 2018. Consulté le 09 Mars 2022. Lien vidéo de la conférence <https://vimeo.com/290670150>

⁴ Cf, communication introductive de Holder Gilles, lors du colloque international de Bamako tenu du 1^{er} au 3 Novembre 2021 à l'Hôtel Radisson Blu-ACI 2000, Bamako, autour de la thématique : « **Reconfigurations maliennes et situations Ouest-africaines : cohésions, territoires et développement** ». A travers cette expression absence-présence de l'Etat, le paneliste interrogeait la faiblesse de l'appareil gouvernementale face aux enjeux de développement local. Il s'agissait également d'une introduction à la crise de l'Etat qui a servi de terreau fertile à au développement des crises de toute sorte qui sévissent au Mali depuis 2012.

elles ont commencé à bénéficier d'un certain prestige auprès des Etats et donateurs privés et organisations philanthropiques au nom d'une solidarité agissante, intrinsèquement humaine envers des peuples démunis. Afin de mieux cerner la nature des différentes interventions et les politiques et idéologies qui les sous-tendent, nous allons procéder à la schématisation suivante : nous parlerons en premier lieu de l'essor des grandes agences et institutions d'aide au développement ; ensuite nous aborderons l'émergence de celles d'obédience religieuse avec notamment les différentes évolutions constatées ; enfin nous interrogerons la naissance, l'évolution et la prolifération des organisations locales de la société civile à faible représentativité territoriale nationale. Bien entendu, chaque partie sera accompagnée d'une approche critique permettant d'aborder les zones d'ombre mises en lumière grâce à la production prolifique de la socio-anthropologie du changement social sur cette question. Mais pas qu'elle seulement, car de récents travaux ont pu démontrer le caractère et surtout la nécessité d'une approche pluridisciplinaire des études portant sur l'aide et son objet, le développement (Atlani-Duault, L., et Vidal, L. 2009).

Dès les années 1970, a émergé la nécessité d'une anthropologie des institutions promotrices de l'aide. Marc Abelès (1996) fut l'un des premiers à jeter les bases d'une telle approche, en s'intéressant aux institutions étatiques notamment Européennes (l'Assemblée européenne⁵ et l'OMC⁶) non pas comme simple administration de l'intérêt commun, mais comme des arènes où se jouent la confrontation entre diverses représentations et trajectoires culturelles variées en quête de pouvoir dans la fabrique des modèles politiques considérés comme universaux et totalement décontextualisés.

Dans ce nouveau paradigme, les institutions internationales de l'aide sont plus que jamais parties prenantes de la gouvernance contemporaine du monde, surtout dans les pays et territoires sous régime d'aide. Elles sont parties intégrantes par leur réseau d'experts qui investissent dans la fabrique de données chiffrées qui servent de matrice de légitimation de la mise en place de fameux « modèles voyageurs » - de négociation avec les Etats ; par leur financement et le lot d'organisations d'intermédiation entre les sièges à Genève, Paris ou New York et les populations bénéficiaires.

⁵ Abelès, M., 1996, « La communauté européenne : une perspective anthropologique », *Social Anthropology*, vol.4, n°1, p. 33-45.

⁶ Abelès, M. (éd), 2011, *Des anthropologues à l'OMC, Scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Editions.

De la banque mondiale, aux agences de la coopération au développement, en passant par les organismes onusiens, cette catégorie d'acteurs des mondes de l'aide humanitaire et du développement présente des réalités hétérogènes, fragmentées, au fonctionnement varié avec des acteurs poursuivant des intérêts divers. C'est pourquoi, dès le début de la discipline socio-anthropologie du développement (dans la mouvance apadienne) qui se voulait symétrique, entre « développeurs » et « développés » (Olivier de Sardan 1995), trois formes de discours critiques sont apparues. De ce fait, comprendre le fonctionnement des hauts lieux de la gouvernance mondiale (Frésia et Lavigne Delville, 2018 : 22) auxquels est confiée la gestion des problèmes sociaux, politiques et économiques de notre temps a toujours été au cœur des débats scientifiques. Ces discussions se sont circonscrites dans diverses approches, partant de recherche fondamentale pure à la recherche impliquée en vue d'orienter l'action. Il s'agit aussi d'une réponse à la nécessité de rendre compte de la réalité complexe du dispositif de l'aide en contexte d'hétérogénéité des acteurs. A cet effet, l'histoire des études sur les Organisations bilatérales et multilatérales (avec un accent particulier sur cette catégorie) est appréhendée selon des approches différentes mais complémentaires : d'abord, ces organisations du Nord ont fait l'objet d'une critique radicale tendant à faire le procès de domination qui est, selon ses tenants, la face cachée de l'aide (Rist, 1996 ; Ferguson, 1990 ; Escobar, 1991) ; Ensuite, il y'a eu une évolution vers une analyse des dynamiques locales naissantes du choc entre savoirs techniques et savoirs populaires (Olivier de Sardan, 1995 ; Frésia, M., 2008) dans les arènes locales des pays bénéficiaire du Sud ; Enfin, une dernière démarche consistant à inscrire les confrontations, alliances et logiques ambivalentes des acteurs dans une dynamique plus large, celui d'un modèle endogène de fabrique de l'action publique multi-acteurs dans les pays à régime d'aide (Lavigne Delville, 2011 ; 2015).

Les premières études sur le phénomène du développement prennent naissance à partir de l'administration coloniale pour les territoires indigènes et la période de reconstruction post 1945⁷. Aide à la reconstruction d'une part et aide au développement d'autre part animent le vocabulaire circonspect des relations entre pays du Sud et ceux du Nord et entre Sud-Sud. En plus des agences onusiennes ou les institutions telles que le Groupe de la banque mondiale, l'OECE créée en 1948 et qui deviendra par la suite l'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE) en 1961 à travers le Comité d'Aide au Développement (CAD) est aussi un des grands pourvoyeurs pour les organismes bi et multilatéraux agissant au

⁷ Voir l'article de Bossuat, G., 1997. *Chapitre XV. Les territoires d'Outre-Mer français : un enjeu pour les Etats-Unis* In : *La France, l'aide américaine et la construction européenne 1944-1954. Volume I*. Vincennes : Institut de la gestion publique et du développement économique. [En ligne], consulté le 20 novembre 2022.

nom du développement⁸. Ainsi, les apports privés et publics des pays membres du comité, composés d'Etats, d'organismes privées (entreprises, fondations) et d'ONG pour le financement du développement dans les pays en voie de développement (PED) sont passées de 447 834.1 Millions de Dollars US de 2017 à 407 967 en 2019 (source : OCDE 2022)⁹. L'exemple des Etats Unis est illustratif de cet état de fait, avec 180 181.5 Millions de Dollars US en 2017 à 148 083.1 Millions de Dollars US en 2019 (source : Idem). Mais, cette mobilisation financière de taille n'a pas permis de panser toutes les plaies de la pauvreté, considérée comme le fer de lance de la bataille contre le sous-développement. De plus, elle a pour beaucoup, contribué à inciser la plaie tout en cristallisant les inégalités sociales, politiques et économiques dans la plupart des pays bénéficiaires.

Rist, G. (1996), a consacré un ouvrage important à la notion du développement sous la bannière onusienne, s'intéressant principalement au Programme de l'ONU pour le développement (PNUD). Tout son travail a ainsi consisté à démontrer les limites des modèles universaux et le caractère illusionniste des programmes et objectifs de développement issus des prévisions de cette grosse agence à vocation de développement mondiale. A travers une étude minutieuse, il démontre comment au lieu d'une véritable mise à plat de l'idéologie occidentale du développement à partir de l'année 2015, date d'échéance prévue pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2000-2015, l'ONU et son collègue d'experts, se sont soustraites de cet exercice pourtant capital au profit d'une nouvelle prévision trop ambitieuse et finalement peu réaliste. Agissant au nom d'une solidarité mondiale de réduction des inégalités, l'agence onusienne a diligenté la fabrique des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2015-2030. Pour l'auteur, ce jeu d'inventivité permet d'une part, à légitimer les interventions au nom du développement et à montrer que ces objectifs censés amener le progrès ne sont ni moins ni plus que la conséquence d'une croyance occidentale démodée et décontextualisée, d'autre part.

Outre l'étude de la dimension institutionnelle et politique des institutions, organisations et associations en charge de l'exécution de la solidarité internationale, l'épineuse question de leur financement partage aussi. Les références en la matière font ressortir des évolutions dans la structure du mécanisme classique.

⁸ Pour plus d'information, voire le site de l'organisation : www.ocde.org

⁹ Apports totaux privés et publics (indicateur). doi: 10.1787/d13b105b-fr, consulté le 17 mars 2022).

Dans le même ordre d'idée, Pérouse de Montclos, (2013), évoque des pratiques qui contrastent beaucoup avec la remarque à laquelle nous nous référons précédemment. Dans la note introductive de l'ouvrage qu'il a lui-même coordonné et qui s'intitule : *Pour un développement Humanitaire* » : les ONG à l'épreuve de la critique, il fait mention des stratégies de pérennisation du financement déployées par les ASI. Ces stratégies font largement écho aux pratiques néolibérales dignes des entreprises capitalistes, pour un secteur non lucratif. Placement des excédents de la trésorerie dans des comptes rémunérés ; mécénat d'entreprise sont illustratifs de ces pratiques. « De tels entrecroisements d'intérêts brouillent indéniablement les pistes. À l'échelle globale, le taux de financement public des ASI oscille entre 40 % et 50 % depuis la deuxième moitié des années 1990 » (Pérouse de Montclos, 2013 : 44).

Sylvain Lefèvre¹⁰, lauréat du prix *Le Monde* de la recherche universitaire s'est intéressé à l'institutionnalisation et la codification progressive de l'activité de collecte de fonds, qu'il caractérise déjà de « sale boulot » des ONG. Cette pratique qui tend vers la formation d'un « métier » qu'il qualifie de « *fundraising* ». Suivant la logique ethnographique fine dans le cadre de son travail de doctorat sur la genèse d'un secteur en pleine professionnalisation dans la collecte de fonds, il en conclut sur l'émergence de spécialistes de la collecte de fonds sortis de hautes écoles et en plus salariés dans de très grosses agences. Le *modus operandi* est basé sur le recueil de coordonnées bancaires des donateurs, à la clé une contribution mensuelle selon leur capacité financière. Examinant plusieurs stratégies de recruteurs dans la rue « *Street Fundraising* », il découvre une somme de techniques managériales (sollicitations *via* sms, Internet, *Street Fundraising*...) et commerciales, permettant à ces recruteurs de perpétuer le financement des associations comme Action Internationale contre la Faim (ACF), ou l'association de recherche pour le cancer, par exemple.

Il y a lieu également de savoir si les nombreux flux financiers et les diverses stratégies de pérennisation permettent à ces grandes agences d'avoir un impact réel sur les politiques et pratiques de développement dans les pays du Sud, en Asie et en Amérique latine. A ce sujet, François Bourguignon (2011) semble quant à lui convaincu du poids que représentent ces mécanismes dans la prévention et dans certains cas isolés, l'évitement des crises, en l'occurrence économique. Son argumentaire prend appui sur les cas de financement des projets – programmes du secteur de l'agriculture par la Banque Africaine de développement (BAD) ou

¹⁰ Lire Matthieu Gateau, « *ONG et Cie* », *Sociologie* [Online], Comptes rendus, 2012, Online since 30 May 2013, connection on 22 December 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1338>

le rôle joué par la BIRD¹¹ (Banque Internationale de Reconstruction et de Développement) dans la reconstruction de l'Europe post guerre mondiale. Cependant, les exemples à travers lesquels il illustre son propos n'ont que peu de ressemblance avec ce que sont devenus aujourd'hui les interventions d'aide au développement grâce aux récents essors qu'enregistre le domaine des études de l'ingénierie sociale (Olivier de Sardan 2021).

En suisse par exemple, dès les années 1970, elles ont constitué une espèce de « *troisième voie* » (Gérard Perroulaz 2004), face aux multiples drames humains (guerre, conflits, inégalités sociales) naturels (tremblement de terre en Haïti par exemple) qu'a connu une partie du monde durant cette période. Gérard Perroulaz, montre que l'appropriation des nouvelles techniques managériales de sensibilisation et d'information du public, en cours dans les entreprises du secteur privé, commercial, avec des chiffres à l'appui, a permis une adhésion massive du public en faveur du financement des ONG suisses. Outre la caution du public sur l'impérieuse nécessité de la solidarité Nord-Sud, les ONG suisses servent de contre-pouvoir lors des négociations internationales des grandes puissances à Genève (Suisse) connu pour son accueil en la matière. Les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ; sur l'industrie de l'armement ; les droits humains ; les abus de certains multinationaux ; lors des conventions sur le climat ; servent entre autres de créneau pour elles de plaider à la faveur des plus démunis dans un monde de plus en plus inégalitaire. En la matière, le Forum Mondial Social¹² est une belle illustration.

En plus des organisations internationales, en charge de l'aide, nées de la configuration néolibérale et de la globalisation du monde, les organisations de la solidarité internationales d'obédience confessionnelle ne sont pas restées en marge de l'organisation contemporaine des mondes de l'aide humanitaire et de développement. Elles ont développé un travail d'adaptation continue à l'environnement dynamique des bureaucraties et institutions de l'aide. Mobilisant un patrimoine culturel des pratiques des œuvres d'antan, les organisations comme le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont réussi au prix de quelques concessions, réajustements et accommodement idéologique et politique à se maintenir dans

¹¹ Banque Internationale de Reconstruction et de Développement, est l'ancêtre de la Banque mondiale dans le financement de projets de développement essentiellement tournés vers les infrastructures routières, de barrages ; d'électrification ; des moyens de communication etc.

¹² Le **Forum social mondial** (ou **FSM**) est un forum international, qui réunit les organisations du monde entier sensibles à la cause altermondialiste (« Un autre monde est possible »). Traitant des principaux sujets de préoccupation de la société civile en rapport avec la mondialisation, cet événement se présente comme une alternative sociale au Forum Économique Mondial qui se déroule chaque année en janvier à Davos en Suisse. https://fr.wikipedia.org/wiki/Forum_social_mondial consulté le 16 Février 2022.

l'écosystème des ONG. Avec ces quelques 80 millions de membres et volontaires à travers le monde, le mouvement comprend : le Comité International de la Croix-Rouge¹³, la Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge¹⁴ et les quelques 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Benthall, J. (1993), consacre un ouvrage entier aux enjeux politiques qui se cachent derrière le choix des emblèmes et logos des organisations d'obédience confessionnelle, du moins en apparence. Il explique comment dès les années 1876, l'empire Ottoman avait réussi, sous prétexte d'une supposée atteinte aux soldats musulmans, à changer la Croix (symbole de la chrétienté) par le Croissant, symbole de référence à la religion musulmane. En effet, le refus des musulmans de la croix réside dans la mémoire des croisades (Expédition dont les participants portaient une croix d'étoffe cousue sur leur habit, entreprise au Moyen Âge par les chrétiens d'Europe pour délivrer la Terre Sainte de l'occupation musulmane).

Les différentes sensibilités religieuses et politiques font que là où elles existent, les sociétés de la Croix et du Croissant-Rouge se plient face aux enjeux locaux dominants. Elles adoptent en conséquence des postures ambivalentes : en Israël où ni la croix ni le croissant ne semble adapté ; en Syrie ou en Jordanie, elles jouent le rôle de rempart contre l'islamisme pendant qu'elles jouent le rôle inverse dans les pays comme l'Afghanistan. Ces manœuvres montrent avec insistance la flexibilité du principe trilogique de neutralité, universalité et non confessionnalité du mouvement en constante adaptation aux contextes (Benthall, J., 2005).

Les organisations humanitaires et de développement de confession musulmane, quant à eux, n'échappent pas à ces ambivalences. Elles sont soumises aux évolutions du secteur. Benthall, J., Bellion-Jourdan, J. (2003), ayant constaté dans les années 1990, l'absence d'étude sur le secteur caritatif islamique, a entrepris un projet de recherche qui a donné lieu à une publication dans l'ouvrage collectif qu'il a coécrit¹⁵ Un politiste français s'est particulièrement intéressé à l'évolution des associations caritatives d'aide islamiques pendant le conflit afghan dans les années 1980. Dans ces travaux, il démontre la concurrence entre les ONG islamiques, entre

¹³ Le CICR est une institution privée régie par le droit suisse, sous l'autorité des Conventions de Genève (et protocoles additionnels). Il intervient fréquemment dans les situations de conflits armés, à travers l'assistance médicale et humanitaire.

¹⁴ La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fondée en 1919 (en tant que Ligue) est basée à Genève. Il coordonne le travail des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans quelque cent quatre-vingts pays. La Fédération aux désastres naturels et aux réfugiés en dehors des zones de conflits, mais les lignes de démarcation semblent bien moins rigides aujourd'hui qu'avant.

¹⁵ Benthall J., Bellion-Jourdan J., (2003). *The Charitable Crescent : Politics of Aid in the Muslim World*, Londres, I.B. Tauris.

elles et les autres, et un certain professionnalisme tendant à brouiller toute distinction entre le caritatif, le prosélytisme et le politique.

De la même manière que l'humanitaire islamique est sujette à des débats controversés dans les sociétés occidentales, celles occidentales n'échappent pas non plus à des stigmatisations et des formes de rejets dans le monde musulman d'où l'urgence de la mobilisation islamique et la migration des organisations qui en découlent vers l'adaptation aux standards internationaux de l'humanitaire.

Le deuxième angle d'attaque de notre analyse s'intéresse à la vague d'auteurs qui se sont largement employés à proposer un discours qui va au-delà des aspects structurels pour interroger les contextes pragmatiques (Sardan, 2021 : 55). Ils ont décrit au mieux les interactions d'acteurs hétéroclites autour des dispositifs projetés dans l'arène locale. Sortant du procès des agences internationales et locales de développement, ces derniers montrent les ambiguïtés, les bifurcations, les relations de pouvoirs entre espaces sociaux, la relation ONG – Etats, qui naissent de l'intervention.

Frésia, M. (2002), anthropologue et professeur à l'université de Neuchâtel s'est intéressé de près au Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR)¹⁶. Grâce à une ethnographie fine auprès des acteurs (agents du HCR, ARMS et ANAIR et autres associations nationales) du camp des mauritaniens réfugiés au Sénégal depuis 1989, elle a pu constater des glissements politiques du HCR, les réseaux de courtage à des finalités politiques et clientélistes - d'accaparement par les responsables de l'association des réfugiés mauritaniens au Sénégal dans la gestion des cases de santé mise en place par l'intervention humanitaire. Elle a pu montrer aussi comment l'Etat du Sénégal s'est approprié des réalisations des humanitaires (cases de santé, forage, écoles), alors même qu'elles ont été produites dans une totale absence de ce dernier. Sur le plan politique, l'Etat s'est radicalement opposé au renouvellement des cartes de séjour des réfugiés et affiche un manque de volonté à reconnaître le statut individuel de ces derniers¹⁷.

¹⁶ Selon son mandat, le HCR a pour mission principale « d'assumer des fonctions de protection internationale, de recherche de solutions permanentes au problème des réfugiés » (**Art 1**). Pour mener cette mission, il a développé une seconde fonction d'assistance opérationnelle et matérielle aux réfugiés qui est la plus visible. Il distingue trois volets à savoir : le rapatriement volontaire dans les pays d'origines, l'intégration dans le pays hôte et la réinstallation dans un pays tiers. Il intervient sur les questions de déplacements forcés, de migration et du retour des migrants dans les pays traversés par des bouleversements sociaux, politiques et économiques

¹⁷ Face à l'afflux des populations arrivantes, l'Etat du Sénégal fait appel au système des Nations, qui adhère à la demande à condition d'une reconnaissance de Type « *prima-farcis* » aux réfugiés. Ce qui signifie que l'Etat accorde un statut de reconnaissance collectif et non individuel.

Ainsi, au-delà de la forte moralisation des discours en contexte humanitaire, cette démarche que nous propose l'auteur sur les jeux de pouvoir inhérents et spécifiques à chaque histoire de camps de réfugiés. Elle nous montre aussi, que de la même façon que le HCR, les pratiques des Etats et les intermédiaires du camp sont tous guidés par la poursuite d'intérêts particuliers, chacun tendant à tirer le maximum de rente. Les interactions sont traversées d'alliances, d'arrangements et de confrontations. Et l'Etat du Sénégal a parfaitement joué le jeu en s'appropriant les réalisations, asphyxiant par la même occasion les logiques des intermédiaires.

Dans un tout autre secteur, Bassett, T. J. (2002), s'est intéressé à l'histoire de la filière coton en Afrique de l'Ouest. S'i les paysans enchâssés dans les projets de développement avaient été jusqu'à une ère récente présentés comme crédules et passifs face aux injonctions de savoirs et techniques agricoles, l'auteur démontre que dans le cadre de l'introduction, le financement et la commercialisation d'une variante plus productif du coton en AOF, par la Compagnie Française de Développement des Textiles (CFDT), les paysans ont joué un rôle de fabrique et d'orientation des politiques des institutions en charge de la gestion de la filière. Loin d'une approche téléologique des parcours des petits paysans planteurs de coton, ces derniers ont pu, sur la base d'organisations coopératives, faire preuve de militantisme influençant la politique cotonnière de la Compagnie Ivoirienne de Développement des Textiles (CIDT) née des cendres de la CFDT. La grève du marché du coton déclenchée en 1991 par les organisations paysannes est un exemple illustratif.

Les ONG encore largement dépendantes du prolongement de l'aide participent de plus en plus à la reconfiguration ou à la recomposition des espaces de pouvoirs en Afrique. Les travaux pionnières de Jean Pierre Dozon (1978) ; de Jean Pierre Chauveau (1985) et plus largement de Jean Pierre Olivier de Sardan (1995) ont permis d'ouvrir la voie à une anthropologie à l'interface entre « développés » et « développeurs » ; entre « savoirs techniques » et « savoirs populaires » ; entre effets attendus et effets inattendus ; entre chefs – courtiers locaux – agents de projets¹⁸.

Dogobi, E. A. et Olivier de Sardan, J.-P. (2000), ont publié dans un rapport du Lasdel (Niger) portant sur la question de savoir si l'implication des bénéficiaires dans la gestion de biens publics érigés par un projet, était l'assurance qu'ils profiteraient à tous. Ainsi, dans la conception des bailleurs, la désignation d'un comité de gestion locale de l'eau en milieu rural

¹⁸ Pour plus d'information sur l'éventail heuristique de données que proposent les chercheurs associés à l'APAD et le LASDEL, consulter le site www.apad.org et www.lasdel.org

représentait une espèce de garantie pour la viabilité de l'ouvrage. Mais, les auteurs se sont aperçus que la garantie de la disponibilité de ressources pour l'entretien ne garantit pas son opérationnalité. L'usage des fonds sort le plus souvent du schéma classique, montrant les stratégies de contournement et d'adaptation des acteurs locaux. Les auteurs ont pu démontrer que l'usage des ressources de la caisse variait en fonction des cas de figure et spécifique selon les villages. Mais dans l'ensemble, on note les situations suivantes : la maintenance de l'ouvrage (du point de vue formel, elle est ce pour quoi la caisse est instituée à travers un comité de gestion) ; l'organisation de la fête de *Maouloud* ; le désensablement d'un puits ; l'intronisation d'un chef de quartier ; l'achat de médicaments pour le fontainier et l'accueil d'un étranger de marque dans le village ; les modes de fructification de l'argent dans la caisse (embouche, des prêts, voire le mécénat parfois). En plus, la gestion des infrastructures d'eau pour l'intérêt collectif s'est avérée moins au service du collectif que de l'intérêt privé d'un groupe de personnes constitué des chefs locaux et des membres du comité de gestion ; des personnes influentes, commerçants ou marabouts du village. En gros, les infrastructures ne profitaient qu'à un groupe restreint, s'éloignant ainsi de ses objectifs de départ. Le nouveau modèle de gestion communautaire promu par les projets donne lieu à de nouvelles initiatives de gestion purement locales et « la coexistence entre bien public et gestion quasi privée ne semble guère préoccuper les usagers, du moins tant que la pompe reste fonctionnelle » (2000 : 16).

Les travaux sur les projets de développement en contexte local ont ensuite évolué vers le postulat d'action publique multi acteurs et multi-sites. Cette voie a largement été explorée par l'anthropologue français Philippe Lavigne Delville (2011 ; 2015 ; 2016 ; 2020) dans des travaux sur les terrains variés des secteurs de l'eau, du foncier rural et bien d'autres.

Si les premières actions des associations internationales de solidarité en Afrique ont été aperçues pendant la guerre du Biafra dans les années 1970, il faut néanmoins attendre les années 2000, durant lesquelles l'aide au développement a pris une tout autre allure dans les pays en voie de développement. Les accords de Lomé dans les années 80 et l'Accord de Cotonou en 2000 ont rendu possible cette réorganisation plaçant le focal sur la notion de bonne gouvernance promue par la Banque Mondiale. Ce changement d'orientation de l'aide s'est greffé aux ressentiments et frustrations endogènes liées aux échecs répétitifs de l'ingénierie sociale. De ce concept, nous retenons la définition donnée par Olivier de Sardan (2021) selon lequel, il s'agit de toute intervention promue et financée par l'extérieur dans le but de résoudre un problème donné dans un autre lieu et dans un autre temps. Ces échecs ont servi de caution morale, pour

les ONG du Nord, à l'ouverture de filiales dans les territoires du Sud dans une optique de rapprochement d'avec les réalités locales. Cet état de fait a en outre, opéré une précipitation de l'émergence et la création d'ONG par les acteurs du Sud, rendues possible grâce à la vague de libéralisation politique qui venait de se déclencher dans les années 1980 à 1990 dans plusieurs pays à régime autocratique en Afrique.

L'idée d'un renforcement de la société civile avait pour but de contourner la bureaucratie étatique, jugée non efficace et corrompue. Pour ce faire, les notions de « participation », et d'« *empowrment* », furent mobilisées comme éléments clefs de la réussite des projets et programmes de développement. Ainsi, les organisations de la société civile devaient non seulement être un rempart contre la mal gouvernance mais aussi permettre d'ouvrir le débat public, l'alimenter et établir un cadre propice permettant de défendre au moment opportun les intérêts de la masse populaire. Tel était l'idéal sous tendu par ce choix politique des bailleurs. Pour plus d'un, l'entreprise semble fonctionner à bien des égards. Pour les auteurs Philippe Lavigne Delville, Daouda Diagne et Camille Richebourg, (2020), l'affaire du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier (CRAFS¹⁹) face à la Commission Nationale des Réformes Foncière (CNRF) au Sénégal, entre 2014 et 2016 témoigne du bien-fondé de la participation d'une société civile organisée aux décisions publiques. Ces auteurs démontrent que « l'offre de participation » (Gourgues, 2012) présente un intérêt double : elle est à la fois une opportunité et un risque pour les organisations de la société civile libre de ne pas participer à une sollicitation lorsqu'elles soupçonnent une instrumentalisation plausible. Mais là encore, Lavigne Delville et ses collègues montrent avec précision que la non-participation comporte des enjeux multiples. D'abord, en refusant, elles doivent avoir les arguments convaincants pour soutenir ce refus d'une quelconque sollicitation dans l'espace public ; ensuite, elles doivent être conscientes du risque que l'Etat fasse recours à des organisations moins vigilantes pour avoir la caution de la légitimité nécessaire pour des politiques déjà prédéfinies, par exemple ; enfin, les organisations de la société civile doivent opter pour une participation active, vigilante et axée sur des objectifs et démarches motivées et pertinentes. L'expérience du CRAFS s'est focalisée sur ce dernier choix - et a permis à la CNRF de bien se positionner grâce aux ressources que lui offrent les OSC.

¹⁹ Créé en 2011 par un groupe d'organisations paysannes et d'organisations de la société civile (OSC) sénégalaises pour être un espace de réflexions et d'actions sur les questions foncières au Sénégal, le CRAFS s'est d'abord engagé dans la lutte contre les accaparements fonciers.

Par ailleurs, d'autres expériences moins heureuses existent. Les décennies de pratiques des OSC locales tardent à produire les effets escomptés dans le contexte africain. Qu'il s'agisse de gestion de biens publics (Olivier de Sardan, et Dogobi, A., E. 2000) ou du projet PASOC au Niger (Lavigne Delville, 2015), cette approche a permis une sorte de cristallisation des « zones d'ombres », contre lesquelles ces oxymores étaient censés lutter. « Celui qui vous prête ces yeux, guide incontestablement votre regard dans la direction qu'il souhaite », dit-on. Pour l'heure, les multiples contraintes politiques et financières auxquelles font face les organisations de la société civile en Afrique les placent dans une configuration qui laisse peu d'espace aux actions de militantisme. C'est pourquoi, « les ONG du Sud continuent, dans bon nombre de cas, de subir le diktat du Nord et parfois même le déni de l'initiative démocratique, au mépris de tous les cadres de partenariat et déclarations d'intention qui existent entre les États » (Thioune, 2015 : 78).

Au Mali, les signes des premières organisations non gouvernementales font référence aux grandes sécheresses des années 1970 et 1973-74 qui ont fait des victimes en nombre. Du point de vue des discours locaux, les populations l'appellent *Gno bilen ni san* (qui signifie lit. L'année du mil rouge, pour faire référence à l'aide alimentaire reçue en don par le pays). On estime également qu'elles furent une période de grande évangélisation de certaines communautés moins ancrées dans la croyance musulmane.

Dans son mémoire académique, Boubou Diallo (2019) cite Felber, Müller et Djiré. (2007) qui estiment que dès lors s'est opéré une montée fulgurante du nombre des ONG avec comme toile de fond, la misère de l'autre. C'est ainsi que le nombre d'ONG internationales présentes dans le pays passa de 2 en 1967 à 68 en 1988, date à laquelle les ONG nationales étaient au nombre de 57 (Diallo 2019). A cette configuration, on peut ajouter également les effets des PAS, suivi de la libéralisation politique que le pays a connue avec la chute du régime à parti unique tombé en 1991. La soif de démocratie s'est vite manifestée par une prolifération de partis politiques et d'associations nationales se trouvant désormais branchées sur la rente de l'aide extérieure (Lavigne Delville 2015).

Quant au nombre réel d'organisations non gouvernementales des deux bords (nationales et internationales), l'informalité qui anime ce secteur rend toute entreprise d'énumération hasardeuse. Néanmoins si des velléités de dénombrement sont entrepris par elles-mêmes dans une logique de durabilité, l'appareil étatique, en l'occurrence le département en charge de l'administration territoriale se trouve confronté à la faible bureaucratisation rendant inopérante la centralisation des données d'un côté et de leur actualisation de l'autre. Cette difficulté de

suivi des ONG est consécutive au non-respect de certains engagements des parties (Etat ; ONG et Associations), parmi lesquels on retient l'article 5 du chapitre II qui engage les ONG et Associations signataires d'accord cadre avec l'Etat à transmettre à la Cellule d'appui au développement à la base au plus tard le 31 janvier, un rapport faisant état de ces interventions.

Ces velléités évoquées précédemment font référence à une étude menée par l'Œuvre Malienne d'Aide à l'Enfance au Sahel (OMAES 2017) sur l'indice de durabilité des OSC sur la base de sept critères d'évaluation. Le contexte juridique ; la prestation de services ; la viabilité financière ; la capacité organisationnelle ; l'infrastructure sectorielle ; le plaidoyer ; l'image publique. Ce même rapport conclut qu'au Mali, 1450 ONG sont signataires d'accord cadre et parmi elles, 120 sont internationales et 1330 sont nationales, sans compter les associations informelles dont le nombre est inconnu²⁰.

Si leur nombre n'est pas connu, il est par ailleurs difficile d'en dire autant des nombreuses contributions qu'elles fournissent dans les pays comme le Mali, où le budget national est continuellement présenté comme déficitaire. Dans le domaine de l'éducation par exemple, l'apport des ONG entre 1970 à maintenant est non négligeable. Qu'il s'agisse de la construction d'infrastructures ou du financement du système éducatif dans son entièreté, les interventions des ONG sont considérées comme capitales (Toukara, 2011). Au Mali, il existe une grande controverse sur le rôle que devraient jouer les ONG dans la gestion de l'école, (Toukara, 2011). Il est certes reconnu que les actions des ONG ont eu un impact dans l'amélioration de l'offre d'éducation et l'augmentation de la demande sociale d'éducation. Mais, au-delà de ces aspects que nous soulignons, elles sont nettement moins performantes dans la formation pédagogique des enseignants, le suivi et l'évaluation des écoles. A ce niveau, la rupture des actions relève donc à la fois des lacunes des ONG et de l'incapacité de l'Etat à suivre les réalisations dans la dynamique du long terme.

Cissé, M. et al (2000), à travers un rapport sur l'État des écoles communautaires au Mali montrent que les ONG internationales telles que *World Education* ou *Save the Children* ou encore *Plan International* ont suffisamment contribué à la création et l'expérimentation des écoles de ce type, principalement dans les régions de Sikasso et Koulikoro. Ces contributions sont le plus souvent traduites en nature (construction des salles de classes ; entretien/rénovation ; équipement en fournitures et manuels scolaires ; indemnisation des formations des maîtres etc.), tandis que les maîtres d'écoles sont pris en charge par le village à

²⁰ Pour plus de détails, lire OMAES 2017, L'indice de durabilité des OSC au Mali.

travers l'institutionnalisation d'un comité local de gestion scolaire (CGS). En principe, l'accompagnement du comité s'étend sur une période de cinq ans. L'assistance des agents des ONG est censée permettre aux acteurs locaux, de prendre la relève dans une optique de pérennisation des acquis de l'intervention. Dans la plupart du temps, la période de l'assistance crée l'illusion d'une réussite supposée de l'intervention. Mais qui est aussitôt mis à rude épreuve dès que les agents de mise en œuvre plient bagages. C'est du moins ce que démontre Cissé et ses collègues en faisant ressortir les incohérences intervenues dans la gestion des écoles après le retrait de l'ONG.

1.2 Quelques éléments de définition en lien avec le sujet

Ici, nous avons recensé un certain nombre de concepts pertinents et qui font sens à l'écosystème des organisations non gouvernementales. Il s'agit de : aide au développement ; OSC (organisations de la société civile) ; organisation non gouvernementale ; développement ; projet ; communauté.

1.2.1 Aide au développement

L'aide au développement, appelé encore Aide Publique au Développement (APD), est l'ensemble des dons ou des prêts à des taux avantageux visant à financer des programmes d'amélioration de l'accès à l'eau potable, aux soins, à l'électricité, à l'école, à des logements décents, ou encore à un environnement préservé... Cette aide peut porter sur des petits projets locaux ou de très vastes politiques à l'échelle d'un pays sur le long terme. Elle est mise en œuvre par des acteurs locaux : ministères, collectivités, banques, organisations professionnelles, ONG ou encore entreprises. Mais il s'agit toujours de bénéficier aux populations²¹.

C'est également un mécanisme international qui a connu plusieurs évolutions. Comme le développement, l'aide a aussi une histoire et des trajectoires variées. Nous en avons parlé précédemment. L'aide dans sa forme actuelle est apparue d'abord en Europe dans le cadre de la reconstruction européenne post guerre. Ensuite dans une perspective exotique, elle s'est intéressée au continent africain et asiatique avant d'atteindre une ampleur mondiale qui tend à s'éterniser, s'inscrivant ainsi à l'antipode du principe temporaire de l'aide.

Il s'agit ici de l'ensemble des flux financiers émanant ci et là des organismes internationaux, des agences onusiennes de développement, des fondations de charité (chrétiennes et musulmanes), des agences de coopération bi et multilatérales (AFD, GIZ, Coopération Belge, Coopération Danoise, Coopération Suisse etc.), en direction des organisations et associations (ONG nationales et internationales d'exécution signataires d'accord cadre ou non) intervenantes dans les politiques sectorielles publiques des Etats fragiles comme le Mali.

²¹[https://www.afd.fr/fr/laide-au-developpement#:~:text=L%27aide%20au%20d%C3%A9veloppement.%20L%E2%80%99e%20aide%20au%20d%C3%A9veloppement%20%E2%80%93%20souvent,%C3%A0%20taux%20avantageux%20visant%20%C3%A0%20financer%20des%20](https://www.afd.fr/fr/laide-au-developpement#:~:text=L%27aide%20au%20d%C3%A9veloppement.%20L%E2%80%99e%20aide%20au%20d%C3%A9veloppement%20%E2%80%93%20souvent,%C3%A0%20taux%20avantageux%20visant%20%C3%A0%20financer%20des%20,consulté le 11 Janvier 2022), consulté le 11 Janvier 2022

1.2.2 Organisations non gouvernementales

L'élasticité de la notion rend complexe et improbable sa définition, tant est que ce terme renferme des réalités très diverses (Perroulaz 2004 ; Pérouse de Montclos 2015 ; Copans et Freud, 2011). Certaines définitions ci et là se montrent plus globalisantes en intégrant l'ensemble des acteurs non gouvernementales, y compris les organisations professionnelles syndicales et mêmes, celles du secteur privé.

Mais, les organisations non gouvernementales auxquelles nous nous intéressons ici peuvent être regroupées, de manière générale autour des traits communs suivants : (1) elles sont non gouvernementales, (2) elles n'agissent pas pour le partage des gains (à but non lucratif) et (3) elles sont sujet de droit privé. Vu sous cet angle, elles peuvent être schématiser de la manière suivante : d'une part, il y'a les organisations internationales humanitaires et de développement (qui ont leur siège dans divers pays) et d'autre part les associations ou OSC locales (qui interviennent à l'échelle d'un pays) et les fondations d'aide financière.

Contre toute généralisation d'une supposée homogénéisation, les ONG présentent des réalités diverses : leurs champs d'intervention sont très rarement délimités et distincts, elles sont soumises à des contraintes multiples qui ont parfois pouvoir à confisquer les convictions réelles des actions qu'elles entreprennent.

Dans notre travail présent, c'est cette dernière catégorie qui aura toute notre attention mais tout en tenant compte de ne pas être renfermé dans cette seule catégorie. Cela parce que la prise en compte du secteur d'intervention de prédilection est de moins en moins perceptible et dépend nettement de l'évolution du marché d'appel d'offre et du type de financement acquis. Une ONG humanitaire peut donc glisser vers la mise en œuvre de projet de développement par une phase post urgence.

1.2.3 Développement

La notion du développement est éminemment polysémique et pluridisciplinaire. C'est pourquoi certains pensent finalement que le développement relève de la croyance²² (Rist 2013), de l'imagination²³ et du surréalisme (Latouche 1986).

Selon l'*Universalis*²⁴, le terme du développement n'est employé dans son acception économique que dans les années 1950. Même si l'idée semble plus ancienne, l'ouvrage d'Adam Smith (1776) est une des classiques ouvrant la voie à une conception du développement selon un aspect purement économique. Sous cet angle, le développement est considéré comme le processus par lequel un Etat accroît sa richesse de façon autonome et de sa capacité à la répartir entre les populations de la façon la plus équitable et responsable. Dès lors, cette définition a beaucoup évolué avec l'adaptation à des indicateurs socialisants tels que le « Bien-être » même si ce dernier sera à son tour peu objectif.

Dans le milieu universitaire, cette définition a connu plusieurs glissements, parfois de rejet catégorique. Les plus consistants relèvent de la socio anthropologie du développement à la suite des chercheurs associés au LASDEL et de l'APAD. Ainsi, pour Laurent, P-J (1996), *"Le développement est un opérateur symbolique comme la paix, les droits de l'homme, tous trois mobilisateurs d'énergie humaine. Ils invitent à l'œuvre conjointe sans pour autant avoir à s'accorder préalablement sur le partage d'un même sens. Le vague, le flou, l'imprécision, attribuent au mot un pouvoir de suggestion ou encore d'évocation qui le rend d'autant plus efficace"* (p. 247-248).

Dans l'optique d'une endogénéité possible du concept de développement, certains auteurs estiment que les sociétés fort ancrées dans les croyances religieuses et socialement trop moralisantes sont incompatibles avec toute idée de développement (Raffinot, 2015). Ainsi, dans la langue vernaculaire bamankan, elle est traduite par le mot « *Gnè-ta* » (lit. Aller de l'avant). Mais dans l'imaginaire collective des sociétés dont nous faisons référence précédemment, ce « *Gnè-ta* » est associé à une sorte de perversion des codes de conduites sociales endogènes, dès lors qu'il intègre des méthodes et pratiques venues de l'occident. Ce constat résume l'essentiel des dysfonctionnements auxquels sont confrontées les idées de développement parachutées du dehors.

²² Rist, G. (2013). *Le développement: Histoire d'une croyance occidentale*. Paris: Presses de Sciences Po.

²³ Latouche, S. (1986). *Faut-il refuser le développement ?* Paris : PUF

²⁴ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/developpement-economique-et-social-histoire/>

Pour ce qui nous concerne, nous l'appréhenderons dans le sens d'un processus collectif et engagé à l'échelle micro, c'est-à-dire dans une société reculée des espaces de décisions et qui se nourrit des interactions d'acteurs inscrits dans des logiques variées et agissant dans un contexte donné. Ce processus peut connaître des succès ou des échecs. Mais ni les uns, encore moins les autres ne doivent faire l'objet de vindictes stériles ou appréhendée à part. C'est dans la symétrie échecs et réussites qu'il faut chercher le développement.

1.2.4 Projet

Selon le trésor de la langue française, le mot projet est synonyme de dessein, idée, intention, plan, programme. Il est l'expression de ce qu'on a l'intention de faire et l'estimation des moyens nécessaires à la réalisation de cette intention.

Dans le discours du développement, le sens du projet serait une extension de sa définition sur sa phase d'opérationnalisation dans laquelle les idées prennent corps et deviennent des actions. En Afrique, Philippe Lavigne Delville (2016) explique que la notion de projet fut introduite par l'administration coloniale. Selon l'auteur, il s'agissait d'un mode d'intervention des pouvoirs publics essentiellement orienté vers le développement des centres urbains, les espaces aménagés pour l'irrigation et la production de cultures de rente aux services de la métropole. L'objectif étant d'assurer la continuité des matières premières destinées à l'industrie au service d'une économie extractive. Les Etats africains nouvellement indépendants ont entériné le même modèle de développement axé sur la mise en œuvre de projet, comme pratique de délivrance des services publics aux populations.

Au Mali, la notion a été beaucoup employée dans le cadre du développement du secteur de l'agriculture en l'occurrence les projets d'introduction de nouvelles variétés, d'amélioration de la productivité et l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles. Puis, une deuxième vague a porté sur les projets de vulgarisation agricole par les animateurs envoyés auprès des agriculteurs ruraux vers l'adoption des dispositifs sociotechniques. Ainsi, pour Olivier de Sardan (1995), le projet est un ensemble de moyens techniques, financiers, matériels et humains induit dans un milieu et externe à ce milieu, en vue d'amener le changement social.

Dans la langue vernaculaire, on parle de « *porroze* », une déformation du mot projet. En milieu rural, l'évocation de ce mot suscite pour les plus avertis des intérêts mercantilistes, un moyen d'accroître le prestige social et le poids politique. Pour les autres, son emploi engendre parfois de la méfiance, parfois des imaginaires sociaux. Le mot projet à une forte connotation positive, lorsqu'il laisse penser à la distribution d'aide de toute nature ; négative quand il réveille la

mémoire du souvenir des expériences d'agents de projets qui se seraient rendus coupable de détournement des ressources destinées aux populations. Enfin, il est fréquent de voir les cibles des projets en train de faire un amalgame entre projet et ONG chargé de la mise en œuvre.

1.2.5 Assainissement

L'assainissement est un processus par lequel des personnes peuvent vivre dans un environnement plus sain ; pour cela, des moyens physiques, institutionnels et sociaux sont mis en œuvre dans différents domaines, tels que l'évacuation des eaux usées et de ruissellement, l'évacuation des déchets solides, l'évacuation des excréta et le traitement de tous ces éléments. En général, elle comporte deux composantes : l'assainissement collectif et l'assainissement de base.

Le premier concerne généralement le milieu urbain et les agglomérations dans lesquelles il est indispensable de mettre en place des infrastructures adéquates afin d'assurer un service régulier de gestion des déchets solides et liquides. L'assainissement de base quant à elle, inclut les actions de sensibilisation visant le changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement. L'assainissement totalement piloté par la communauté que nous questionnons dans le présent exercice s'insère dans cette composante de l'assainissement, particulièrement mise en œuvre en milieu rural et dont la responsabilité première incombe aux communes en partenariat avec les services techniques, conformément au partage des responsabilités défini dans la politique nationale de l'assainissement.

1.2.6 Assainissement Total Piloté par Communauté

L'assainissement total piloté par la communauté relève de la branche de l'assainissement non collectif. Elle est une approche intégrée qui consiste à encourager la communauté à analyser sa propre situation en matière d'hygiène et d'assainissement, ses pratiques en matière de défécation et leurs conséquences, suscitant ainsi une action collective visant à atteindre et à maintenir un état de la Fin de la Défécation à l'Air Libre par la construction de latrines par la communauté sans subvention extérieure tout en privilégiant les solutions locales simples et moins coûteuses.²⁵ Assainissement Total : Cela comprend l'utilisation de latrines améliorées et l'arrêt de la défécation à l'air libre ainsi que l'amélioration de l'hygiène personnelle, domestique et environnementale.

²⁵ Se référer au Guide de mise en œuvre de l'ATPC au Mali, DNACPN, Unicef, validé le 01 Octobre 2014

1.2.7 Certification

Il s'agit de la confirmation et la reconnaissance officielle du statut FDAL. Pour le contrôle de la qualité et veiller au strict respect des directives pour la certification, la confirmation officielle est faite par un panneau et un PV de certification. C'est l'inspection effectuée afin de déterminer si une communauté est FDAL. Au Mali, elle relève de la compétence de la direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et nuisances qui signe le procès-verbal de commun accord avec les services de la santé. La certification donne lieu à l'attribution, aux autorités villageoises, d'un certificat appelé « *Sanuya seben* » en langue bamanankan en guise de récompense à l'atteinte du statut sans défécation à l'air libre (SDAL).

1.2.8 Fin de la Défécation à l'air libre

C'est l'arrêt de la défécation en plein air dans le village et dans les environs. Atteindre le statut FDAL peut impliquer l'utilisation de toute forme de latrines qui empêchent l'exposition de selles dans l'environnement avec la possibilité de monter dans l'échelle d'assainissement.

1.2.9 Communauté

Dans le langage commun, la communauté désigne un ensemble de personnes vivant sur un territoire défini et qui partage des liens de sociabilités, de famille, de religion, d'ethnie voire de clan. La sollicitude quotidienne de ce mot traduit une volonté ou un sentiment de recherche de l'union. Toutefois, selon Jacquier Claude (2011), le mot communauté est victime, à beaucoup d'égard, d'usage abusive. Ainsi, on entend communauté éducative, médicale, d'ethnie, de communes ou de régions, rurales et urbaines et plus prosaïquement communauté internationale dans le langage diplomatique. Cependant, le mot semble tout usé eu égard au développement de l'individualisme à outrance dans lequel prime désormais la loi du marché et l'intérêt individuel.

Pour ma part j'emploi le mot communauté sans jugement à priori tout en tenant compte du sens qui lui a été donné dans la philosophie initiale du mécanisme de l'ATPC dans le sens de Kamal Kar. Ainsi, le mot communauté est employé dans le sens selon lequel, les populations rurales, moins industrialisées et où l'intérêt général a du sens. Encore une fois nous ne faisons pas de parti pris entre les différents débats.

1.3 Problématique

Le Mali est un pays à faible revenu par habitant et ce en dépit de multiples expériences de développement émanant de l'Etat, des bailleurs de fonds, des organismes et associations nationales et internationales. Les chiffres qui confortent cette situation ne manquent pas et le classement du pays au niveau international est assez révélateur : 175^{ème}/188 pays en matière de rapport sur le développement humain (PNUD 2016) ; 116^{ème}/177 pays en termes d'indice de perception de la corruption (*Transparency International* 2016) ; PIB par habitant 169^{ème}/192 (Wikipedia 2017²⁶) ; classement droit des filles 141^{ème}/144 pays (*Save the Children* 2018) sont entre autres exemples illustratifs. Pourtant, le pays compte plus d'un millier d'organisations et associations à vocation de développement, en plus des efforts de l'Etat central.

Il convient de rappeler que depuis 1970, l'Afrique subsaharienne enregistre un taux de croissance démographique spectaculaire. Mais cette hausse de la population s'est conjuguée à une augmentation de la pauvreté ; de la sécheresse avec son corollaire d'insécurité alimentaire ; la mauvaise gestion des économies nationales ; les ruptures sociales et politiques ; la détérioration des services publics de base et la corruption. L'effet conjugué de ces fléaux a servi de mobile à la prolifération des organisations non gouvernementales agissant en supplétifs voire en suppléants, dans certains cas les Etats fragiles dans les espaces de gouvernance des services publics.

Suite aux événements de Mars 1991 ayant conduit à la chute du régime autoritaire de la deuxième République, le pays a assisté à une pluralité démocratique qui a été suivie par une explosion numérique d'association sur toute l'étendue du territoire. Les crises, les instabilités, les guerres, la famine, les conflits à caractère ethnique ou religieux, inter et intracommunautaires, somme toute, le désespoir et la pauvreté de l'autre constituent le leitmotiv qui justifie les multiples interventions.

Ainsi, pendant plus de 40 ans au Mali, la pauvreté persiste dans un silence complice de l'Etat et ses partenaires au développement. De ce point de vue, nous pensons qu'une remise en question des pratiques des ONG dans les espaces locaux est tout à fait opportune. Il est vrai qu'une littérature abondante existe sur la chaîne de mise en œuvre des projets à l'aune des

²⁶ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_PIB_\(PPA\)_par_habitant](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_PIB_(PPA)_par_habitant)

interactions entre les divers acteurs en présence du dispositif projets (Sardan 1995 ; Frésia 2007 ; Agier 2014 ; Berche 1996) mais elle l'est encore moins dans le contexte récent de l'évolution des organisations locales de la société civile malienne -, des processus de la dérobade à l'œuvre.

Par conséquent, les projets de développement sont aujourd'hui traversés d'échecs. Ils vont d'un puits à grand diamètre abandonné, à un jardin maraîcher non exploité ou une banque de céréales non alimentée jusqu'à l'abandon des bonnes pratiques adoptées pendant la durée d'un projet *Water, Sanitation and Hygiène (WASH)*. Ces échecs posent non seulement la question de la pérennité, mais aussi des gaps dans le processus de mise en œuvre qui doivent être structuré entre l'offre et la demande.

Si nous appréhendons ici les pratiques des ONG à l'aune du dispositif l'Approche d'Assainissement Totale Piloté par la Communauté (ATPC) dans la présente étude, ce n'est nullement parce qu'elle est la seule qui nécessite de l'intérêt pour comprendre les goulots d'étranglement des interventions à l'échelle local. En effet, beaucoup de dispositifs sociotechniques d'aide transposés par les ONG en milieu rural souffrent de cet état de fait. Mais, nous avons fait le choix d'étudier celui-ci eu égard à nos expériences propres en tant que praticien et pour avoir été témoin à maintes reprises des actions hors du cadre formel des agents de première ligne, sous un regard mi- consentant, mi- ignorant des bureaux centraux.

Ainsi notre recherche tente de répondre à la question centrale suivante : **la faible pérennisation des acquis des projets d'assainissement total piloté par la communauté n'est-elle pas la résultante du poids des zones d'ombres et l'effet du décalage temporel et spatial dû à la transposition d'un modèle voyageur ?**

Pour mieux comprendre la problématique de la pérennisation des acquis des projets de développement en milieu rural et précisément ceux de l'assainissement de base dans les communautés, nos questionnements de départ ont été les suivantes : Pourquoi l'approche ATPC ? Est-ce une nécessité et un besoin exprimé de la part des communautés ? Est-ce une approche pilotée totalement par la communauté ? Est-ce une approche réellement communautaire ? Quel est la frontière entre ce que doit faire l'ONG et ce qui incombe aux populations cibles ? Quels sont les enjeux de la certification village propre ? La temporalité des projets ATPC est-elle favorable à un changement de comportement ? A qui profite véritablement la certification d'un village ? Quel est le rôle de chaque acteur dans le processus de mise en œuvre ? Que devient le projet après le retrait de l'ONG de mise en œuvre ?

1.4 Hypothèses

Selon M. GRAWITZ, l'hypothèse est la formulation d'une relation entre les faits significatifs, même plus ou moins précise. Elle permet de les interpréter, de leur donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de la théorie. En rapport à nos objectifs et questionnements susmentionnés, une hypothèse principale et deux sous hypothèses ont été définies.

Ainsi, nous faisons l'hypothèse que le changement de paradigme dans le mode opératoire des projets de développement, en l'occurrence l'approche ATPC sans subvention se heurte aux habitudes, pratiques et imaginaires associés à la notion de projet dans le milieu rural malien.

A partir de la principale, deux sous hypothèses qui en découlent ont été formulées ainsi qu'il suit :

- les représentations, les intérêts et les attentes des acteurs locaux et externes (agents de l'Etat, salariés de projets nationaux ou internationaux) peuvent contribuer à former des îlots de succès de l'approche et maintenir un récit optimiste sur l'ATPC ;
- la posture mi- consentant, mi- ignorant des services techniques en charge du contrôle des actions des ONG participe au maintien de la chaîne de l'extraversion des OSC dans la mise en œuvre des projets ATPC en milieu rural malien.

Chapitre II : Méthodologie de travail

Cette partie de notre travail résume les procédés, les méthodes, les choix guidés et l'ensemble des démarches adoptées depuis le début de cette entreprise jusqu'à sa consolidation. Elle englobe la gestation du sujet pendant nos cours de master au laboratoire Mixte International MaCoTer, nos lectures en amont et en aval de la confirmation du sujet à travers différentes bibliothèques de Bamako et des ressources en ligne, les préparatifs du terrain et le terrain à proprement parler.

2.1 Le choix du sujet et démarches adoptées

D'abord, étant employé par une organisation de la société civile depuis 2017, travaillant dans le secteur de l'EHA (Eau, Hygiène et Assainissement), nous avons pu mener une observation à long terme et le plus près possible dans la mise en œuvre des projets d'ATPC. Notre posture de travailleur de première ligne dans la mise en œuvre des interventions, nous a permis d'observer les connivences, les nombreux déchets dans le processus, les stratégies de contournements des agents de terrain, la question de l'argent et sa capacité à s'imposer dans le choix et les logiques des acteurs en présence, les interactions entre agents d'ONG et services techniques de l'Etat ; entre ONG et collectivités locales ; entre ONG et les Comités d'Eau d'Hygiène et d'Assainissement (CEHA) au niveau village. Dans le cadre de l'approche que nous questionnons ici, les gaps évoqués ci-haut ne nous ont pas laissé indifférent. La question des interventions des ONG en milieu rural a toujours retenu notre attention. C'est ainsi que dès notre cycle de licence en animation socio-éducative à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) en 2017, nous avons mené une étude monographique²⁷ à l'issue d'un stage professionnel de trois mois au sein d'une OSC de la place. Choisir à nouveau de travailler sur les écarts entre les effets attendus et les effets réels produits, répond tout simplement à un impératif de prolongement du pré requis mentionné précédemment.

Ensuite, ce choix répond en partie, à l'absence d'approche critique d'un dispositif sociotechnique, de plus, qui a vu le jour dans un contexte lointain (en Asie, par un certain Kamal Kar), réapproprié par la Direction Nationale de l'Assainissement, du Contre des Pollutions et

²⁷ Nous nous sommes intéressés à la question des interventions des ONG en milieu rural à travers le questionnement du maintien des femmes dans le groupement féminin de Dioulafondo, dans la commune de Noug, cercle de Kangaba. Validé par un jury composé de Dr Youssouf Karembé et Dr Moussa Coulibaly, le 18 Novembre 2017

des Nuisances (DNACPN) avec l'appui technique et financier de l'Unicef. Pourtant, sa mise en œuvre au Mali a atteint une dizaine d'années.

La majeure partie des études prenant comme objet les interventions d'ONG sous perfusion de l'aide en Afrique et particulièrement au Mali ont porté sur des programmes d'implantation de politiques et programmes de renforcement des acteurs en charge. Le cas du secteur du coton en est une belle illustration. Cependant, très peu se sont intéressés à ceux qui visent le changement de comportement et d'habitudes notamment en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement, qui nécessitent un temps relativement long.

Enfin, la démarche choisie pour élucider la problématique de la viabilité des acquis de l'ATPC est celle d'une posture de chercheur dans l'action. Il s'agit d'une posture dans laquelle l'anthropologue ou le chercheur est engagé²⁸ dans l'action tout en l'observant avec un regard distancié à l'interface des logiques d'acteurs issus d'univers variés.

2.2 Le choix des informateurs

Compte tenu de l'hétérogénéité des acteurs en présence dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPC, nous avons élargi le plus possible la liste de nos informateurs. Cet élargissement permet le croisement des regards et discours mais aussi la découverte des logiques variées.

2.2.1 Les services techniques de l'État : DRACPN, DRS, DRH

L'assainissement total piloté par la communauté a commencé au Mali en 2009. Ces débuts ont été portés par la direction nationale de l'assainissement, du contrôle de la pollution et des nuisances à travers son répondant régionale de la région de Koulikoro, la DRACPN. À partir de 2012, elles cèdent le rôle de premier intervenant aux OSC dans la mise en œuvre au niveau des villages, consécutive aux nouvelles stratégies de la décharge de l'État au sens wébérien du terme, en vigueur dans le Mali post PAS. Dans cette nouvelle configuration, elles jouent désormais le rôle de suivi, contrôle et évaluation des activités au vue de la certification des villages certifiés Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) dans le cadre de la mise en œuvre à travers son service local, le SACPN.

La question de l'ATPC est également transversale. Elle implique en plus des structures chargées de l'assainissement au Mali, les services de la santé et de l'hydraulique. C'est pourquoi, il est nécessaire de l'aborder dans la relation triple-type : eau-hygiène-assainissement. Ainsi, les

²⁸ Pour plus d'information, consulter le site de Philippe Lavigne Delville, intitulé : Anthropologie impliqué.

services de la santé et l'eau participent aux suivis et évaluations périodiques programmés pour certifier les villages. Ils nous intéressent à cet effet compte tenu de leurs intérêts pour la question mais aussi pour leur proximité avec les zones rurales à travers les centres de santé de référence et des services locaux de l'hydraulique.

2.2.2 L'écosystème des ONG

Depuis le retrait de la DNACPN de la mise en œuvre directe de l'ATPC dans les années 2010 - 2011, le rôle des ONG n'a de cesse arrêtée de croître. En tant que structure d'exécution, les ONG sont désormais chargées de la conception du projet, sa soumission aux organismes de financement et veillent à l'application du protocole d'accord avec ces derniers. Dans le cadre de ce travail nous nous intéressons aux ONG locales, créées par des acteurs nationaux pour la poursuite d'intérêts diverses et qui bénéficient à cet effet de financement des partenaires internationaux tels que l'Unicef ou la GIZ allemande.

En ce qui concerne les ONG en charge de la mise en œuvre de l'ATPC en milieu rural, ce travail de mémoire opte pour une mise en valeur de nos propres expériences de praticien au sein d'une organisation non gouvernementale créée par d'anciens travailleurs de Plan-Mali, du projet des jeunes et du CREPA-Mali. A cet effet, la majeure partie des données recueillies et utilisées dans le présent exercice sont largement influencées par notre passage (de 2017 à 2022), comme stagiaire d'abord, ensuite conseiller WASH et enfin chargé de la supervision des activités de terrain tout en apportant une assistance à la coordination au sein de ladite structure.

En plus, l'étude s'intéresse également aux fédérations, coalitions, réseaux qui sont organisés autour de la problématique de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Ces structures collectives œuvrent beaucoup dans le plaidoyer, diligentent des études et publient des rapports pour la promotion de leur domaine d'intervention respectif. En plus de la littérature grise qu'elles produisent, les témoignages des acteurs peuvent être utiles à notre recherche.

2.2.3 Les élus locaux

“Mara segin na so ” (lit. La gouvernance est revenue à la maison). Telle fut la traduction locale de la politique de la décentralisation dans laquelle s'est engagée le Mali depuis les années 1990, Ainsi, les élus locaux à travers le conseil communal sont mis au cœur de la politique de développement local. Bien que la décentralisation des pouvoirs soit traversée par des difficultés, en particulier financières, au niveau des mairies, ces dernières sont présentes tout au long du processus de l'ATPC. Ces pouvoirs doivent, selon la pensée du projet, porter la phase après le retrait de l'ONG à travers son insertion dans le document de priorités communales. Selon la

stratégie post FDAL, la réussite ou l'échec de la phase de pérennisation dépend très largement de l'implication des mairies, accompagnées par les services techniques ci-dessus mentionnés. C'est pourquoi, il a été important pour nous de recueillir le point de vue de ces acteurs pour enrichir notre démarche anthropologique de compréhension et d'explication du phénomène.

2.2.4 Les « Sanuya ton » et les noyaux ATPC

Les CEHA (comités d'eau d'hygiène et d'assainissement) ou et les noyaux sont des acteurs locaux organisés, formés et outillés par les ONG selon l'idéal de « participation » et d'« *empowerment* » promu dans les années 2000 par les bailleurs de fonds. Il s'agissait de contribuer à réduire les effets pervers des projets de développement. C'est dans ce sens que le processus a préconisé la mise en place un comité d'eau, d'hygiène et d'assainissement d'une part et la nomination, d'autre part, d'un noyau ATPC par commune, en particulier dans le cercle de Kolokani. Ces acteurs constituent non seulement les répondants des agents d'ONG, mais répondent aussi à l'échec ou à la réussite de l'ATPC dans leur village respectif. Par exemple, la formation axée sur le modèle libérale d'élection des membres, la composition du bureau, le poids des sensibilités locales, l'engagement et le dynamisme des membres sont des aspects qui divisent plus d'un. Ces éléments ont un rôle indéniable dans le processus au sein du village.

2.2.5 Les Bailleurs de Fonds

L'assainissement a longtemps été une problématique des villes. Cependant, ses frontières ont glissé vers l'assainissement de base au Mali, principalement en milieu rural. En effet, dans les années 2000, le secteur de l'assainissement au Mali a fait l'objet de plusieurs protocoles et accords de financement entre l'Etat et les PTF. La priorisation du secteur de l'assainissement à travers sa définition dans les objectifs mondiaux (eau potable et assainissement, ODD.6), la création d'une direction nationale de l'assainissement en 2008, la Politique Nationale d'Assainissement (PNA) en 2009 assortie d'une stratégie nationale pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement, sont entre autres faits ayant suscité la mobilisation des bailleurs autour de la question. Parmi eux, l'Unicef s'est particulièrement démarqué par la taille de plus en plus élevée de financement du secteur de l'ATPC au Mali et plus largement le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Elle est à ce jour un partenaire clé de financement de l'ATPC.

Outre l'Unicef, d'autres structures comme la coopération allemande au Mali à travers le Programme Eau Potable et Assainissement (PEPA-GIZ) ou le Centre Régional pour l'Eau Potable et Assainissement (CREPA) à travers la promotion des latrines Écologique et Sanitaire (Ecosan) ont également marqué de leurs emprunts ce secteur.

Étudier le secteur de l'assainissement de base en milieu rural malien nécessite donc, un rappel des expériences antérieures au programme d'assainissement total piloté par la communauté. Cette mise en perspective historique permet de suivre les évolutions qui ont marqué la sphère de financement du secteur et ces effets de modelage des structures d'intermédiation sociale que sont les ONG locales.

2.3 Le déroulement de la phase de terrain

Les enquêtes faites d'observation et parfois d'implication directe dans les activités en lien avec le projet ont été menées par immersion (Frésia et Vidal, 2018) auprès des acteurs en présence dans le processus de mise en œuvre de l'ATPC. Le but recherché était surtout de faire ressortir les pratiques des agents de première ligne qui agissent au-delà des politiques et pratiques officielles de leurs organisations respectives. Par ailleurs, les entretiens menés dans le cadre de ce travail de recherche ont été faits dans des circonstances variées. La plupart a été effectué par intermittence, c'est-à-dire en parallèle à certains ateliers de formation des acteurs, des missions en rapport avec notre fonction de superviseur au sein d'une ONG locale auprès des conseillers *WASH* chargés de l'animation du projet dans les communautés rurales. Ce travail en parallèle répond au problème de l'accès difficile à certaines localités et aux acteurs, compte tenu de la dispersion géographique. C'est le cas par exemple des maires et services techniques des différentes communes.

Du fait de la dispersion géographique des villages encadrés ou en encadrement par les programmes ATPC, après des observations et enquêtes sur les généralités, nous avons restreint le terrain à trois villages des communes de Diedougou, et Kolokani. Le choix de ces deux villages (Bongoro, Beleko Soba et Koumi) nous a paru nécessaire pour un détail qui en dit long sur l'écosystème des ONG locales.

À Koumi dans la commune de Kolokani, les enquêtes se sont déroulées principalement de septembre à octobre 2020 pendant que nous travaillions avec une ONG locale en qualité de chargé de suivi-évaluation du programme ATPC et *WASH* dans 35 villages du cercle de Kolokani. Nous avions un emploi de temps partiel sur le terrain, ce qui nous laissait suffisamment de temps d'une immersion dans le village en dehors de notre temps de travail. Pour ce faire nous avons laissé tomber notre casquette de travailleur de projet, en partageant le quotidien des populations sans être accompagné par les conseillers. Nous accompagnions par exemple le président du comité local de suivi dans ses activités quotidiennes et profitions sans camper un cadre d'entretien formel pour recueillir des informations sur le sujet. La même

stratégie a été adoptée pour les entretiens avec les jeunes, les femmes et les services techniques impliqués dans le processus ATPC dans le village.

Par ailleurs, le déroulement du terrain dans les villages de la commune de Diedougou n'est intervenu que plus tard dans notre recherche. Lorsque nous nous sommes aperçus de la nécessité d'élargir le travail à des villages déjà certifiés. C'est ainsi que les enquêtes dans cette localité se sont déroulées du 15 juin au 30 juillet 2022. Cette fois, compte tenu de notre emploi du temps chargé, parce que nous devons assurer le suivi-supervision des activités des agents de terrain dans une aire géographique dispersée (Kangaba, Dioïla) nous disposions de moins de temps par rapport à notre fonction précédente.

Afin de mieux saisir les aspects pertinents de notre sujet, nous avons produit des guides d'entretien par types d'acteurs concernés pour les enquêtes. Nous avons priorisé l'approche qualitative appuyée quelques rares fois de chiffres illustratifs. Les outils ont essentiellement été administrés aux sujets cités précédemment à l'aide d'entretien à questions ouvertes et exceptionnellement des focus groupes, en ce qui concerne les acteurs au niveau village (les CEHA).

Du fait de la mobilité fréquente des travailleurs de première ligne des ONG de mise en œuvre de l'ATPC nous nous sommes fait assister par un guide d'entretien en ligne à l'aide du logiciel « Google Forms » disponible sur internet. L'exercice avait pour but d'élargir notre compréhension du sujet à travers le croisement des points de vue émanant de travailleurs de structures différentes.

Il convient par ailleurs de noter que l'observation participante a pris une place importante dans notre démarche de chercheur impliqué. Elle s'est étalée sur toute la durée de nos fonctions précédemment évoquée. Pour cela et bien avant la définition des outils classiques d'enquêtes nous avons profité des séjours périodiques de terrain pour provoquer des échanges à l'improviste sur notre sujet. Ainsi, après délimitation du sujet, nous avons séjourné pendant quatre mois à cheval entre les villages de Koumi, commune de Kolokani et Bongoro et Beleko Soba dans la commune de Diedougou dans le but d'affiner les données recueillies antérieurement.

En tout, nous avons interviewé 25 responsables de comité local d'eau, d'hygiène et d'assainissement ; 4 maires ; 3 chefs de service d'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances ; 10 agents d'ONG locales ; 1 chef de division assainissement régional ; 2 agents de la Direction nationale de l'assainissement ; 2 leaders jeunes, pour un total de 47

entretiens et tenu 5 focus groupe avec les *tontines* de femmes. Les entretiens ont ensuite fait l'objet de transcription, de traitement, d'assemblage des idées, d'analyse et d'interprétation des résultats dans le corps du travail au fil de l'argumentation.

2.4 Difficultés rencontrées dans la conduite de la phase de terrain

La principale difficulté résultait du fait de la gestion de la relation d'enquête par faute de pouvoir bien ménager notre casquette de praticien-chercheur. De même, il nous a été difficile de prendre une distance avec l'empathie que suscite la situation de l'aide et la normativité des discours entretenus par les ONG dans lesquels elles investissent énormément.

Ensuite, une autre difficulté rencontrée a été la nature des discours recueillis en contexte d'intervention. Elle interroge la gestion du rapport de l'enquêteur à l'enquêté au sein d'un dispositif d'aide. Être agent de projet et travailler sur ce même projet soulève des questionnements de tous bords. Pour l'employeur, cette entreprise porte le risque de trop dire dans un secteur gouverné par des non-dits faisant encourir à la structure, le risque de discrédit auprès des bailleurs. Du côté des interlocuteurs de terrain, notre posture a fortement contribué à circonscrire les discours dans le seul registre de la bienfaisance qu'apporte un projet de développement, ce discours, lui-même étant le fruit d'un long processus de fabrique du monde de l'aide. Nous avons ainsi eu du mal à les faire sortir de ce champ.

Enfin, la dernière difficulté majeure à laquelle nous avons été buté est celle d'une expression très courante dans le milieu des bailleurs de fonds des projets ATPC au Mali. Il s'agit du « devoir de précaution » qui est revenu constamment dans les négociations d'entretien avec les acteurs de ce milieu. L'expression « devoir de précaution envers X ou Z ONG » semblait être importante aux yeux de ces derniers, au point de nous refuser l'entretien dès lors que notre identité de travailleur du secteur venait à se savoir.

Ces difficultés ont pu être surmontées grâce aux cours dispensés dans le cadre du master par les enseignants chercheurs issus d'aires géographiques et culturelles variées. Elles ont pu être dépassées aussi, grâce à la richesse et les multiples enseignements tirés des séminaires généraux, des Workshops, des colloques internationaux de haut niveau, auxquels nous avons eu l'opportunité de participer. Particulièrement, le colloque universitaire de Bamako organisé par le LMI-MaCoTer, qui s'est tenu en novembre 2019 sur le campus universitaire de Kabala, et qui a été pour nous une source inestimable tant est que les expériences sur la notion d'accès aux terrains dits « difficiles » et aux discours naissants en contexte de dispositif d'aide, ont été

suffisamment exposés par les chercheurs venus d'Europe et d'Afrique. Parmi ces exposés, nous nous sommes beaucoup inspirés de la notion de recherche par « perruque » développée par le chercheur Véréna Richardier dans le cadre des travaux en lien avec sa thèse de doctorat au sein de Secours Islamique France (SIF), une agence islamique de développement. Comment négocier son accès au terrain ? Le choix de la bonne information par la triangulation (consiste à confronter les informations recueillis avant de les utilisées) des données, l'exercice de la réflexivité (consiste à interroger sur sa propre posture et actions en situation de recherche) sont entre autres thématiques auxquels nous nous sommes inspirés pour dépasser les difficultés rencontrées tout au long de la phase de terrain.

2.5 Présentation des terrains : commune de Diedougou et Kolokani

2.5.1 Commune de Diédougou : Bongoro et Beleko Soba

Diédougou est une commune du Mali. Elle est située dans le cercle de Dioïla, Région de Koulikoro. La commune compte 32 villages/quartier ou fraction suivantes : Beleko soba, Bleindio bougou, Bongoro, Cingala, Diana makerela, Diana soba, Diawarala, Dougouyala, Famola, Fienkala, Flala damene, Flala fahiri, Fougadougou bougoula, Fougadougou n'tiola, Fougadougou zabadiana, Gueguena bamana, Gueguena flala, Guelekoun, Kindia noumana, Kindia socoura, Kologna, Koloko, Koloni, Korodougou falani, Korodougou marka, N'golokouna, Noumouna, Seyla missirala, Seyla soba, Thio, Tiecounela soba, Tlebi bougoula.

Le premier Maire de la commune, du nom de Tièfolo Coulibaly, un militant de l'ADEMA-PASJ a été élu en 2004 à la faveur de la dynamique de la décentralisation enclenchée au Mali dans les années 1990 à 2000²⁹. Au dernier recensement général de la population et de l'habitat, la commune comptait 39 021 hab.

L'économie de la commune est essentiellement basée sur l'agropastorale avec une prépondérance pour l'agriculture à travers la culture du coton introduite par la CMDT depuis la campagne 1957-1958. Les populations sont composées d'ethnies Bambara, Peulh et Dioula et on dénote une coexistence pacifique entre les religions traditionnelle, chrétienne et musulmane. La commune regorge d'importantes organisations et associations de base. Parmi lesquelles, les associations villageoises, actuellement Coopérative de producteurs de coton (CPC), sont très dynamiques grâce aux activités d'épargne et de crédit qu'elles entretiennent sous la roulette des institutions de micro-crédit telle que Kafo-Jiginew au Mali.

²⁹ Loi N°99-035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales de cercles et de régions.

La commune fait état de plusieurs antécédents de programmes/projets de développement ayant été menés par des ONG comme BORNEFonden, Plan-Mali, SNV, ACODEP intervenant dans le domaine de l'autonomisation des femmes à travers l'aménagement de jardin maraicher, de centre de transformation agro-alimentaire d'huile de Karité ou de savon.

Les villages de Bongoro et Beleko Soba auxquels nous nous intéressons dans le cadre de ce travail comptent respectivement 1233 hab. soit 560 hommes, 673 femmes, 86 concessions et 213 ménages – 4687 hab. soit 2268 hommes, 2419 femmes, 520 concessions et 216 ménages (Données démographiques de la commune RGPH 2009). Leur particularité réside dans le fait de leur participation à un programme d'assainissement total piloté par la communauté, lors duquel le village a été certifié « village propre » depuis 2012 par Plan-Mali.

2.5.2 Commune de Kolokani : Koumi

La commune relève du cercle de Kolokani (Région de Koulikoro). Celui-ci couvre une superficie de 14 380 km². Il est limité à l'est par le cercle de Banamba, au Sud-Est par le cercle de Koulikoro, à l'Ouest par le cercle de Kita et de Diéma, au Sud par le cercle de Kati et au Nord par le cercle de Nara. Il reçoit en moyenne 500 à 800 mm de pluies par an réparties sur 5 mois d'hivernage de juin à décembre. Le cercle est divisé en 10 communes : Didiéni, Guihoyo, Kolokani, Massantola, Nonkon, Nossombougou, Sagabala, Sebekoro, Tioribougou, Ouolodo.

La commune de Kolokani compte 35081 habitants (RGPH 2009). Quant au village de Koumi, sa population est estimée à 2 108 hbts avec 139 concessions. La particularité du village en matière de dispositif d'assainissement est qu'il a mainte fois bénéficié d'intervention d'ONG en ATPC sans jamais être certifiés. Dans le milieu des ONG, le village est qualifié de « difficile », « récalcitrant », d'« absence de motivation » et bien d'autres qualificatifs pour justifier leur incapacité à conduire à l'état FDAL. Si, le village a participé à plusieurs programmes depuis 2009, il a fallu attendre 2021 pour qu'il soit certifié par une ONG locale alors même que des ONG internationales avaient échoué.

Chapitre III : Historicité des pratiques de bienfaisance au cœur des ONG

Les ONG sont des organisations qui investissent le secteur du caritatif étant entendu dans le sens d'un groupe de personnes agissant pour les plus pauvres. Cette préoccupation pour la lutte contre la pauvreté a évolué vers le terrain plus vaste du développement. La première mention

de ce sigle sous la forme actuelle remonte à 1945 par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Pour elle, il s'agissait d'organisations indépendantes pouvant être associées aux discussions internationales du fait de leurs expériences et la connaissance du terrain. Pourtant les registres pratiques qu'elles mobilisent dans le cadre de leur action à l'endroit des bénéficiaires n'a rien de nouveau. Au contraire, les sociétés ont diverses manières d'organiser les rapports entre personnes de niveau de vie différent, de sorte que chacun se sente intégré dans le groupe. Cette intégration peut prendre diverses formes, coutumières, religieuses...

En effet, chaque groupe humain a recours à divers mécanismes sociaux de protection de ses membres face aux dangers qui menacent son existence. Une des manifestations de cette protection de l'unité du groupe dans un souci de maintenir l'équilibre social est la solidarité. Dès le XVIII^{ème} siècle, Emile Durkheim a mis en avant la notion de la solidarité (mécanique et organique) caractéristique des sociétés traditionnelles pour expliquer les liens d'interdépendance au sein de la société. Dans ces types de sociétés, c'est la conscience collective qui domine fortement les consciences individuelles et l'individu n'existe que par elle et pour elle. Le lien social apparaît ainsi plus fort et la cohésion sociale du groupe est maintenue grâce aux mécanismes d'entraide entre différents groupes sociaux.

Dans cette esquisse historiographique de ce que fut la notion d'aide auparavant, nous partons du fait que les ONG naissent dans un environnement social empreint de culture. Par conséquent, elles s'inspirent de ces mécanismes à la fois traditionnels et religieux tout en les mobilisant dans le cadre de leur action de tous les jours. De ce fait, nous évoquerons en premier lieu la façon dont cette question était prise en charge dans les sociétés traditionnelles africaines avant de nous intéresser à la manière dont les religions abrahamiques ont successivement traité la question du « prendre soin d'autrui ». Cet exercice répond à un intérêt pour notre argumentaire. Il s'agit de resituer les interventions des ONG dans un cadre historique plus large qu'elles, celui reconnu seulement en 1945.

3.1 ONG et fonds culturel de référence dans les sociétés traditionnelles africaines

Dans les sociétés dites traditionnelles et plus particulièrement africaines, la référence aux ONG fait clairement état de la solidarité et des mécanismes de sociabilités entre familles, ethnies et clans. Le symbolique primait beaucoup sur le matériel et les échanges en nature étaient presque

la norme. L'une des pratiques la mieux connue est le mariage. L'entretien de cette pratique sociale pouvait être un gage d'un pacte de non-agression tout en entérinant des échanges symboliques entre les deux clans ou familles le plus souvent en force de travail.

Les sociabilités traditionnelles s'exprimaient aussi à travers les différents groupes sociaux de la parenté, des réseaux d'alliances, à travers les fraternités d'âge, appelées « *flan kulu* » (lit. Groupe d'âge en langue vernaculaire Bamanankan). Georges Balandier (1958) dans une communication délivrée le 23 juin 1958 et publiée par l'Institut d'Etude du Développement Économique et Social en 2016³⁰ expliquait que les structures sociales traditionnelles de solidarité africaine parvenaient à assurer une sorte de sécurité sociale à l'individu bien plus forte que dans le cas des structures modernes de l'économie libérale qui accentue les inégalités et crée des marginaux. Dans le même article, l'auteur soutient son argumentaire avec plusieurs études de cas et dont nous avons pris le soin de retenir deux exemples qui nous semblent plus parlants. La première étude de cas qui a porté sur les peuples du Bas-Congo montre avec acuité la prééminence du collectif au mépris du niveau de vie des classes. Dans ce peuple, la notion de bien individuel n'existait pas et toute la richesse du village était placée sous le contrôle du seul chef et dont l'usage suivait un schéma prédéterminé et connu de tous. Cette richesse collective servait à trois causes principales qui étaient : (1) les investissements sacrés (fêtes, cérémonies rituelles pour une bonne fécondité au sein du groupe, par exemple) ; (2) le renforcement politique et la recherche du prestige social du groupe ; (3) la mise en place d'un fonds de garantie sociale pour les membres du groupe en cas de détresse.

Le deuxième exemple quant à lui, illustre de façon très remarquable l'attachement continu des individus et la persistance de cette « sécurité rudimentaire » dont a fait mention l'auteur et qui se poursuit même en dehors du milieu de vie d'origine dans le contexte urbains. C'est le cas des citadins dans les villes qui gardent un fort attachement avec leur milieu d'origine et manifestent à cet effet une solidarité familiale via l'alimentation quotidienne de la caisse commune au village. Pour Balandier il ne s'agit pas là, d'une simple manifestation du niveau de vie satisfaisant du citadin sur son épargne, ce geste va bien au-delà. Cette contribution aux dépenses de la famille au village constitue une espèce de garantie pour le citadin au cas où il serait contraint de retourner dans son milieu d'origine pour raison de faillite ou d'autres situations plus malencontreuses.

³⁰ Balandier, G. (2016). Les structures sociales traditionnelles et le problème du développement. Paris, Editions *Présence Africaine*, N°194, pages 131-151

L'évocation de ces exemples revêt une double nécessité. D'abord, le premier à l'avantage de nous renseigner sur la faible teneur du concept de « pauvre » dans les sociétés traditionnelles parce que la richesse n'avait ni de valeur individualisant encore moins matérielle. Ensuite le second constat explique que malgré le changement de contexte, les formes de solidarités traditionnelles ne s'estompent pas pour autant. Au contraire, elles persistent et dans certains cas contribuent à fortifier le capital social³¹ du citoyen.

En étudiant la société traditionnelle algérienne, Pierre Bourdieu (1963) explique que chez les *felah*³², l'entraide se manifeste à travers les relations de consanguinité d'une part et par la coopération et la force du travail collectif, d'autre part. Par ailleurs, il poursuit que si le premier cas a une assise profonde parce que relative à la famille, le deuxième cas est plus disposé à prendre fin, dès lors que les fins communes poursuivies ont été atteintes par le groupe. Une telle organisation est généralisable à la plupart des sociétés traditionnelles à priori rurales aux moyens d'existence essentiellement agraires³³.

En milieu rural malien, il n'est pas rare de constater pour ceux n'ayant pas obéi à la tentation de migrer vers les centres urbains, l'existence d'institutions sociales sur fond de besoin de main d'œuvre. C'est le cas par exemple des *Ci kulu* ou *Ci ton* (lit. Groupement de labour), *hine ci* (lit. Labour de pitié)³⁴ et bien d'autres exemples qui servent d'amortisseur sociale pour les plus vulnérables. De telles initiatives ont été identifiées chez les paysans en milieu rural haïtien. Une solidarité paysanne qui permet aux plus démunis (en termes de bras valide et ou de moyens de subsistance), de pouvoir travailler leur champ face aux difficultés de plus en plus croissantes dans les endroits reculés. De même qu'au Mali, cette forme de solidarité peut trouver son origine dans la politique socialiste de champs collectifs sous le Président Modibo Kéïta.

Ainsi, les solidarités en milieu traditionnelle encore marquées par une forte spécialisation agraire, s'expriment pour beaucoup à travers la force de travail, compte tenu de la rareté des ressources monétaires. Somme toute, on retient de cet argumentaire que la base culturelle ayant donné naissance au phénomène d'ONG, en l'occurrence l'aide, était présente dans les sociétés

³¹ Le concept de capital social n'est pas de nous. Nous l'empruntons à Pierre Bourdieu.

³² Paysan, petit propriétaire agricole dans certains pays arabes (Egypte, Arabie ou la Syrie)

³³ Bourdieu Pierre. La société traditionnelle : Attitude à l'égard du temps et conduite économique. In : Sociologie du travail, 5^e année n°1, Janvier-mars 1963. pp. 24-44.

³⁴ Dans le terroir du mandé, précisément dans la commune de Hambaladougou Kéniéba, lorsque le mari d'une femme décède et que cette dernière n'a que de tous petits enfants, les autres femmes du village se regroupent pour l'aider à labourer la parcelle de champs de son mari. C'est à la fois une solidarité féminine mais à fort caractère communautaire et une façon pour elles de s'assurer que la défunte et ses enfants ne manquent pas de quoi se nourrir.

traditionnelles mais sous une forme symbolique. Outre cette solidarité symbolique, le plus souvent en nature, les différentes religions monothéistes ne sont pas restées en marge. Elles se sont chacune, à leur manière, exprimées sur la question de la prise en charge des effets d'inégalités sociales, de pauvreté, des situations de déficiences humaines et bien d'autres problèmes qui touchent à la préservation de l'humanité.

3.2 ONG et référence culturelle dans les religions abrahamiques

Par religion abrahamiques, nous nous référons aux religions monothéistes révélées encore appelées religions du livre : judaïsme, christianisme et islam. Le vocabulaire que nous avons mobilisé fait appel à des concepts comme la solidarité, l'aide de Dieu, l'aide aux indigents, la bienfaisance, la charité, les œuvres etc.

3.2.1 ONG et judaïsme

Dans la religion juive, aider autrui en l'occurrence le pauvre serait inscrit dans les 613 commandements de la loi juive « la Torah ». La charité fait partie des actes qui n'ont pas de limite fixée par la Torah³⁵ (Zytnicki, Colette et Sibon, Juliette, 2014). Mais à l'opposé du christianisme et de l'islam, dans le judaïsme, la notion de charité a une apparence connotée impliquant une posture d'humiliation pour celui qui reçoit l'aumône. Ainsi, dans la religion juive, on parlera plutôt de justice en lieu et place de la charité. Faire don d'une partie de ce qu'on a pu accumuler dans le monde ici-bas est une obligation philosophique de justice et de morale pour tout juif, dans le but de jouer sa partition dans la réparation des inégalités sociales³⁶.

Chez les juifs, la notion de richesse est entendue dans son sens le plus large possible. Elle ne se limite pas à la richesse matérielle seulement mais englobe tout acte de bienfaisance. Tout le monde peut être charitable, qu'il soit pauvre ou riche, car elle inclut du temps, des soins, de l'hospitalité, de l'attention etc.

Ainsi, dès les années 1809, a vu le jour en France, le Comité Bienfaisance Israélite de Paris (CBIP). Le comité avait pour but de centraliser les expériences passées de la communauté juive en matière d'actions charitables. En plus de la *tsedaqah*³⁷, les actions évoluent avec la création

³⁵ Zytnicki, Colette et Sibon, Juliette, « Introduction au dossier : Charité et bienfaisance dans le monde juif en diaspora », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 15 | 2014, mis en ligne le 29 mars 2014, consulté le 08 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/framespa/2710> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/framespa.2710>

³⁶ Article Wikipédia : La charité, consulté le 18 Février 2022.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Charit%C3%A9#cite_note-0-3

³⁷ Le terme de *tsedaqah* renvoie à la charité institutionnelle et signifie « aumône », « contribution aux œuvres ». Sa racine *tsedeq* signifie « justice », dans le sens d'une justice exercée par le magistrat et auquel l'individu doit se

du CBIP-COJASOR en 2000. Dès lors cette fondation devient l'organisme central de l'action sociale de la communauté juive à Paris. Elle est chargée de : l'accueil des survivants de la Shoah³⁸, des juifs d'Europe de l'Est, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, les crises économiques contemporaines, la distribution de paquets alimentaires, l'habillement, la scolarisation des enfants de familles démunies, la prise en charge partielle de l'hébergement, l'hospitalisation des malades, le placement en maison de retraite des vieilles personnes, la prise en charge des enfants de personnes fusillées entre autres.³⁹

Zytnicki, Colette et Sibon, Juliette (2014) explique que l'assistance aux pauvres et orphelins revêt plusieurs dimensions dans la société juive : de la bienfaisance, qui peut atteindre à la fois les vivants et les morts et pas qu'axée sur l'argent, à la *Tsedakah*, qui ne peut atteindre que les vivants par sa valeur exclusivement basée sur l'argent. Les deux auteurs poursuivent en expliquant que la collecte et les modalités de distribution de la charité chez les juifs pouvaient faire l'objet d'intervention d'institutions publiques.

3.2.2 ONG et culture chrétienne

Dans la pensée chrétienne, le point de croisement avec les ONG dans la pratique fait référence au mot latin *agape* qui signifie amour envers Dieu et non dans le sens charnel. Pour dépasser ce tiraillement sémiologique, au IV^{ème} siècle apparaît le mot *charitas* (du latin et qui signifie action de chérir) dans une traduction de la Bible en latin par Saint Jérôme⁴⁰. La traduction française donne par la suite le mot charité qui met en relief l'amour entre les créatures. Plusieurs passages bibliques font ainsi référence au fait de prendre soin de l'autre et dont nous nous sommes permis de rapporter trois d'entre eux ici :

Lorsqu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon Pierre : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » Il lui répondit : « Oui, Seigneur, tu sais que j'ai de l'amour pour toi. » Jésus lui dit : « Nourris mes agneaux. »

conformer. L'assistance des pauvres n'est pas une faveur mais un devoir. Celui qui pratique la *tsedakah* est un *tsadiq*, un « juste ». Zytnicki, Colette et Sibon, Juliette, 2014, p.3

³⁸ Lire l'article Wikipédia : **Shoah** : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Shoah>

³⁹ Lire Laure Politis, « Les archives du CBIP/CASIP et du COJASOR : des sources pour une histoire de la bienfaisance et de l'action sociale juive de 1809 à nos jours », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 15 | 2014, mis en ligne le 29 mars 2014, consulté le 19 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/framespa/2732> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/framespa.2732>

⁴⁰ La Vulgate, la Bible traduite par Saint Jérôme, <https://aufildelapense.wordpress.com/2021/09/30/la-vulgate-la-bible-traduite-par-saint-jerome/>, consulté le 21 Février 2022.

Il lui dit une deuxième fois : « Simon, fils de Jonas, m'aimes-tu ? » Pierre lui répondit : « Oui, Seigneur, tu sais que j'ai de l'amour pour toi. » Jésus lui dit : « Prends soin de mes brebis. »

Il lui dit, la troisième fois : « Simon, fils de Jonas, as-tu de l'amour pour moi ? » Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit, la troisième fois : « As-tu de l'amour pour moi ? » et il lui répondit : « Seigneur, tu sais tout, tu sais que j'ai de l'amour pour toi. » Jésus lui dit : « Nourris mes brebis. (Successivement Jean 21, versets : 15, 16, 17)⁴¹

Le verbe « nourrir » qui est employé ici peut être interprété sous l'angle de la perpétuation de l'humanité avec au cœur, la subsistance par l'alimentation. Nourrir les nécessiteux est donc une recommandation divine. L'expression de la charité répond également à la question du souci du bien-être d'autrui. Elle est à ce titre, la manifestation de la foi en une croyance et se traduit par le dévouement en une cause.

Les premières formes d'expression de la charité remontent autour des confréries chrétiennes d'occident. Ces confréries sont régies par un rapport de fraternité basé sur le serment. Elles sont essentiellement portées par l'Eglise et composées d'un groupe restreint adeptes d'une paroisse et soumises à l'autorité morale de l'évêque. Un des principes de base qu'incarnait chaque membre était le don de soi sans attendre la moindre récompense de la part de la confrérie.

Si les confréries existent dès le moyen âge entre le X-XIème siècle, il a fallu attendre les années 1348-1351 avec les grandes épidémies de la peste noire et le besoin d'ensevelir les morts, pour qu'elles commencent à s'imposer dans la sphère du service religieux. Ainsi, les obligations d'une confrérie allaient de l'inhumation des membres de la charité, à la participation aux cérémonies religieuses jusqu'à l'assistance aux indigents de la paroisse.

Catherine Vincent⁴² (1988), démontre dans sa thèse de doctorat la portée exclusivement religieuse de ces types d'organisation à travers la mise en exergue des charités du département de l'Eure en France. Selon elle, ces charités qui comptaient déjà 550 en 1842 assurent le rôle d'amortisseur social pour les familles des défunts membres à travers : la prise en charge des dépenses ostentatoires liées à la cérémonie funèbre et l'inhumation. Il s'agit ici, d'une charité « d'entre soi », entre les membres.

⁴¹ Plus d'information sur le site : <https://topbible.topchretien.com/dictionnaire/charite/>

⁴² Lire Venard Marc. Catherine Vincent, Des charités bien ordonnées. Les confréries normandes de la fin du XIIIe siècle au début du XVIe siècle. In : Annales. Économies, sociétés, civilisations. 46^e année, N. 6, 1991. pp. 1308-1310;

Nous avons vu dans la littérature critique le rôle du mouvement de la croix rouge dans la diffusion du principe d'aide aux plus démunis et la formalisation du secteur. L'existence de pratiques séculaires d'assistance et du secours aux nécessiteux en cours dans les entités des œuvres, des confréries et plus globalement de l'Eglise, ont largement profité aux organisations non gouvernementales de confession chrétienne de la période contemporaine. Aujourd'hui encore, cette orientation religieuse est palpable dans des ONG confessionnelles à la base, telles que Caritas, Care International, World Vision, la Croix rouge etc.

3.2.3 ONG et culture musulmane

En islam, porter assistance à une personne est un droit pour la personne nécessiteuse. A ce titre le livre saint de l'islam qu'est le Coran mentionne qu'il s'agit d'un « droit connu » pour un quémendeur, une personne pauvre et un voyageur, d'être assister par tout musulman pratiquant. « Donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu'au pauvre et au voyageur (en détresse). Et ne gaspille pas indûment [pour toi-même], » dit la sourate 17, verset 26⁴³.

En islam, venir en aide à son prochain est une recommandation canonique. Plusieurs versets du coran (livre qui sert de guide aux musulmans) font mention de ce passage. La structure et les modalités de l'aide évoquent les notions de la « Zakat » et de la « *sadaqati* » en langue vernaculaire qui n'est ni moins ni plus qu'une déformation du mot arabe « *sadaqa* » qui veut dire l'aumône.

La zakat, aumône basée sur le principe de redevabilité. C'est dire que tout enrichissement doit être bénéfique à tous. Il s'agit d'un impôt, dont les contours sont définis par les hadiths (jurisprudences reçues du Prophète Muhamad (psl), perçu et redistribué aux nécessiteux par le califat (souverain d'un Etat régi par la charia) dans les Etats islamiques. En l'absence de la charia, ce sont les Imams qui sont chargés de ce rôle dans les mosquées. Outre la dimension sociale (participer à aider les pauvres), la zakat revêt une dimension individuelle (obligation religieuse) et une dimension licite (rendre licite sa richesse). Contrairement à la charité chrétienne, « la zakat est une obligation. La zakat est l'acquittement obligatoire d'un devoir. Cet argent n'est pas à nous. Il appartient aux pauvres. » Dixit Tariq Cheema, le président du Congrès mondial des philanthropes musulmans.

En Afrique, l'effet conjugué de la révolution iranienne de 1979, la chute du mur de Berlin en 1990 et la défaite de l'idéologie soviétique et la mondialisation ont permis l'émergence de

⁴³ La redevabilité dans l'islam : <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/report/95821/politique-humanitaire-la-redevabilit%C3%A9-dans-l%E2%80%99islam> consulté le 21 février 2022.

nouveaux acteurs. Ces derniers ont tendance à se substituer parfois aux structures classiques chargées d'apporter de l'aide aux pauvres : les mosquées et les Zaouia (Établissements religieux sous l'autorité d'une confrérie musulmane). Il s'agit des mouvements associatifs d'obédience Salafi (l'islam des origines, c'est-à-dire la voie du prophète (psl) et les trois générations des compagnons) calquées sur le modèle néolibéral datant des années 90. Durant cette période, le secteur de l'aide dans la dimension musulmane va prendre un tout autre tournant. Cette nouvelle dynamique a abouti de fait à la création d'association à l'image de cette nouvelle configuration dans plusieurs pays. *International islamic relief agency* ; AMA au Koweït ; *Islamic relief* en Grande Bretagne ; Secours islamique France, sont entre autres exemples illustratifs témoignant du sentiment de la résurgence islamique partout dans le monde. Toutefois il faut noter que cette grande mobilisation des musulmans a été considérablement influencée par le poids idéologique des frères musulmans d'Egypte et la forte mobilisation financière des pays du golfe.

DEUXIÈME PARTIE

La notion d'assainissement : *de la sphère étatique aux organisations non gouvernementales*

Chapitre I : L'assainissement vers la construction d'un secteur autonome

Dans ce chapitre nous partageons certaines expériences de gestion de la question de l'assainissement à travers le temps, en occident d'abord et ensuite au Mali à travers une approche historique.

1.1 En occident

Les premières techniques d'assainissement ont été utilisées depuis l'époque romaine. Tous les écrits convergent sur l'ancienneté de l'égout de la *Cloaca Maxima*⁴⁴ dans la Rome antique. Pourtant, il a fallu attendre la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, précisément en 1854 lorsque Dr. Snow, médecin britannique a démontré la corrélation entre l'insalubrité et la propagation de l'épidémie du Choléra dans le quartier Soho de Londres. Mais, avant Snow, une première tentative d'explication du fléau avait été donnée par le Pr Jean-Noël Fabiani, professeur d'histoire de la médecine⁴⁵, pour qui, l'air serait à la base de toutes les maladies infectieuses et dont le choléra. Mais, cette théorie s'est avérée inexacte pour expliquer le mécanisme de contagion de la pandémie du Choléra au *Board Street*⁴⁶. C'est à la suite des faiblesses de cette théorie que Dr Snow parvient à la conclusion que la maladie était causée par voie de contamination hydrique, qui se serait effectuée par infiltration à partir des égouts pour contaminer le stock d'eau de la pompe du quartier. Il faut par ailleurs noter que si ces résultats ont eu peu d'écho dans la communauté sanitaire d'antan, ils ont néanmoins permis de stopper la chaîne de contamination de la maladie du Choléra dans ledit quartier. Ce n'est que plus tard, en 1883, soit 30 ans après que la bactérie à la base de la maladie a été découverte par le médecin et microbiologiste allemand, Robert Koch.

De ce rappel du contexte historique, nous retenons deux éléments. D'une part, l'assainissement est une question liée à l'environnement humain, et la conséquence des habitudes humaines peu salubres, d'autre part. Sa mauvaise gestion peut être vecteur à la fois de création et de transmission de maladies respiratoires et hydriques. Ces expériences de lutte contre le choléra dans le contexte britannique, marquent le début de la constitution de l'assainissement en tant

⁴⁴ La *Cloaca Maxima* est un long canal, principal égout collecteur de la Rome antique. Il combine trois fonctions : la récupération des eaux de pluie, l'évacuation des eaux usées et l'assainissement des marécages. Le début des constructions remonte à 600 ans av. J-C. Pour plus d'informations, lire l'article de Wikipédia [en ligne], consulté le 27 janvier 2022. https://fr.wikipedia.org/wiki/Cloaca_Maxima#Histoire

⁴⁵ <https://www.allodocteurs.fr/maladies-maladies-infectieuses-et-tropicales-cholera-histoire-de-la-medecine-john-snow-et-le-cholera-22920.html>, consulté le 27 Janvier 2022.

⁴⁶ Le quartier a changé d'appellation et est aujourd'hui appelé *Broadwick Street* en Soho à Londres (Royaume Unis)

que champ sanitaire autonome. Parallèlement au domaine global de la santé, celle-ci s'occupe de la gestion et l'évacuation des déchets liquides et solides, hors de l'environnement immédiat de l'homme, à travers un ensemble de systèmes.

Au Barcelone, Zarzoso, Alfons (2001) retrace l'histoire de la gestion de la salubrité publique. Selon l'auteur, les préoccupations pour la santé actuelle des populations n'est pas une nouveauté. Elle relevait du droit commun et de la stabilité sociale des citoyens en milieu urbain depuis le XIII^{ème} siècle sous la couronne d'Aragon. Cette volonté d'antan s'est très tôt traduite par la création de deux institutions chargées de veiller à la salubrité urbaine. C'est le cas par exemple des compétences du *Mostassaf*⁴⁷ créées par le gouvernement arabe en 1339. « Les attributions du *Mostassaf*, de Barcelone étaient de deux types : le contrôle du milieu urbain et la surveillance de la légalité et de la qualité des aliments. En ce qui concerne le premier type, le *Mostassaf* exigeait que l'on observe des mesures qu'actuellement nous considérons comme hygiéniques. Il obligeait les gens à débarrasser les rues et les places de marchés de tous les détritiques organiques d'origine animale ou végétale. En matière de qualité des aliments, il s'efforçait d'éviter la vente de nourritures avariées, souvent aidé en cela par les conseils d'un expert issu des corporations urbaines. En même temps, il faisait en sorte que les mesures de propreté soient aussi suivies sur les lieux de vente et respectées quant aux instruments utilisés comme, par exemple, les balances, les récipients, les couteaux... paradoxalement, la charge de *Mostassaf* était rarement attribuée à des médecins » (2001 : 2). Ainsi, le concept de la santé publique englobait le contrôle de qualité des aliments, le contrôle de l'expansion industrielle et l'assainissement de l'environnement urbain en Catalogne du XIII au XVIII^{ème} siècle. L'assainissement a donc longtemps constitué une affaire fondamentalement urbaine et largement guidée par les principes de la modernité.

1.2 Au Mali

Au Mali, l'intérêt pour les questions d'hygiène et d'assainissement remonte à la période coloniale. En effet, face à la menace grandissante de la fièvre jaune, l'administration coloniale de l'AOF entrepris certaines mesures législatives pour freiner l'évolution de la maladie. A travers les décrets du 14 avril 1904, l'administration coloniale s'est dotée d'un Comité

⁴⁷ Le *Mostassaf* était un magistrat municipal sous la couronne d'Aragon et avait à cet titre de multiples pouvoirs techniques comme chargé d'assurer la qualité, la mesure et le prix corrects des produits sur le marché ([inflation](#)); ainsi que pour l'application des règlements en vigueur dans la discipline qui a été traitée, en particulier l'urbanisme ou [les impositions fiscales](#). Il était également chargé de superviser la police urbaine, à l'époque le nettoyage de la ville, et les activités des guildes. Par conséquent, là où il existait, c'était l'une des plus hautes autorités municipales. Extrait d'article Wikipédia <https://ca.wikipedia.org/wiki/Mostassaf>, consulté le 15/08/2022.

d'Hygiène au Haut Sénégal Niger⁴⁸, afin de s'occuper de la gestion sanitaire de cette crise et protéger les fonctionnaires. La réunion du CH-HSN en date du 04 octobre 1913, à Koulouba, sous la présidence du gouverneur de la colonie, que nous avons pris le soin de transcrire, faisait état des informations suivantes.

Encadré 1: Réunion du CH-HSN

« Le comité d'hygiène du Haut Sénégal Niger s'est réuni le 24 octobre 1913 à Koulouba sous la présidence du Gouverneur de la colonie.

Ordre du jour

- Examen des mesures prophylactiques à prendre à Bamako
- Détermination des moyens de préservation contre Kati

Il s'agit de lutter contre les moustiques par la prévention et ou l'extinction de la maladie.

- Premier moyen préconisé était le comblement des puits de la ville qui sont les véritables sanctuaires d'éclosion du *stegomya* (moustique des régions tropicales dont une espèce transmet la fièvre jaune, la filariose).

Mais cette solution posait un certain nombre de problèmes surtout d'accès à l'eau pour les indigènes.

- La deuxième solution consistait à équiper les puits en margelle en planches étanches et placées sous la surveillance de gardien sanitaire

Source : fonds anciens 1855-1920, IH santé, IH 117 Santé, Comité d'hygiène du Haut Sénégal Niger-Procès-Verbal 1913 [transcrite par nous]

Suivant la même dynamique, des dispositions législatives furent prises pour organiser le cadre de vie dans les villes de Bamako et Kayes. Par exemple, un Arrêté du 1er juillet 1906, relatif aux eaux stagnantes dans l'intérieur des villes décrit dans le tableau ci-dessous.

⁴⁸ Archives Nationales : Fonds anciens 1855-1920, IH santé : IH 117 Santé, Comité d'hygiène du Haut Sénégal Niger-Procès-Verbal 1913

Encadré 2: Arrêté du 1er juillet 1906 relatifs aux eaux stagnantes dans les villes

Art.11 : L'évacuation des eaux pluviales : les terrasses et toitures de toutes constructions habitées ou inhabitées, les chéneaux et gouttières, les cours et dépendances doivent présenter des dispositions de nature à assurer l'écoulement sans stagnation des eaux pluviales. Aucun tuyau d'évacuation des matières usées ne débouchera dans les gouttières et tuyaux de descente.

Art.15 : Les écuries, étables (parc d'animaux bovins), water-closets et dépôts d'immondices doivent être à 10 m des installations d'eau potables de sorte à éviter leur altération.

Art.16 : Dans les agglomérations pourvues d'un réseau d'égouts susceptibles de recevoir des matières de vidanges, les habitations des rues desservies par ce réseau y seront reliées par des conduites convenablement établies. Tout ouvrage appelé à recevoir des matières usées, avec ou sans mélange d'eau ménagères ou de tout autre liquide, tels qu'égouts, conduits, tunnels, fosses, puisards, auront leurs revêtements

Source : fonds anciens, IH santé IH-112 arrêté concernant la construction et la salubrité des maisons, 1906, Arrêté du 1er juillet 1906 relatif aux eaux stagnantes dans l'intérieur des villes [transcrite par nous]

Les encadrés 1 et 2 montrent comment l'administration coloniale avait pris en charge la question de l'assainissement. Sans être véritablement posé en termes d'action de développement, préserver l'hygiène du milieu de vie consistait surtout à réduire conséquemment les vecteurs de contagion et de transmission de maladies.

Aujourd'hui, la question de l'assainissement se pose avec acuité aux Etats modernes. Elle interroge indéniablement la condition humaine et le rapport de celle-ci à son milieu de vie, son environnement. Pendant les deux dernières décennies, l'environnement a été au centre des débats et discussions politiques au plan international. La dégradation du climat oblige tant bien que mal les gouvernements, agences et organisations nationales et internationales à s'y intéresser. Les initiatives mondiales qui corroborent cet état de fait sont nombreuses. La plus remarquable reste la COP⁴⁹, une conférence internationale sur le climat qui regroupe chaque

⁴⁹ La COP21 s'inscrit dans un long processus de négociations internationales sur le climat :

- 1992 : Sommet de la terre. Les États reconnaissent l'existence d'un changement climatique d'origine humaine et s'engagent à lutter dans le cadre d'une convention internationale.
- 1997 : Protocole de Kyoto. Par ce protocole universel, les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5%.
- 2009 : Conférence de Copenhague. Les pays s'engagent à limiter le réchauffement climatique à 2°C, mais sans fixer d'objectifs contraignants pour y parvenir.
- 2014 : Conférence de Lima (COP20) : prépare les négociations de 2015 qui doivent se conclure par un accord à Paris. <https://www.apc-paris.com/COP-21>

année 195 Etats plus l'UE autour de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 1992. Cependant, ces mécanismes s'intéressent beaucoup plus à la pollution atmosphérique induite par l'émission de gaz à effet de serre produite par les grandes industries.

Face à la récurrence des menaces sanitaires répétitives et ces lots de vecteurs (dont l'assainissement), les Etats indépendants modernes, manifestent leurs inquiétudes de diverses manières. Des réformes législatives, à la création de département dédié et une déconcentration des services au niveau local, à l'amélioration technologique des dispositifs d'hygiène et d'assainissement, à l'éducation au changement de comportement des citoyens instituée dans les programmes scolaires aux fins d'adoption de pratiques saines, illustrent le poids de ces préoccupations.

Les politiques de prise en charge de l'assainissement varient ; les modes de gestion diffèrent d'un État à un autre. Ainsi, en France, la question de l'assainissement est une affaire des communes, qui la gère selon leurs orientations politiques communales. C'est pourquoi on rencontre diverses formes de gestion allant de la régie, à la concession, jusqu'à un système d'affermage, liant les prestataires aux autorités communales.

1.3 Cadre réglementaire et institutionnel de l'assainissement au Mali

Au Mali, Les premières initiatives d'organisation du cadre réglementaire du secteur de l'assainissement ont été prises par l'administration coloniale. Essentiellement tournées vers la prévention et la lutte contre la prolifération des vecteurs de transmission de la maladie à fièvre jaune qui a durement touché les administrateurs. Nous évoquions précédemment les actions du Comité d'Hygiène du Haut-Sénégal Niger. Un trousseau de règles juridiques fut adopté par l'administration de la colonie pour préserver la santé publique en AOF : Le décret du 14 avril 1904, relatif à la protection de la santé publique en AOF ; le décret du 10 mai 1910 modifiant l'article 16 du décret du 14 avril 1904 instituant les commissions d'hygiène dans les villes de Bamako et Kayes ; arrêté du 1^{er} juillet 1906 relatif aux eaux stagnantes dans l'intérieur des villes étaient entre autres dispositions prises pour organiser le cadre de vie de la colonie.

En 1992, la loi fondamentale du pays stipule dans son préambule que : « le Peuple souverain du Mali s'engage à assurer l'amélioration de la qualité de vie, la protection de l'environnement ». Son article 15 ajoute : « Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la

défense de l'environnement et la promotion de la qualité de vie sont un devoir pour tous et pour l'Etat ».

Cette ouverture conduit le pays à adhérer à plusieurs traitées et conventions internationales sur la protection de l'environnement, étant entendu dans le sens d'un cadre de vie assaini. En 1998, en lien avec les préoccupations constitutionnelles mentionnées précédemment, le pays s'engage dans une importante politique nationale sur l'environnement. En effet, la PNPE va mettre l'accent sur la nécessité d'« améliorer le cadre de vie des populations rurales et urbaines en dotant les centres urbains et ruraux d'infrastructures d'assainissement et en luttant contre les diverses pollutions, en particulier celles qui affectent les ressources en eau ». Ses objectifs spécifiques dans le domaine de l'assainissement en milieu urbains sont : (I) la création de stations d'épuration ou de dépollution des rejets liquides, (II) la construction de centres d'enfouissement technique des déchets solides et gazeux ; (III) le soutien aux initiatives locales (GIE, ONG et autres membres de la société civile) en matière d'assainissement, notamment de collecte et de traitement des déchets domestiques et (IV) l'élaboration d'une politique nationale d'assainissement (PNA : 2014 :8) »

Successivement, l'assainissement va gagner de la place parmi les préoccupations publiques. Les arguments soutenant l'étroitesse des influences néfastes de l'assainissement sur le maintien des populations dans la pauvreté gagnent en échos et expliquent son inclusion dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) en 2002.

Par ailleurs, le secteur de l'assainissement a longtemps été le grand oublié des politiques et priorités publiques des décideurs du Mali indépendant. C'est là que réside toute la difficulté d'antan de dissocier assainissement et environnement ; assainissement et santé ou assainissement de la politique de la ville et urbanisme. Mais, à partir de l'adoption du secteur de l'assainissement dans le calendrier international, en l'occurrence les OMD et les ODD, le secteur va connaître un essor considérable à la fois au niveau politique mais aussi institutionnel.

Sur le plan institutionnel, la montée en puissance du secteur s'est traduite par la création de la direction nationale de l'assainissement, du contrôle des pollutions et nuisances (DNACPN) en 1998 sans faciliter l'élaboration d'une PNA, telle que recommandé dans la politique nationale de protection de l'environnement. Plus tard, les autorités du Mali, en collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux ont appuyé la DNACPN à mettre en place un document de politique nationale dans le but de fédérer les actions disparates du secteur de l'assainissement au Mali. Adopté en 2014, la PNA est un document général qui précise les rôles et responsabilités

de chaque département impliqué, tout en tenant compte de la chaîne de déconcentration des services publics au Mali.

La PNA a été accompagnée de cinq stratégies sectorielles. Il s'agit de la stratégie nationale de gestion des déchets solides, la stratégie nationale de gestion des déchets liquides, la stratégie nationale de gestion des déchets spéciaux et enfin, la stratégie nationale des eaux fluviales. Le coût du financement était estimé à plus de 109 850 000 000 de FCFA pour une mise en œuvre efficace vers l'atteinte des OMD.

Du point de vue institutionnel, l'assainissement est géré à deux niveaux. Il y'a en premier lieu, les services publics : les institutions de la république du Mali en l'occurrence l'assemblée nationale à travers la commission développement rural et environnement ; le haut conseil des collectivités par l'intermédiaire du conseil communal ; le conseil économique, social et culturel qui veille sur l'amélioration du cadre de vie de la cité - et les services centraux de l'Etat qui sont le ministère de l'environnement et de l'assainissement appuyé par le Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de Gestion des Questions Environnementales (STP/CIGQE) et l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGESEM) ; le ministère de l'énergie, des mines et de l'eau à travers la DNH ; le ministère de la santé à travers le service de l'hygiène et de la santé publique ; enfin le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation qui fixe les éléments de la politique de décentralisation des responsabilités publiques dont l'assainissement. Le deuxième niveau d'intervenants est animé par les acteurs du service privé formel et informel ; la société civile et les partenaires au développement.

1.4 Les différents ouvrages d'assainissement en milieu rural dans le pays

Dans le contexte malien, les années 2009 ont été décisives pour le secteur. Elles ont été fortement caractérisées par une affluence accrue des partenaires techniques et financiers sur l'assainissement dans sa double dimension, urbaine et rurale au Mali. C'est aussi et également une date pionnière de l'avènement de l'ATPC au Mali sous le leadership de l'Unicef d'abord, puis d'autres organisations internationales dans le financement des OSC locales pour la mise en œuvre.

1.4.1 Les latrines traditionnelles

Globalement il s'agit des lieux de défécation naturels pratiqués par les populations n'ayant pas été en contact avec des organes intermédiaires dans le domaine de l'assainissement. Dans ces types d'infrastructure, les fèces sont soit laissés en plein air soit enfouies à l'aide de techniques comme « la méthode du choix », « trous à merde ». En outre, les latrines traditionnelles sont des infrastructures et équipements faites à base de matériaux locaux et servants de lieu de défécation. Selon l'étude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome réalisée par Eau vive, une latrine traditionnelle est faite d'« une simple fosse d'environ 2m de profondeur recouverte soit d'une dalle possédant un trou de défécation, soit d'une planche posée en travers de la fosse, ou encore d'un simple assemblage de branches recouvert de boues séchées ou de terre » (2010 : 16).



Photo 1: 09 février 2022. Vue intérieure d'une latrine traditionnelle que j'ai prise lors d'une mission de suivi des activités du projet promotion de l'hygiène en milieu scolaire et communautaire dans le village de Danga, commune de Hambaladougou Kéniéba, cercle de Kangaba dans la région de Koulikoro. J'étais chargé de suivi & évaluation au sein de l'ONG Solidarité Plurielle.

Elles sont en général le premier niveau d'adoption de mesures d'assainissement dans les communautés rurales et le résultat d'un niveau de prise de conscience des dangers que constitue la DAL ou non, soit du fait de l'intermédiation social d'une OSC ou de la simple circulation des personnes entre le milieu rural et urbain. Cependant, selon le classique des infrastructures d'assainissement autonome du programme conjoint de suivi eau-assainissement de l'OMS/Unicef (JMP 2020), les latrines traditionnelles ne présentent pas les caractéristiques d'un dispositif amélioré. Bien qu'elles permettent de limiter la DAL ; ne coûte pas cher ; réalisable par l'utilisateur (surtout en milieu rural) ; pas besoin d'eau pour fonctionner ; facile à entretenir, ces latrines présentent beaucoup d'inconvénients du point de vue hygiénique : nuisance considérable en raison de la présence des mouches et insectes (moustiques si la fosse est humide) ; mauvaises odeurs ; vidange impossible sans détruire les supports ; difficultés d'entretien. Pourtant, selon les critères de l'ATPC classique, les latrines traditionnelles ne sont pas proscrites du moment qu'elles permettent de stopper la DAL.

1.4.2 Les latrines à dalle Sanplat

Il s'agit d'une technologie dotée d'une armature en béton de 1m de diamètre en générale de dalle SanPlat (un acronyme anglais qui veut dire *Sanitary Platform* ; Plateforme Sanitaire en français). La dalle offre plus de garantie de propreté mais aussi de durabilité de la latrine, en ce sens que le dispositif peut être déplacé en cas de remplissage de la fosse pour servir d'usage sur une nouvelle. La superstructure offre plus de sécurité, d'intimité et de confort d'usage par rapport à la précédente. Comme la latrine traditionnelle, elle est beaucoup plus fréquente dans le milieu rural, mais à la différence de celle-ci, la latrine à dalle à plate-forme sanitaire répond aux caractéristiques d'une latrine améliorée (JMP, 2020). Le risque de contamination est moins élevé et la prolifération des mouches et insectes est moindre grâce à la fermeture du trou de défécation.



Photo 2: 11 février 2022. Une latrine améliorée faite en Banco et recouverte de ciment avec une dalle SanPlat et dotée d'une porte et d'un DLM. L'image a été prise par moi-même dans le village de Koulaka, commune de Narena, cercle de Kangaba dans la région de Koulikoro. j'étais chargé du Suivi & Evaluation au sein de l'ONG Solidarité Plurielle partenaire de l'Unicef-Mali.

1.4.3 Les latrines Ecosan à double fosse de type CREPA

Le centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût est un vaste réseau regroupant des chercheurs et experts partageant les valeurs d'un assainissement écologique. « Ecosan » est issu d'un projet de recherche né d'un partenariat entre le CREPA et l'agence suédoise de développement international (ASDI) () et financé sur la période 2002-2006 dans dix pays membres de l'Afrique de l'ouest et du centre. L'assainissement écologique (ECOSAN) est une nouvelle approche de l'assainissement qui représente un changement de paradigmes. Cette approche vise à protéger la santé et l'environnement par une hygiénisation des excréta humains afin de les utiliser comme fertilisants dans l'agriculture (CREPA, Octobre 2006 : 2).

La latrine écologique est composée en général de deux ou plusieurs compartiments qui reposent sur un béton de propreté et chaque compartiment est fermé à l'aide d'une porte en métal servant de vidange après l'hygiénisation des fèces. Elles sont aussi munies de deux trous de défécation

et de deux rigoles dont une pour la récupération de l'urine et l'autre pour les eaux usées de nettoyage anal.

D'après les promoteurs de cette technologie, il faut appréhender son utilité dans la double logique « Population-Sol ». Elle s'explique selon un schéma directeur qui se joue entre les deux niveaux et qui part de la consommation de la nourriture, à la production de l'urine et des fèces – qui serviront de fertilisant organique pour le sol – le tout aboutissant à de meilleures récoltes.



*Photo 3: Latrine ECOSAN en milieu scolaire prise sur le net:
<https://www.pseau.org/outils/gallery3/var/albums/actions/Toffo/Latrine%20ECOSAN%20en%20milieu%20scolaire%202.JPG?m=1345725416>. 09 Avril 2023*

Tableau 1 : Avantages et inconvénients d'une latrine Ecosan

Avantages	Inconvénients
Changement de comportement des utilisateurs vis-à-vis de l'hygiène et de l'assainissement	Nécessite l'intervention d'un maçon formé
Réduction des maladies dues à la mauvaise gestion des excréta	Coût de construction relativement élevé
Economie d'argent pour la vidange	Coût supplémentaire pour l'acquisition des fûts de stockage de l'urine ;
Augmentation de la production agricole par l'utilisation des urines et des produits de vidange compostés	N'accepte pas d'eau pour le nettoyage anal
Réduction de la contamination des eaux de surface et souterraines	Ajout de la cendre à chaque utilisation
Facilité d'entretien	Fosse surélevée nécessitant des escaliers pour y accéder
Pas besoin d'eau pour le fonctionnement.	Accrochage des fèces aux bordures du trou de défécation
	Risque résiduel de contamination par la manipulation des déchets

Source : étude des conditions de diffusion des ouvrages d'assainissement autonome, Eau vive, mars 2010

Chapitre II : L'assainissement total piloté par la communauté au Mali

De prime abord, cette recherche ne vise pas à traiter de l'environnement en tant que tel. Mais, elle se propose de faire la lecture d'une approche sociotechnique d'assainissement rurale (approche d'assainissement total piloté par la « communauté »⁵⁰ impulsée par des acteurs non étatiques et qui privilégie le milieu rural au détriment de l'espace urbain pour lequel la question semble être plus préoccupante.

- Selon le dernier rapport, le Programme Conjoint OMS/Unicef de suivi des OMDs pour l'eau et l'assainissement (Joint Monitoring Program : JMP) publié en 2021, « 54% of the global population used safely managed sanitation services, 44% in rural and 62% in urban. • 3.6 billion people lacked safely managed services, including 1.9 billion people with basic services, 580 million with limited services, 616 million using unimproved facilities, and 494 million practising open defecation ». Le même rapport stipule qu'en Afrique subsaharienne, 18% de la population pratique la DAL (Défécation à l'Air Libre), soit 27% en milieu rural contre 5% en milieu urbain⁵¹. L'approche que nous étudions dans le présent document se propose de venir à bout de ce phénomène au Mali.

Adopté en 2009 afin d'améliorer le taux d'accès à l'assainissement de base en milieu rural et accélérer le processus d'atteinte des OMD dans ce secteur au Mali, la stratégie d'assainissement total piloté par la communauté vise l'amélioration des conditions sanitaires et du changement de comportement des populations rurales. Sa mise en œuvre s'effectue en deux phases : la phase dite classique et le post-FDAL⁵² qui a été instituée plus tard en 2014 soit trois ans après la phase d'introduction afin de répondre aux besoins de son expansion à l'échelle du pays.

2.1 L'ATPC classique

Au Mali, l'idée d'une stratégie d'assainissement qui met les communautés rurales au centre de l'amélioration de leur propres pratiques d'hygiène et d'assainissement est née de deux faits majeurs : la proclamation de 2008 comme l'année internationale de l'assainissement (AIA) par

⁵⁰ Nous mettons l'expression communauté entre guillemets, car elle ne fait pas l'unanimité dans la sphère scientifique. L'objectif est de se prémunir d'une adoption passive d'un mot qui est sujette à débats et aussi dans la perspective de discuter son contenu et ses caractéristiques très souvent subjectives dans le contexte africain.

⁵¹ Pour plus d'information : <https://www.unwater.org/unwater-publications>

⁵² Fin de la Défécation à l'Aire Libre

les Nations Unies et l'organisation de la conférence AfricaSan sur le continent, avec l'appui du Conseil Ministériel Africain pour l'Eau et l'Assainissement (AWCOW), en 2008 à Durban. Cette conférence recommande aux gouvernements de consacrer 0,5% du PIB à l'assainissement⁵³. La conférence revient aussi, sur la nécessité de faire la promotion de l'intervention pilotées par les communautés afin d'accroître les chances d'atteindre les OMD dans les pays qui traînent encore le pas⁵⁴.

En outre, ces dispositions furent beaucoup inspirées de l'expérience plutôt réussie de Plan Internationale en matière de mise en œuvre de l'ATPC au Bangladesh, au Népal, en Tanzanie, en Ethiopie et en Bolivie dans lesquels l'approche a été lancée pour la première fois. Elle a été initiée en 1999 au Bangladesh par Kamal Kar, un consultant de VERC (*Village Education Resource Center*), un partenaire de *WaterAid* Bangladesh. Ainsi, dès 2008 le gouvernement du Mali crée un département technique pour s'occuper de la question. La DNACPN (Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle de la Pollution et des Nuisances), appuyée par l'Unicef a initié en mars 2009, un premier atelier de formation d'une soixantaine de formateurs à Kolokani dans la région de Koulikoro. Les premières heures de la stratégie ont donc été exclusivement mise en œuvre par la direction nationale à travers ses services locaux⁵⁵.

Pourtant, malgré l'efficacité latente de la politique publique en matière d'assainissement et la recommandation de eThekwini d'attribuer 0,5% des PIB des pays membres au secteur, son financement provient essentiellement des partenaires au développement. Au Mali, l'Unicef est incontestablement le partenaire dont la largesse permet de faire fonctionner l'assainissement rural au Mali. Mieux encore, elle en est l'instigateur à travers un financement accordé à la DNACPN pour la mise en œuvre d'un projet pilote dans 15 communautés dans le cercle de Kolokani en 2009. C'est ainsi que le village de Fadjéda a été proclamé « premier village propre du Mali ».

La phase classique s'étend en général sur 3 mois à compter de la date du déclenchement d'une communauté. La chaîne de résultats de cette première phase est simple. L'ONG ou la structure chargée de la mise en œuvre du programme organise une réunion publique à laquelle participent les membres de la communauté. Au cours de cette activité, un certain nombre de démonstrations est effectué par les animateurs dans le but de sensibiliser les populations aux risques associés à

⁵³ Déclaration ministérielle eThekwini 2008.

⁵⁴ Guide pratique de l'assainissement total piloté par la communauté, UNICEF Mali, Janvier 2011.

⁵⁵ Les Services local de lutte Contre la Pollution et des Nuisances, chargés de la programmation de l'assainissement au niveau des cercles.

la pratique de la DAL. À l'issue de cette activité, les communautés ayant agi au stimulus s'engagent à mettre au point un plan de construction de latrines. Le village concerné est alors inspecté à travers une série de suivi conjoint ONG-Services techniques compétentes pour déterminer : (1) si tous les ménages possèdent des latrines privées (2) équipées d'un dispositif de lavage des mains et utilisées par tous les membres puis (3) observer aussi toute trace de défécation à l'air libre. Si le village passe l'inspection avec succès, le programme ATPC offre une fête pour célébrer la fin de la pratique de la FDAL. La certification « Village propre » est le résultat principal de la phase classique du programme ATPC⁵⁶.

Soucieuse d'une forte implication des acteurs, la DNACPN appuyée par un certain nombre d'ONGI (organisation non gouvernementale internationale) a accueilli à Bamako du 29 novembre au 3 décembre 2010, un atelier dénommé « consensus de Bamako » aux fins de partages et d'échanges d'expériences de pratiques en ATPC des acteurs francophones. Le document issu des travaux a rassemblé l'ensemble des points validés par les participants, pouvant servir d'outil de référence en matière d'expansion de la méthode ATPC dans l'espace francophone. Ce document de travail servira plus tard de référence à l'élaboration d'un guide de mise en œuvre pour les travailleurs de premières lignes en l'occurrence les agents des ONG locales, services techniques, élus locaux en 2011. Le guide sera par la suite mis à jour puis validé en 2014 sous le leadership de l'Unicef à travers le consultant Kamal Kar.

À l'échelle nationale, le pays s'est doté de son tout premier pôle de formateurs à travers un atelier national de formation tenu à Kolokani en 2009. Cette première expérience a été suivie d'une série de formation au niveau régionale dont : Mopti en 2009 suivi de Ségou, Sikasso et Kayes en 2010. La typologie de personnes formées présente un aspect varié allant des services de l'assainissement (DNACPN, DRACPN, SACPN), de la santé (DNS, DRS, Csref, Cscom), du développement social et de l'économie solidaire (DRDSES, SLDSES), du RECOTRADE, des Mairies, des administrateurs civils, des ONG locales et internationales...

⁵⁶ Rapport final : évaluation d'impact des programmes d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC/CLTS) dans les zones rurales du Mali Version de juin 2015

2.2 Les acteurs de la mise en œuvre de l'ATPC

La stratégie d'assainissement total pilotée par la communauté est une démarche participative. Pour qu'elle puisse réussir, il faut une implication massive de tous les acteurs et à tous les niveaux. La question de l'implication des acteurs interroge justement la faible pérennisation des acquis du projet que nous verrons plus tard lorsque nous évoquerons la phase post-FDAL.

2.2.1 Les PTF

Appelés sous l'appellation générique de Bailleurs (organismes de coopération bilatérale et multilatérale, organisations internationales...), les partenaires techniques et financiers sont les piliers grâce auxquels le secteur de l'assainissement en général et dans ce cas précis l'ATPC est mise en œuvre au Mali. Qu'il s'agisse du milieu rural (l'ATPC dont la vocation est prioritairement rurale)⁵⁷ ou urbain (à travers les services des Mairies et de la voirie et parfois le département des transports pour le cas des collecteurs des eaux pluvieuses ou ménagère dans les centres urbains), l'Etat consacre peu de ressource financière à ce secteur. La politique nationale de l'assainissement ainsi que les instruments de politiques publiques qui l'ont précédé accordent toute une place prépondérante aux bailleurs dans le financement de l'assainissement. Ainsi, l'assainissement total piloté par la communauté mise en œuvre depuis plus d'une décennie au Mali est totalement financé par les PTF dont les plus actifs restent bien entendu l'Unicef et la coopération allemande, la GIZ. Ils jouent à cet effet le rôle de mobilisation des ressources financières et recrutent des OSC locales pour la mise en œuvre pratique au sein des communautés cibles, ainsi conformément aux engagements internationaux en lien avec l'atteinte des cibles de l'ODD6. Au besoin et suivant le type de projet et ou financement acquis, les bailleurs peuvent être amenés à procéder à certaines réalisations comme le cas du PEPA-GIZ. Dans ce cas on parle de l'exécution du volet Hard par le bailleur qui se charge du recrutement d'une entreprise BTP et d'un bureau d'étude et d'expertise pour l'évaluation optimale des travaux.

⁵⁷ Selon le guide de mise en œuvre de l'ATPC, la stratégie a été conçue uniquement en direction des communautés de petite taille (soit 1000 habitants au maximum).

2.2.2 Les ONG locales

Il s'agit d'une myriade d'organisations issues de la société civile malienne qui vivent des gains que génèrent les organisations internationales grâce à un protocole d'accord les liant. Au Mali, elles sont issues pour la plupart d'associations de professionnels travaillant ou ayant travaillé dans le monde de l'aide dont ils maîtrisent le mécanisme. Les plus actifs dans le domaine de l'assainissement au Mali sont IMADEL, CAEB, AMPDR, ALPHALOG, ADR, JIGI, AMASBIF, TASSAGHT, Solidarité Plurielle. Elles se sont progressivement imposées comme le corps exécutif des PTF grâce à leur proximité et ou familiarité d'avec les réalités locales aussi et surtout leur capacité d'accès et d'adaptation dans des endroits peu commodes.

Les ONG locales ont en charge la mise en œuvre de l'ATPC dans les villages. Elles sont à cet effet responsables du : recrutement de conseillers WASH, superviseurs et coordinateurs ; le choix des villages sur une fournie par le PTF en collaboration avec la DRACPN ; la conduite des activités du projet et la gestion en général. L'ensemble des tâches qui relèvent de la responsabilité des ONG est ainsi appelé : volet Soft. Cependant, dans le cadre du modèle d'assainissement qui nous intéresse ici, l'objectif visé est de maximiser les investissements internes avec comme principe que l'assainissement peut être réalisé sans beaucoup trop de dépenses. C'est pour ainsi dire que les programmes d'ATPC ne prévoient que le volet soft et par conséquent le bailleur n'intervient qu'exceptionnellement (en principe, lors des visites programmatiques).

Excepté les fameux perdiems et frais de déplacement aux participants lors des nombreux ateliers et sessions de formation pour le renforcement des capacités des acteurs de première ligne au niveau des villages, la totalité des dépenses effectuées dans la construction de latrines et autres achats connexes sont à la charge des communautés elles-mêmes.

2.2.3 Les services techniques

Selon l'accord cadre qui structure les rapports entre associations et organisations non gouvernementales et l'Etat du Mali, les premières ont l'obligation de rendre compte au second, c'est-à-dire de tenir l'Etat informé des activités qu'elles mènent sur son territoire. Ainsi, dans le cadre de l'ATPC, nous avons vu précédemment que la DNACPN avait été la première structure chargée de sa mise en œuvre à travers ses services locaux dont les DRACPN et SACPN avant de passer le flambeau aux OSC.

Les services techniques, impliqués dans la gestion de l'assainissement rural sont repartis sur plusieurs niveaux selon les domaines de compétences de chaque département. Au niveau

national, il y'a : les directions nationales de l'assainissement et du contrôle des pollutions et nuisances, de la santé et de l'hydraulique. Le niveau régional est assuré par les directions régionales et le niveau cercle à travers les services locaux comme les SAPCN pour l'assainissement, les Centre de Santé de Référence (Csref) pour l'hygiène et la Santé et les Services Locales de l'Hydraulique (SLH) pour l'eau. Il s'agit d'une gestion conjointe avec l'appui financier de l'ONG.

Toutefois, les ST jouent un rôle important dans le processus de mise en œuvre. Ils sont responsables de la formation technique et pratique des conseillers WASH, l'arbitrage, du suivi et l'évaluation et la certification des villages ayant atteint le statut FDAL.

2.2.4 Les collectivités territoriales

La politique de décentralisation adopté par le Mali dès les années 1990, comme mode de gouvernance politique confère aux communes la gestion administratif et économique (ce dernier étant assez timide en termes de transfert de compétences) des questions d'intérêts publics. Cette politique sied avec le sixième principe du post-FDAL, la subsidiarité. En effet, ce principe préconise que les problèmes relevant d'une circonscription locale doivent être résolus par les autorités en place sans attendre quoi que ce soit venant du niveau supérieur, dans la mesure de leurs capacités.

En outre, les autorités en charge de l'administration du territoire au niveau régional (gouvernorat), cercle et arrondissement (préfecture) et communal (les élus) sont responsables du suivi de la mise en œuvre de la PNA. Elles sont à cet effet, impliqué dans le processus en tant que représentant des pouvoirs publics. Les mairies accompagnent les ONG dans toutes les activités du projet et assurent un rôle de premier plan dans la phase post-FDAL de l'ATPC.

Après la certification, les ONG préparent leur plan de sortie du terrain et doivent procéder à une décharge sur les communes à travers une série d'ateliers de plaidoyer pour la prise en compte de l'ATPC dans les documents de politique communale, afin d'assurer la continuité (la durée de présence des ONG étant limitée en général entre 12 à 18 mois).

2.2.5 Les populations locales (village et ménage)

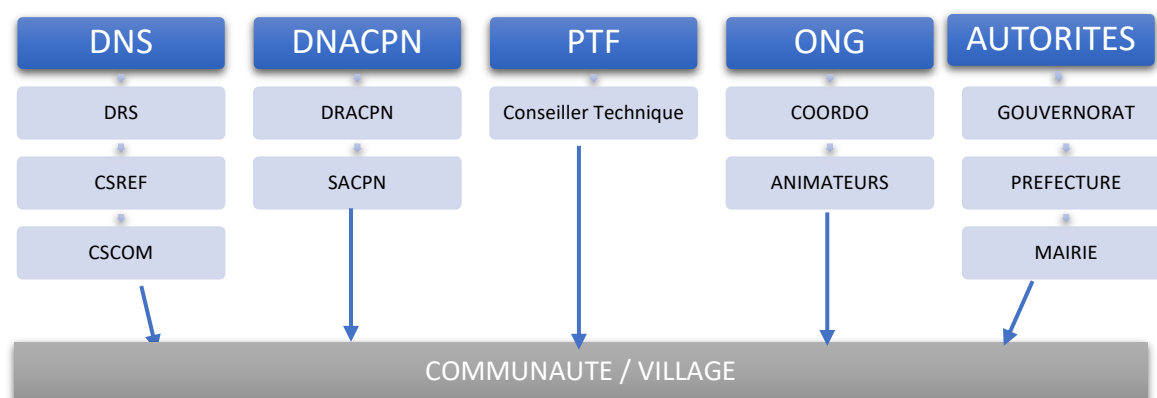
Elles sont la cible de l'intervention en ATPC. Les communautés, terminologie que nous avons emprunté au vocabulaire du développement n'échappent certainement pas à des critiques scientifiques. Nous ferons économie de ces discussions pour l'instant. Pour l'heure, nous nous limitons à une acceptation sociologique basique qui consiste à la considérer comme un groupe

d'individus qui ont une histoire, ayant en commun un territoire géographique donné et qui sont liés par des relations sociales, économiques et religieuses.

Selon la philosophie de l'ATPC, cette considération sociologique constitue un atout pour la réussite du processus. Elle se focalise sur l'idée selon laquelle les liens sociaux au sein d'un groupe humain de taille relativement petite seraient si forts qu'il serait possible d'orienter toutes les énergies vers l'atteinte d'un objectif collectif qui leur a été assigné. C'est vraisemblablement ce que recherche le processus ATPC pour amener un groupe à l'atteinte du statut de la fin de la défécation à l'aire libre. Cependant, la perfection supposée de succès des projets de développement, leur efficacité intrinsèque imaginée depuis le siège brouille beaucoup la vigilance des acteurs au point de ne pas faire attention à la réalité des normes pratiques (Olivier de Sardan, 2021).

Bref, les communautés à travers les ménages sont les bénéficiaires directes de l'ATPC. Elles participent au processus à travers : la participation aux états des lieux ; aux enquêtes Connaissances, aptitudes et pratiques (CAP), à l'évaluation et suivi post-FDAL. Au niveau village, les activités sont conduites par un comité dénommé Comité d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (CEHA). C'est le comité qui a la responsabilité principale de suivre les engagements que la communauté a pris, lors de la séance du déclenchement dans le village, de réaliser de nouvelles latrines. Le comité est tenu d'élaborer le plan d'action villageois, d'établir la carte communautaire et de procéder régulièrement à sa mise à jour et sensibiliser les populations à l'adoption des bonnes pratiques d'EHA. Il est composé généralement de 10 membres dont un président, un secrétaire, un caissier plus d'autres postes suivant la taille et le dynamisme local avec des personnes prêtes à travailler de façon volontaire sans aucune rémunération.

Figure 1: organigramme des acteurs de l'ATPC au Mali



Source: Guide ATPC, validé le 1^{er} Octobre 2014, page 9

2.3 Les étapes de mise en œuvre de l'ATPC

La mise en œuvre de l'ATPC classique suit une programmation assez dense avec comme objectif d'amener le village concerné au statut FDAL durant les trois premiers mois. Pour ce faire, l'ONG dispose d'un outil de mise en œuvre dans lequel se trouvent toutes les activités à mener par les conseillers/animateurs WASH dès la signature du protocole de financement avec le PTF. Il part de la formation de base des agents en passant par leur déploiement sur le terrain jusqu'à la célébration des performances.

2.3.1 Le pré-déclenchement

Le pré-déclenchement ou l'état des lieux permet à l'ONG de disposer d'une base de données servant de situation de référence pour la suite des activités. Il s'agit aussi pour l'ONG de prendre contact avec les structures partenaires locales (gouvernorat, préfecture, sous-préfecture, mairie, conseil villageois, associations de femmes et de jeunes, leaders religieux ou confessionnels...).

L'état des lieux permet de recueillir les informations suivantes : la population, les aspects culturels, les infrastructures sociaux de base dans le village, les sources d'approvisionnement en eau, les types d'aisance des ménages, les sources de revenus monétaires, les organisations et associations présentes et les mécanismes et canaux locaux de communication.

Sur la base de ces informations rassemblées par les animateurs, la coordination de l'ONG produit un compte rendu sur la base duquel a lieu un arbitrage à la DRACPN. Au cours de cet arbitrage, le service technique confronte les données de l'ONG avec la base de données des

villages pour identifier si tous les villages sont admissibles à participer au projet. Les critères de choix d'un village en ATPC sont établis par la direction nationale de l'assainissement, du contrôle des pollutions et nuisances tels que nous les livrons ici.

- a) Communautés sous équipées avec une pratique avérée de la défécation à l'air libre (environ 60 % de taux de couverture de latrines) ; on pourra choisir des villages qui ont plus de 60% de couverture en latrine si la pratique de la défécation est avérée.
- b) Population : la taille d'une localité ciblée (quartier urbain / village / partie de grand village / hameau) ne doit pas dépasser 1 500 habitants. Au-delà de 1 500 habitants, après concertation et accord du chef de village et des notables, il est recommandé de diviser le village en entités homogènes et géographiques séparées (selon les quartiers, secteurs, sédentaires ou nomades, cultures, etc.), et de mettre des équipes de facilitation et de suivi séparées pour chaque entité définie ;
- c) Habitat : préférer les localités à habitat concentré plutôt que dispersé ;
- d) Faire attention aux communautés qui bénéficient d'un projet d'assainissement subventionné en cours. En particulier, veiller à ce que l'ATPC et la phase active de subvention ne coïncide pas avec le déclenchement, idéalement il faut environ un intervalle de 6 mois entre les 2 approches. Veiller, également, à ce que les interlocuteurs qui font la promotion d'un projet subventionné ne soient pas les mêmes qui vont faire l'ATPC.
- e) Faire attention aux villages où le terrain est difficile : roche dure, site inondable, terrain éboulant. Si on doit choisir des zones où le terrain est difficile, il est recommandé de former rapidement les comités villageois sur les techniques de construction des latrines adaptées à ces conditions ;
- f) Privilégier les villages où l'hygiène en milieu scolaire est mise en œuvre, ou prendre en compte l'école du village dans le déclenchement des enfants.

Dès lors que ces informations sont vérifiées, en commun accord avec l'ONG, la DNACPN procède à l'arrêt de la liste définitive des villages et les activités peuvent continuer.

2.3.2 Le déclenchement

Elle est l'activité la plus conséquente de l'ATPC classique. Il n'est pas rare d'entendre très souvent que le déclenchement est la clé de réussite de tout le processus. Sa réussite dépend d'un ensemble de variables peu maîtrisable (comme la persuasion, les inter et extra influence etc.) durant les différentes démonstrations interdépendantes.

Une séance de déclenchement peut suivre différents schémas mais le plus important reste son adaptation au contexte local (calendrier saisonnier, groupes cibles, types de communauté etc.).

En général, une séance se déroule selon dix points qui sont :

- la présentation des acteurs et l'introduction ;
- la cartographie du village ;
- la marche transversale vers la zone de défécation à l'air libre ;
- les voies de contamination féco-orales ;
- l'expérience du verre d'eau ;
- le calcul de la quantité de caca produite ;
- le calcul des dépenses médicales ;
- le plaidoyer des enfants ;
- l'engagement de la communauté à réaliser les latrines ;
- la conclusion et les remerciements ;
- la foire au caca (espace de prises d'engagement par les communautés à construire des latrines).

On note également qu'il n'existe pas de démarche standard dans l'animation d'une séance mais le plus important serait d'amener les communautés à prendre les engagements nécessaires à l'atteinte du statut FDAL avec l'appui-conseil quotidien des animateurs du projet.

2.3.3 Le post déclenchement

C'est la deuxième partie du processus de mise en œuvre. Elle implique toutes les parties prenantes à savoir les services techniques du niveau régional et leurs démembrements, l'ONG, le CEHA au niveau village et la collectivité. Chaque partie joue un rôle conséquent afin de permettre au village accompagné, d'être certifié FDAL. Cette partie se joue dans différentes activités : le suivi post déclenchement à travers l'enquête ménage⁵⁸, l'enquête CAP⁵⁹, la mise en place et la formation du comité villageois, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'Action Communautaire (PAC) et enfin la certification et la célébration des performances dans le premier village certifié.

⁵⁸ Le lecteur trouvera un exemplaire de cette fiche d'enquête dans les annexes du document.

⁵⁹ Idem

Par ailleurs, il est à noter que toutes ces activités mentionnées s'enchaînent dans un ensemble à l'apparence relativement cohérent de concours villages propres. En gros, tout ce qui a été cité jusqu'ici, en termes d'activités, a pour but la certification des villages encadrés par extension l'accomplissement du premier niveau du concours. Pour pouvoir trancher, les villages doivent entamer une deuxième phase du processus sous l'accompagnement de l'ONG et des services techniques au niveau du cercle (SACPN, CSREF et SDSSES). Il s'agit de la phase post fin de la défécation à l'aire libre, matérialisée par deux plaques de visibilité dont une à l'entrée et à la sortie du village avec les mentions « village X certifié village propre ayant mis fin à la FDAL ».

2.4 Le Post FDAL

Si la phase classique de l'ATPC est mise en œuvre depuis les années 2009, il a fallu attendre quatre ans plus tard pour que la prise en charge du post FDAL dans les PCA des ONG locales soit une réalité. La faible durée de cette phase a eu pour conséquence la faible adoption de la stratégie par les autorités communales.

De plus, ces difficultés se sont greffées à la faiblesse de l'appareil bureaucratique de l'Etat à assurer un suivi régulier de la dynamique déjà enclenchée par l'ONG afin de la maintenir. A titre d'illustration, il arrive très fréquemment qu'un seul agent des services techniques du service d'assainissement et de contrôle des pollutions et nuisances soit chargé de couvrir tout un cercle quel que soit la taille géographique de celui-ci.

C'est ainsi que depuis 2014, l'Unicef en tant que partenaire phare pour ne pas dire la seule qui soit encore actif dans le financement de l'ATPC a décidé d'étendre le programme à six mois de plus. Ainsi, grâce à l'ajout d'un paquet minimum d'activités (vision communautaire, l'élaboration du plan de rattrapage et ou de maintien du statut FDAL, les suivis conjoints, l'évaluation du « concours village propre », les ateliers de plaidoyers des acteurs et la certification communal) à celles déjà exécutées. Toutes ces activités ont pour but de préparer le plan de retrait de l'ONG mais en étant sûr d'une bonne implémentation de l'approche dans la communauté et par-delà l'implication des autorités communales à assurer la continuité à travers son insertion dans le Programme de Développement Social, Economique et Culturel (PDSEC).

C'est cette dernière phase qui met fin à l'accord de partenariat entre l'ONG d'exécution et le partenaire financier et par définition la fin de sa présence sur le terrain. La durée d'un programme d'assainissement total piloté par la communauté est actuellement de 16 à 18 mois selon les protocoles d'accord. Durant cette période, il est attendu de l'ONG l'atteinte des

indicateurs fixés dans le document programme qu'elle a signé. Parmi ceux-ci, l'adoption systémique des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (la pratique du lavage des mains à l'eau et au savon, la cessation de la défécation dans la nature par la construction de latrine, le nettoyage et l'entretien quotidien, le creusage de puisard, la fermeture des trous de défécation, la disponibilité de l'eau et du savon dans la latrine, la dotation des enfants en pot, la propreté de l'environnement immédiat des ménages etc.) corrélé à la familiarisation des acteurs à la manipulation des outils de suivi des activités qui sont de surcroît en langue étrangère.

Les acteurs diffèrent et les responsabilités aussi, mais tous agissent selon une logique propre à ces préoccupations tout en espérant conserver l'efficacité intrinsèque du projet. Cet état de fait peut conduire à la mise en place d'un semblant de réussite parfois jalonné d'embûches, de négociations, de compromis, d'alliances et de mésalliances, de la conflictualité au quotidien. Dans ce jeu d'acteurs, ce travail se propose de démontrer dans la partie qui suit, la manière dont les contextes réagissent aux projets et surtout pourquoi les effets de celui-ci ont tendance à disparaître de sitôt.

TROISIÈME PARTIE

L'approche d'assainissement total piloté par la communauté à l'épreuve du temps et de l'espace

Chapitre I : Examen des dynamiques extra locaux ou du dehors

La mise en œuvre d'un projet ou programme de développement axé sur un mécanisme né et grandit dans un contexte lointain et bénéficiant d'une littérature optimiste est toujours un cas d'école pour les chercheurs en sciences sociales.

1.1 De l'Asie du sud au Mali, vers l'universalisation de l'ATPC

Se pencher sur l'effet agissant des contextes sur le mécanisme processuel de l'ATPC nécessite de mettre un écran sur son évolution dans son contexte primaire. L'approche a été initiée entre 1999-2000 dans une petite communauté du district de Rajshahi au Bangladesh par le consultant Kamal Kar lors d'une mission d'évaluation du programme Eau-hygiène et assainissement de l'ONG *Village Education Resource Center* (VERC) en partenariat avec *Water Aid*, une multinationale de l'aide et du développement, qui est d'ailleurs présente au Mali.

1.1.1 L'expérience du Bangladesh ou l'effet de contagion

La première expérience a aussitôt souligné l'impossibilité, voire la non applicabilité de l'approche dans le milieu urbain pour deux raisons : la rareté des terres et la spéculation foncière. En outre, pendant cette campagne, les autorités centrales, celles des districts et sous-district ont été très actives dans la mobilisation sociale des populations.

Suivant la même motivation, le gouvernement central Bangladais a instauré un mécanisme de récompense des autorités administratives de base qui réussissent à promouvoir l'installation de latrines dans tous les foyers habités sur toute l'étendue de leur autorité. Il est important de clarifier le rôle prépondérant joué par les Parishads.

Les Parishads ou encore Union Parishad est une nomenclature organisationnelle héritée de la législation britannique de 1870. Historiquement, elles avaient pour but de collecter les impôts et maintenir la police du village pour l'empire coloniale anglais. Plus tard, l'Union Parishad prend l'appellation de Conseil de l'Union avec une structure bureaucratique composé d'un président, de neuf membres généraux et trois femmes (loi 2009 sur l'administration locale en Bangladesh). L'organisation devient à ce titre une sorte de conseil rural chargé d'administrer le territoire sous la vigilance du gouvernement central. Pour ce faire, chaque Conseil est constitué autour de neuf (9) quartiers membres et le bureau est élu sur la base d'un scrutin dont la gestion est confiée à la commission électorale Bangladesh. Parmi les fonctions attribuées au Conseil de l'Union par la loi de 2009 portant sur l'organisation de l'administration locale, il est fait mention

de : maintien de l'ordre public et assistance à l'administration à cette fin – adoption et mise en œuvre de schémas de développement dans les domaines de l'économie et de la société locale – assurer les fonctions administratives et d'établissement – et fournir des publics d'aide sociale aux plus démunis.

Aux vues de tous ce qui précède, le Conseil de l'union Parishad se présentait comme une structure bénéficiant de suffisamment de légitimité et d'autorité que lui reconnaisse le gouvernement central, pour exercer en tant qu'organe de veille citoyenne à forte capacité de dissuasion.

Pour une approche sans subventions externes ni en mains d'œuvre ni en matériaux de construction des latrines, on voit tout de suite l'importance de l'existence d'un mécanisme contraignant et suffisamment proche des ménages pour en maîtriser les détours. En plus de la constance du mécanisme de suivi des activités et surtout de l'effectivité de la dotation des familles en latrine pour la réussite du programme, on peut aisément estimer le degré d'implication des autorités locales sachant qu'une récompense sera faite par le pouvoir central. Ce faisant, le Conseil de l'Union entrera non seulement dans la bonne grâce de l'Etat mais aussi se fera une belle renommée, sans exclure bien évidemment tous les retombés politiques que cela constitue pour les responsables.

L'effet de succès enregistré par l'approche qui consiste à mettre fin à une pratique millénaire dans un délai record de trois à six mois par tous les habitants a fait bonne impression dans la littérature grise et médiatique du monde du développement. Comme « les transferts monétaires au Brésil ou au Mexique [ont servi de base] fondatrices des programmes de filets sociaux de la Banque Mondiale vers les pays du sud » (Olivier de Sardan, 2021 : 30) ou encore le mécanisme de « *Performancy for Pay ou P4P* » introduite au Rwanda 2002 puis transposée dans plusieurs système de santé des pays africains, la méthode ATPC s'est propagée suivant le même prototype de diffusion grâce à une mobilisation sans précédent des bailleurs internationaux du développement. On peut à juste titre citer l'effort majestueux de la SNV (Coopération Suisse) de Plan Internationale ou l'Unicef dans le lobbying international de levée de fonds pour transposer à l'échelle universel.

1.2 L'expérience africaine de l'ATPC, entre copier-coller et réingénierie locale

La méthode ATPC a commencé à gagner le continent africain vers les années 2006. L'incursion a débuté dans les pays d'Afrique orientale tels que l'Éthiopie, Érythrée et australe Ouganda, Zambie, Kenya, grâce aux programmes E&A (Eau et Assainissement) de Plan internationale à travers son RESA (bureau régional pour l'Afrique orientale et australe). Elle a bénéficié par la suite de la collaboration d'autres ONG comme Irish-Aid (une ONG irlandaise), de Water-Aid. Ce n'est que plus tard, précisément en 2007, que l'Unicef-New York décida d'entrer dans la danse.

L'adoption officielle de l'approche par l'agence onusienne dans les années 2008 va ouvrir la voie à une série de formation pratique et l'entrée en jeu des pays de l'Afrique subsaharienne. Pour l'Unicef New York et ses bureaux régionaux, il s'agissait d'une nouvelle orientation dans les stratégies participatives d'autonomisation des communautés. Il faut reconnaître que l'Unicef jouie d'une notoriété et d'une large influence auprès des gouvernements de ces pays du fait de son poids dans l'approvisionnement en eau et à la réalisation des infrastructures d'assainissement subventionnées⁶⁰. Pour inscrire cette nouvelle donne dans son ancienne orientation, elle va mettre l'accent sur un travail d'influence auprès des acteurs gouvernementaux et décideurs du secteur de l'assainissement pour faire accepter le modèle.

Si la première condition fondamentale de la réussite d'une approche ATPC est d'ordre comportementale (K. Kamal et Milward, K. 2011a :18), les expériences de son développement ne se sont pas opérées de façon linéaire dans les pays qui l'ont adoptée. La capitalisation de l'expérience asiatique montre les données suivantes : une mise en œuvre dans un contexte restreint sans une idée claire d'aller à l'échelle ; une approche portée par des ONG entre elles ; l'approche au cœur d'une compétition entre l'Unicef et le WSP (programmes eau et assainissement géré par la Banque Mondiale) ; faible intégration d'idées novatrices en matière d'assainissement ; coexistence ATPC et approches basées sur des subventions soutenues par les gouvernements.

Par contre, en Afrique, la diffusion de l'ATPC a été beaucoup plus rapide grâce aux éléments de lecture suivantes : un contexte très vaste ; l'approche portée par des bailleurs internationaux,

⁶⁰ Les méthodes SARAR : Self-Esteem, Associated Strength, Resourcefulness, Action Planning, and Responsibility (en français, Estime de soi, force associée, débrouillardise, planification d'action et responsabilité) et PHAST (*Participatory Hygiene and Sanitation Transformation*) en Français Transformation participative des comportements en Hygiène et Assainissement sont des approches participatives axées sur la méthode de subventions.

en l'occurrence l'Unicef et Plan-RESA ; une stratégie qui encourage la collaboration institutionnelle entre plusieurs partenaires dans un souci de complémentarité ; la très grande souplesse de l'approche permettant l'intégration d'autres mécanismes en fonction des réalités et besoins des pays, toujours divergents ; la faible ou la quasi inexistence de fonds internes pour la promotion de programmes de subventions gouvernementales. Par exemple, dans certains cas comme au Ghana, au Nigéria, la Tanzanie et au Kenya grâce à l'existence d'un cadre juridique sur l'aspect obligatoire de disposer de toilettes dans chaque foyer. Dans d'autres pays, l'approche a suffisamment été érodée par le poids de certaines croyances.

1.2.1 L'expérience du Mali

Ayant dès le départ opté pour un ancrage institutionnelle, l'Unicef New York une stratégie d'implémentation de la méthode dans les différents centres régionaux spécialisés sur les questions d'eau et d'assainissement : le CREPA pour l'Afrique francophone, le *Network for water and sanitation international* et d'autres centres pour l'Afrique australe et le *Traning Research and Networking for Development (TREND)* au Ghana.

Persuadé que le salut de l'approche ATPC réside dans son niveau d'acceptabilité par les acteurs institutionnels dans les pays d'Afrique subsaharien caractérisés par le faible niveau des budgets nationaux, l'Unicef-Mali place son espoir à la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances comme structure pivot. L'introduction et le développement de l'ATPC s'est effectué de deux manières : l'institutionnalisation et la mise en échelle. Le tableau ci-dessous illustre ce développement.

Tableau 2: Etapes du développement de l'ATPC à travers l'Unicef au Mali

Dates	Activités	Par Qui	Communautés	Réalisations
Novembre 2008	Atelier sous régional ATPC	UNICEF	3 dans le cercle de Kati, Région de Koulikoro	2 localités certifiées FéDAL en janvier 2009
Mars 2009	Atelier National ATPC	UNICEF + Gouvernement + Gouvernement du Togo et UNICEF Togo	15 dans le cercle de Kolokani, Région de Koulikoro	15 localités certifiées FéDAL en juin 2009 ; 365 nouvelles latrines construites et 274 réhabilitées

Mars – Décembre 2009	Formation ATPC au niveau des ONGs	Plan Mali, CAFO, RECOTRADE	31	31 localités certifiées FéDAL en décembre 2009
Novembre 2009	Atelier Régional ATPC Mopti	UNICEF + Gouvernement	15 à Sofara	Communautés engagées à faire 365 latrines ; 274 réalisées à la date de mars 2010
Décembre 2009	Formation de l'équipe d'intervention de la région Koulikoro	UNICEF + Gouvernement	30 dans le cercle de Kolokani et 15 dans le cercle de Dioïla	A la date de mars 2010 : .734 nouvelles latrines construites ; .436 latrines réhabilitées ; .1211 latrines équipées de dispositif de lave-main
Total 2009 : 106 communautés déclenchées ; 48 communautés évaluées FéDAL ; environ 2000 latrines construites/réhabilitées et près de 95.400 personnes bénéficiaires.				
Février 2010	Atelier Régional de Kayes	UNICEF + Gouvernement	15 à Kita	Communautés engagées à réaliser 600 latrines
D'Octobre 2009 à 2011	Déclenchement de l'ATPC dans 120 communautés par les ONGs	ARD WAWI / SNV PLAN MALI UNICEF (guide technique) Gouvernement	120	Le Contrat entre ARD WAWI et les 2 ONG vient d'être signé ; L'UNICEF et le DNACPN sont chargés du contrôle de la qualité et de la certification
Avril 2010	Atelier Régional de Ségou	UNICEF + Gouvernement	15	Communautés engagées à réaliser 815 latrines

		+ Gouvernement de Mauritanie et UNICEF Mauritanie		
Octobre 2010	Atelier Régional de Sikasso	UNICEF + Gouvernement	15	
Mars 2010-2011	Déclenchement de nouvelles communautés	UNICEF + Gouvernement	300	
Mars 2011-Mars 2013	Etude d'impact de l'ATPC dans la région de Koulikoro	UNICEF + Gouvernement		

Source : tirée du guide de mise en œuvre de l'ATPC, Unicef DNACPN, octobre 2014, Mali

Les données ci-dessus ne permettent pas de déterminer avec exactitude la période du retrait définitif de la structure gouvernementale au profit des organisations internationales et nationales de développement. Mais tout indique que les grosses ONG internationales telles que Plan Internationale, SNV, ARD-WAWI et Plan Mali sont les premières à s'être impliquées dans la mise en œuvre, probablement vers 2011.

Pour le chef local de l'assainissement de la nouvelle région de Dioïla, « *c'est le modèle type qui a été amené au Mali. Mais la différence réside dans la différence culturelle de nos communautés [...] mais cette fois ci-après la phase pilote, on a dit que vraiment il faut que les services techniques soient à la supervision. C'est pour cela qu'on a dit lors d'un atelier que maintenant on peut donner l'exécution des tâches aux ONG et que le service technique va être jugé. C'est comme ça que les ONG sont rentrées là-dans* »⁶¹.

Ces propos, d'un euphémisme léger montrent que le passage ne s'est pas opéré à l'insu de la structure gouvernementale en charge de l'assainissement. Par ailleurs, le personnel du département en question que nous avons interrogé a affiché une certaine nostalgie d'un passé glorieux que l'approche aurait enregistré sous leur gouvernance.

⁶¹ Entretien avec le chef de service local de l'assainissement de la région de Dioïla, tenue en français le 26 mars 2021 lors de sa participation à l'Atelier de formation de base ATPC d'une ONG locale.

C'est ce que nous a expliqué un chef de division d'assainissement à la direction régionale de Koulikoro en disant que *« aujourd'hui, il n'y a pas d'évaluations sérieuses des villages. Les agents des ONG sont en train eux-mêmes de faire une fuite en avant, en mettant la main à la patte en lieu et place des ménages pour que les villages puissent faire bonnes impressions aux yeux de l'évaluateur. Du coup, le processus se trouve biaiser parce que le jour de l'évaluation tu trouveras que le village est très propre alors que cet état n'est pas son état naturel. Moi je n'appelle pas ça de l'ATPC. En plus aujourd'hui les programmes d'ATPC ne respectent pas aussi les étapes et certaines activités comme la célébration de la fête de certification des villages. Cette activité par exemple permet d'éveiller la fierté des villageois et les aide à maintenir le statut. Malheureusement beaucoup d'ONG ne le font et pour résultat les villages sont découragés à l'idée que tel ou tel village a été premier et a organisé une fête, donc nous on n'est pas là-dans »*⁶².

Ce passage de notre interlocuteur montre que le processus de mise en œuvre connaît quelques revers liés à ce qu'on pourrait associer à de multiples contingences. En premier lieu, il interroge les aspects structurels en lien avec les parties prenantes. Sous le leadership des ONG, les services techniques (assainissement et santé) sont chargés du suivi et de l'évaluation de l'état FDAL des villages alors que dans la phase pilote, la mission était conduite par le gouverneur de région ou le préfet de cercle. Pour les villageois, avoir le commandant de cercle dans son village pouvait évoquer des souvenirs de ce qu'était l'autorité avant la période démocratique. Il fallait à tout prix éviter de s'exposer à la colère des autorités et courir le risque des représailles. Le fait de faire participer les hautes autorités régionales et locales dans la phase pilote avait servi de caution morale non négligeable dans les résultats obtenus.

1.3 Les effets de la coexistence d'approches diverses en milieu rural

Nous avons vu plus haut que la mise en œuvre de l'ATPC diffère d'un pays à un autre, d'une orientation politique à une autre et d'une organisation à une autre. Au Mali comme dans beaucoup de pays on dénote plus d'une stratégie d'assainissement. Le milieu rural malien, en proie aux interventions, enregistre à ce jour une panoplie de programmes d'assainissement. Dans la nouvelle région de Dioïla, partenaire historique de l'organisation de la coopération allemande et Plan-Mali, les démarches sont complexes. Dans le cercle de Dioïla, les actions en assainissement de la GIZ se sont progressivement inscrites dans le schéma classique du développement communautaire. C'est-à-dire que désormais, elles n'interviennent que par

⁶² Entretien avec un chef de division assainissement – Koulikoro, tenue en français, le 13 Janvier 2022

l'intermédiaire d'une intercommunalité dont elle a facilité la mise en place et qui fonctionne selon le modèle d'administration des collectivités locales. L'intercommunalité est un regroupement de communes autour des questions d'intérêts communs. Dans le cas présent, elle regroupait quatorze communes au départ avant le retrait de quatre communes pour des raisons d'ordres conflictuelles. Essentiellement basée sur des modèles subventionnés, les actions de la GIZ ont connu des évolutions significatives.

« Au début, ils réalisaient des latrines publiques par exemple dans les maternités, dans les écoles. C'est dans les lieux publics qu'ils réalisent ces latrines publiques. Maintenant, ils ont vu plus loin, mêmes des latrines familiales. Donc courant 2021 dans notre intercommunalité deux cent quarante-huit (248) latrines familiales et les latrines publiques ça va dans les trente, quarante au niveau des écoles et autres espaces publics ont été construits et offerts gratuitement par le PEPA-GIZ »⁶³.

De son côté, Plan-Mali œuvre depuis plus de 10 ans dans la commune de Diedougou en matière d'ATPC sous une formule de subvention modeste mais symboliquement significative aux yeux des populations. Dans les villages de Bongoro et Beleko Soba, certifié par Plan depuis 2012, il nous a été donné de constater que du matériel de confection de dalles SanPlat a été reçu par les comités locaux afin de doter les ménages dans une optique de monter à l'échelle.

Dans le cadre d'une nouvelle intervention en 2021 dans les mêmes villages déjà certifiés, les conséquences néfastes de l'approche de Plan ont surgi et à la limite servi de motifs de refus en l'absence de toute subvention.

Cette acception est d'autant plus populaire que le président de la jeunesse de Beleko Soba a expliqué qu'il a « été le premier à avancé cette idée aux agents de projet qui sont venus nous informer. Je leur ai montré qu'actuellement dans notre village, les choses ont changé, notre communauté ne s'intéresse à aucun projet qui ne rapporte pas d'argent. Elle ne s'intéresse qu'à l'intérêt financier sans chercher à connaître les autres avantages. C'est pour cela que nous demandons aux agents de projet de faire un geste financier afin de faciliter la mobilisation de la population. Le projet vient avec des aides, mais les villageois ne voient pas l'assainissement comme une aide, ils ne veulent que l'argent. Raisons pour laquelle d'autres disent que tant que le projet n'apporte de l'argent, ils ne changeront pas leurs habitudes »⁶⁴.

⁶³ Entretien avec le technicien de l'intercommunalité, tenu en français et à Dioïla le 26 Mars 2022

⁶⁴ Entretien avec le président de la jeunesse de Bèlèco en langue Bamanankan, tenu le 28 Juillet 2022 à Beleko Soba, chez lui.

Même si cette posture n'est pas propre aux seules populations de cette localité, il est possible d'établir un lien de causalité avec le premier modèle d'ATPC qu'elles ont connu sous le leadership de Plan. Donc naturellement, les acteurs locaux peuvent être amenés à croire qu'une fois de plus un projet s'est accaparé de l'argent qui aurait été négocié en leur nom. Déjà que des pratiques de cette nature sont fréquentes dans ce monde devenu un fonds de commerce de personnes malintentionnées. « Quelle qu'en soit la raison, un enjeu important pour l'avenir de l'ATPC et pour ses perspectives d'obtention de bons résultats pour un pays donné, reste la question de savoir dans quelle mesure il est en porte-à-faux avec des approches par subvention menées dans le pays en parallèle ? ». (Kamal Kar et Kirty Milward 2011 : 50)

1.4 Les fonctionnaires nationaux en charges du contrôle des actions des ONG

Le rôle des services techniques de l'Etat, en l'occurrence DRACPN, SACPN, Csref et Cscm et Mairies chargés d'assurer le suivi et l'évaluation de l'état FDAL des villages occupe une place de choix dans la problématique d'assiduité et de pérennité de l'ATPC dans les villages certifiés SDAL (sans défécation à l'aire libre). De la phase pilote au stade actuel de l'évolution de l'approche, les modalités d'organisation et de la conduite des missions qui leur sont assignées ont connu d'énormes changements.

1.5 Des insuffisances du service public aux logiques mercantilistes des agents de suivi

Le changement de paradigme du transfert de l'intermédiation sociale en ATPC de la main des acteurs public vers les ONG a considérablement joué sur les coûts associés au programme. La plupart des lignes budgétaires ont été revue à la baisse par les bailleurs, entraînant les ONG et les services techniques dans un cycle infernal de négociation autour des frais de missions. Par exemple, pour les programmes ATPC financés par l'Unicef Mali, il y'a d'un côté le barème de paiement du partenaire et de l'autre les exigences de la prise en charge d'un fonctionnaire en dehors de son lieu de service.

En 2016, le président Ibrahim Boubacar Keïta a promulgué un décret sur les modalités de prise en charge des fonctionnaires en mission en dehors de leur lieu de services. Le décret n°2016-0001/P-RM du 15 janvier 2016 fixant les conditions et les modalités d'octroi de l'indemnité de déplacement et de mission fixe en son art. 11 l'indemnité de déplacement et de mission octroyée à l'occasion des missions à l'intérieur du pays : pour les chefs de division et service central et assimilé, Préfet Adjoint ou Sous-Préfet, Greffier en chef à 30 000 FCFA la nuitée, 25 000 FCFA pour les chefs de section de services centraux et assimilés et 20 000 pour autres fonctionnaires

et agents de l'Etat. Mais, l'article 12 du même décret stipule que si la mission s'effectue à l'intérieur de sa circonscription administrative de compétence, en dehors de son lieu de résidence, ils doivent recevoir 50 pour cent du paiement cité à l'art. 11. Ainsi, loin d'être nouveau dans le jeu des acteurs impliqués dans un projet, le problème des perdiems est récurrent dans les rapports ONG et services techniques. Il tend de plus en plus à circonscrire la qualité des efforts déployés par ces derniers.

Les incidences des tiraillements aux fins mercantiles sur la pérennité des actions est indéniable. En effet, ils peuvent aboutir à une réduction notoire du temps des missions de suivi ou d'évaluation des villages. Par ex. un interviewé de la commune de Diedougou que nous avons nommée Arouna Coulibaly non moins secrétaire du comité CEHA de son village, s'est offusqué de la manière dont l'évaluation dans le cadre d'un programme ATPC a été conduite dans son village. Il nous a livré son point de vue en ces mots : *« Le projet est venu mettre les gens au travail pendant un long moment. Tout le monde, les femmes, les jeunes, les hommes du village, tous se sont impliqués pour le nom du village. Afin qu'il puisse avoir quelque chose à la fin du projet. Mais, même si le village n'est pas premier on ne peut comprendre comment l'évaluateur a fait ; parce que ce que moi j'ai vu ici lors de son passage, il n'a pas fait plus de 15 minutes et il est parti. Il n'a fait qu'une petite partie village et s'est limité à cela. Donc les villageois ont pensé que c'est injuste et donc chacun a baissé les bras parce qu'ils pensent qu'ils ont été trahis »*⁶⁵.

Selon les directives du guide de mise en œuvre de l'ATPC, une séance d'évaluation doit durer pendant au moins 2 heures de temps. Mais le fait pour un évaluateur de ne pas prendre suffisamment de temps dans les villages émane d'une situation concertée ou imposée de réduire au maximum le séjour sur le terrain. Dans les cas que nous avons-nous-mêmes rencontrés, les acteurs sont guidés par la recherche d'un équilibre entre faiblesse des perdiems—rapidité—nombre de jours.

Cette autre source d'information, non moins président de l'intercommunalité de 10 communes de kaladougou (Dioïla) nous a expliqué que le manque de suivi par les services techniques de l'Etat est dû à l'insuffisance de personnel qualifié disponible dans les services. Pour lui, si nous *« Prenons par exemple le service local de l'assainissement au niveau de Fana. Comment lui seul peut assurer le suivi de 23 communes. Il ne peut pas. A la Mairie, c'est pareil aussi. Toutes*

⁶⁵ Entretien avec Arouna Coulibaly, dans un village de la commune de Diedougou, tenu en Bambara, le 10 Juillet 2022

les questions administratives de la Mairie sont centrées sur le Secrétaire général, mais lui seul ne peut pas exprimer tous les besoins de la commune. Et plus, c'est lui qui prend part à toutes les activités des partenaires. Aujourd'hui on parle d'éducation, c'est lui. On parle de la santé, c'est lui, de l'hydraulique, l'assainissement, c'est encore lui. Finalement il va trouver noyer ne sachant quoi faire au bout du compte. Finalement le fonctionnement de la commune, surtout les petites communes qui ne travaillent que 2 fois par semaine deviennent très difficile pour insuffisance de ressources humaines. Et si on sollicite par exemple le Maire à une formation, il se rabat sur le secrétaire général parce qu'il n'a pas le temps de s'asseoir. Il se trouve que ce dernier aussi est débordé. Et s'il prend part, c'est finalement pour avoir le perdiems sinon pas pour l'importance de la chose »⁶⁶.

Derrière cette question d'insuffisance de l'appareil d'Etat et des collectivités, se cache des stratégies d'accaparement, de patrimonialisation et clientéliste de la rente des projets par le « Big-man » de la cité. La sollicitation excessive des agents techniques et des Maires à participer à différentes activités de différentes ONG parallèlement ou simultanément est également monnaie courante. Il n'est pas rare de voir que le même agent, seul représentant de son service au niveau local réponde à plusieurs invitations en même temps ou se faire représenter par un stagiaire fictif ou à défaut une personne ressource juste pour la forme et de pouvoir bénéficier des avantages associés.

⁶⁶ Entretien avec le technicien de l'intercommunalité Eau-hygiène et assainissement du cercle de Dioïla, en français le 26 Mars 2022

Chapitre II : Une approche standardisée face aux dynamiques du dedans

La lecture d'une intervention à la seule lumière des facteurs exogènes au contexte local se révèle insuffisante à fournir une grille exhaustive de lecture de sa complexité. Il existe d'innombrables travaux sur la confrontation d'un projet aux réalités locales (Czarmaniewska et Joerges, 1996 ; De Blic et Lemieux, 2005 ; Olivier de Sardan, 1995 ; 2018 ; 2021). Pourtant, la trop grande standardisation des interventions se montre de plus en plus ignorante de la capacité agissante des acteurs locaux (légitimités traditionnelles, Maires, les comités, les groupements de femmes et de jeunes au niveau villages) sur le dispositif.

2.1 La post FDAL ou « la marche d'un pas en avant et deux pas en arrière »

Nous avons vu précédemment que cette phase intervient à la suite de la déclaration du village au statut sans défécation à l'aire libre. Elle constitue en gros à l'intensification du suivi et la réappropriation du dispositif par les acteurs locaux (élus et comité villageois) après le travail d'intermédiation sociale de l'organisation. Au Mali, les programmes d'ATPC ont connu une évolution en termes de durée de l'intervention passant de douze à seize mois, soit une période de prolongement de huit à dix mois de suivi auprès des villages pour le maintien et ou le rattrapage du statut acquis ultérieurement.

Le post-FDAL, selon le principe de l'ATPC est continu et n'a pas à priori de durée limite. C'est pourquoi les élus locaux sont sollicités à travers la prise en charge de la thématique dans les documents de gestion de la collectivité. En plus, telle a été la volonté affirmée conformément à l'esprit de la gouvernance décentralisée dans laquelle le pays s'est engagé à partir de la décennie 1990. Censé marquer un renouveau politique dans un pouvoir longtemps centralisé et distant des communautés rurales, plus de trente ans de pratiques, l'oxymore du retour du pouvoir au terroir ou à la maison (Lit. *Ka mara lasegi so*) peine à combler les attentes de l'éphorie d'antan avec laquelle les Maliens l'ont accueilli (Kasibo, Bréhima, 2006). Vraisemblablement, on en est loin de l'idéal à poursuivre puisque le transfert des compétences (principalement de l'éducation, la santé communautaire et l'hydraulique) n'a pas engendré l'allocation de ressources financières aux collectivités locales. Pourtant, le Mali figure parmi les pays qui ont adopté l'ATPC comme une stratégie nationale d'assainissement principalement pour le milieu rural. Cette volonté nationale n'a jusqu'à la date d'aujourd'hui fait l'objet d'aucune levée de fonds significative à l'endroit des autorités locales pour permettre à celles-ci d'affronter les incidences administratives liées à la politique nationale.

Par ailleurs, endosser la responsabilité de la poursuite des activités d'assainissement est aperçu par les élus de la collectivité comme une charge supplémentaire sur des ressources déjà déficitaires. À l'inverse, l'opposition au mécanisme n'étant plus une option, les élus locaux adoptent une position de figurant dans les ateliers de plaidoyers et d'échanges pour une prise en compte dans les priorités communales. Avant tout, la simple présence d'une autorité locale aux activités des intervenants externes semble transférer de facto une légitimité à celles-ci. Et d'ailleurs, puisqu'il s'agit d'une présence de façade, ce dernier n'est nullement tenu d'appliquer strictement les recommandations qui lui ont été adressées lors des réunions, ateliers, et formations. Les plans d'actions ou autres documents de travail qui engagent la responsabilité des élus sont faits dans des conditions peu orthodoxes. On planifie des activités qui nécessitent des coûts au nom de la mairie sans associer au préalable le conseil communal sur fond de présence d'un seul conseiller communal ou à la rigueur d'un adjoint du Maire—sans disposer du personnel qualifié quand on sait que le fonctionnement entier des mairies repose sur le seul secrétaire général—sans se soucier de la coordination avec les priorités de la commune—et comme cela est fréquent dans l'arène politique, l'usage de ces espaces à des fins électoralistes.

2.2 Les goulots d'étranglement au niveau local

L'ingénierie sociale a ceci de particulier, l'indétermination. L'ATPC n'est pas une exception. En effet, l'un des handicaps majeurs concerne les dysfonctionnements internes des comités locaux de suivi de l'ATPC. Ces comités sont les répondants directs des agents de terrain des ONG et Services Techniques. Ils sont mis en place sur la base d'un scrutin au niveau de chaque village et sont composés de 15 à 20 membres selon la taille de chaque village. Pour atteindre les objectifs de conformité démocratique, du genre et de l'inclusion, les agents d'ONG préconisent l'élection des membres du bureau. Mais soumis à l'épreuve du contexte, cette modalité du choix est tout simplement contournée par les acteurs locaux au profit d'une sélection sécularisant ainsi les modes de domination préexistants au sein de la société. Dans la plupart des cas, les hommes de projet tombent dans le piège du choix par désignation fait en amont par les autorités traditionnelles et soumis à une élection de façade dans le but d'accomplir les besoins en source de vérification aux yeux du bailleur.

Dès lors, choisir les membres du CEHA par clientélisme en toute subjectivité sape les principes de base de cette entité. Les personnes choisis sur la base du réseau du chef sont dans la plupart des cas, incapables à cause de leurs occupations (ces personnes qui incarnent plusieurs rôles dans la société sont nommées à la tête de presque toutes les organisations sociales de base).

Ainsi, la constitution de cette structure pose avec acuité la problématique de la gestion patrimoniale en cours dans les sociétés rurales et où les pratiques s'opposent aux normes et valeurs dites universelles de démocratie ou de gestion démocratique. De plus, l'une des raisons du refus de cette nouveauté réside au fait qu'elle est susceptible, soit d'enclencher des mécontentements, ou dans le pire des cas, de créer des frustrations et de raviver des rivalités internes. C'est pourquoi, certains agents de projets qui évoluent dans le fétichisme des normes, en voulant coûte que coûte procéder par élection peuvent se voir refuser toute participation à ce processus. Cet état de fait renvoie aussi l'image d'un comportement de méfiance et de la peur des représailles sociaux dans une société où l'individu s'efface au profit de la famille, du groupe.

En plus de la nature des membres, une autre question tout aussi épineuse reste l'inadéquation des instruments de suivi conjugué aux barrières linguistiques associées. En effet, les outils d'enquête CAP, de suivi des ménages, de mise à jour des données du post-FDAL se révèlent beaucoup trop ingénieux pour les membres du CEHA. Les séances de formation et de recyclage peinent à résoudre la question de leur manipulation par ces derniers parmi lesquelles on trouve à peine une personne avec le niveau du diplôme d'étude fondamentale.

Selon Czarniewska et al. « Toute intervention sociale [produit] un feu d'artifice de conséquences inattendues et de résultats imprévus » (1996 :14). Olivier de Sardan (2021) quant à lui va plus loin en postulant que l'indétermination de son issue et la production des écarts seraient le propre même des interventions sociales. Un goulot d'étranglement n'est pas forcément une difficulté raide, il est aussi un rétrécissement de l'éventail du possible auquel on peut trouver des solutions. En ATPC, il est possible de classer les goulots d'étranglement de manière suivante. D'abord il y'a ceux imputables aux acteurs impliqués et ensuite les goulots liés à l'intervention elle-même, son mécanisme, ses dispositifs et ses instruments.

2.3 L'ATPC face à une féminisation des questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans l'espace rural

Au Mali comme dans la plupart de pays africains, la division sociale du travail persiste. Malgré le travail médiatique et l'investissement humain, matériel et financier des organisations internationales et leurs répondants locaux, les notions d'émancipation et d'autonomisation des femmes demeurent un idéal dans le milieu rural au Mali. Néanmoins, des travaux intéressants ont montré que cette configuration sociale n'est pas figée. Par exemple, l'anthropologue française travaillant sur les pratiques émancipatrices des jeunes filles de la ville de Siby à 50

km de Bamako montre comment elles parviennent à échapper à la promiscuité conjugale et au contrôle marital grâce à leur capacité à se soustraire du schéma classique d'encadrement de la jeune fille (Doquet, A. 2014). En plus de ces stratégies micro, les pratiques migratoires procèdent de plus en plus à la recomposition sociale (Bardem, I., 1993 ; Lescligand, M., 2014). Dans son mémoire de master 2, Nana Kimbiri explore une tout autre piste récente certes, mais qui montre comment les femmes dans l'espace urbain Bamakois se sont réappropriées du voile islamique comme modèle d'habillement contemporain⁶⁷. Ou encore les récents thématiques de recherche de Fatoumata Coulibaly⁶⁸, qui essaient de mettre en lumière comment les femmes mobilisent les espaces de *Tontine* ou *Sutura* pour s'émanciper de la domination des hommes.

En milieu rural, les relations homme/femme sont jusqu'à présent fortement encadrées par le poids des stéréotypes dans presque tous les domaines de la vie courante. Dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, elles le sont encore plus visibles. Pour le commun des mortels, l'assainissement est l'affaire des femmes. L'observation des transactions autour des projets de développement corrobore aisément cet état de fait. Par exemple il n'est pas rarement de rencontrer des villages sous intervention en assainissement avec des comités locaux composés à trois tiers de femmes. En poussant un peu plus loin la réflexion, nous nous sommes aperçus qu'il y'a une catégorisation dans le choix des acteurs-interlocuteurs face aux types de projets qui se présentent dans le village. Un choix qui a l'air d'aller de soi et suffisamment orienté par la rente du projet. Plus il y'a des avantages mercantiles liés à l'intervention, plus l'implication des hommes est conséquente et les femmes moins visibles.

Bien évidemment, ce constat n'est pas perceptible tel que nous le présentons mais il guide considérablement les actions entreprises dans ce sens. Il peut sembler dérangent pour un œil étranger mais que les femmes semblent cautionner que ce soit de façon volontaire ou involontaire. Bien qu'elles soient mises au cœur des activités d'assainissement du village, Awa Sangaré, membre du comité (*Sanuya ton*) de Bomgoro pense que les hommes doivent veiller de près aux activités. « *Si les hommes deviennent le support des femmes. Et tant qu'ils sont actifs, les activités continueront. Les chefs de famille doivent veiller à la bonne marche des activités. Nous nous balayons la cour chaque jour. En dehors de l'assainissement il y a*

⁶⁷ Kimbiri, N. 2019. Le corps de la femme musulmane dans l'espace public malien : le port du voile islamique en question à Bamako. *Université Des Lettres Et Des Sciences Humaines De Bamako* (ULSHB).

⁶⁸ Lire Dr Coulibaly dans les séminaires généraux du LMI Macoter : www.lmi-macoter.com

certaines choses sans l'instruction de l'homme, la femme ne va pas le faire. Il faut que les maris interpellent leurs épouses sur les activités non réalisées »⁶⁹.

Les femmes en milieu rural montrent une certaine nécessité d'être assistées par les hommes même si elles en sont les piliers. Cette assistance des hommes est censée servir de caution morale à l'assiduité des femmes dans l'exécution de la tâche. Bien qu'elles affichent un manque de confiance en leur capacité d'autonomie vis-à-vis des hommes, ces derniers évoquent continuellement le rôle des femmes dans les projets. C'est le cas de D. Coulibaly, relai du village de Bomgoro, qui explique qu'« Ici à Bomgoro, dans le domaine de la santé, les femmes sont plus actives que les hommes. En ce moment, nous les hommes nous allons nous associer aux femmes pour l'honneur du village même si nous ne gagnons rien. Après l'honneur nous avons aussi le bénéfice ». Il renchérit en disant qu'il « Il y a une raison particulière. Pour sa réussite même si cela concerne les hommes, il faut mettre les femmes au cœur de cette activité. Si l'homme et la femme s'associent dans quelques activités que ce soient au monde, la femme serait la première. Elles sont confiantes et courageuses ; par contre les hommes ne sont pas courageux. Ce n'est pas une question de niveau d'instruction. Dans le domaine de la santé et de l'assainissement, les femmes sont plus courageuses que les hommes. C'est pourquoi les femmes ont plus de rôle que les hommes dans plus d'activités et elles sont plus honorées. Au moment où les hommes sont douteux ou qu'ils ne sont pas confiants alors ils n'ont pas grands choses à faire. Voilà la différence quand vous confiez une tâche pour les deux. Elle commence avec force et courage et l'homme le fait doucement comme s'il doute »⁷⁰. Cependant, loin d'être une fatalité dans les rapports hommes femmes en milieu rural malien, cet engagement des femmes trouvent son origine dans l'argument fondatrice de l'ATPC qui consiste à sa capacité de prévenir les maladies chez les enfants. Pendant les diverses séances de sensibilisations, les agents des ONG insistent suffisamment sur l'exposition des enfants aux risques liés à la pratique de la DAL dans l'espoir de toucher l'instinct maternelle de protection.

Ces imaginaires associés à la participation de la femme dans l'espace rural et familial créent une situation de sur-sollicitation de cette catégorie sociale par les hommes de projets. Les ONG spécialisées en Genre, en situation d'urgence, en pratiques de relance économique ou de la sécurité alimentaire et moyens d'existence (SAME) mobilisent toutes le rôle historique de la femme dans le ménage avec comme idée qu'une « femme épanouie est un ménage sauvé ». Ainsi, les mêmes femmes, principalement vieilles, constituent le groupe d'interlocuteur de

⁶⁹ Entretien avec SANGARE AWA en Bamanankan, tenue à Bomgoro le 10 Juin 2022.

⁷⁰ Entretien D. COULIBALY en Bamanankan, tenue à Bomgoro le 05 Juin 2022.

toutes les interventions au niveau d'un village donné. A cet effet, il n'est pas rare de croiser des agents de terrain d'ONG différentes autour du même groupe de femmes attendant chacun leur tour d'entretien avec celui-ci. La sollicitation est telle que la plupart du temps, on observe une cacophonie, une confusion dans les postes et rôle cumulés par la présidente des femmes, généralement l'épouse du chef de village. Par ex. pendant notre séjour dans un village de la commune de Wola, cercle de Bougouni en qualité d'agent de terrain, nous avons été témoin d'une situation similaire. Nous avons trouvé que la présidente des femmes (*muso kuntigi*), une vieille rarement présente dans les activités cumule à elle seule la présidence de cinq groupes stratégiques⁷¹.

Somme toute, les femmes sont trop sollicitées par les interventions des ONG d'une part et le poids culturel qui astreint la femme au foyer, d'autre part. Nous avons voulu explorer l'hypothèse de la charge du travail qui pèse sur elles et sa mise en corrélation avec la viabilité des acquis de l'ATPC qui est une tâche supplémentaire sur la longue liste journalière à laquelle elles sont soumises. Nous avons pu obtenir des récits saisissants qui sont tous à l'image de celui-ci : *« Le matin quand vous vous réveillez, après la prière, vous allez assainir la cour. Ensuite vous vous occupez de votre mari. Les femmes qui doivent préparer font la cuisine et celles qui ne s'occupent pas de cette tâche comme moi allons au champ. Celle qui a préparé nous rejoint au champ avec le repas. Voilà ce que nous faisons et le soir aussi comme le matin nous balayons la cour et faisons les petites activités du ménage. [...] Au champ, nous cultivons. Le désherbage et d'autres sont en train de semer maintenant. Nous nous sommes au stade du désherbage pour le moment. La descente c'est au tour de 17H, 17H 30. Au retour nous allons balayer notre cour. Ensuite faire des petites activités pour notre mari s'il y en a. Enfin il faut poser le Thé pour la famille. Quand nous aurons sommeil, nous irons au lit. Ainsi se termine la journée ».* (Entretien avec SANGARE AWA en Bamanankan, tenue à Bomgoro le 10 Juin 2022).

La très grande surcharge sociale de la femme dans le milieu rural explique la rupture des activités liées au programme d'assainissement après le départ de l'ONG. Cependant, cette rupture est loin d'être systématique car dans tous les villages que nous avons visités, on se rend compte qu'il existe, chez les interlocuteurs, un corpus de connaissance sur les dangers liés à l'entretien de pratiques non hygiéniques.

⁷¹ Il s'agit de : CEHA, GSAN, AME, MJT et la Coopérative de production du beurre de Karité, tous mises en place par des ONG d'intervention dans le même temps.

2.4 L'ATPC face à l'évolution des rapports de force entre aînés-cadets dans l'espace famille

Les rapports de force entre aînés et cadets ont subi des transformations majeures. Il s'agit des effets de la modification de l'économie rurale ou l'évolution de la perception des jeunes issus des réseaux de mobilités locales. Cette évolution engendre une conflictualité intergénérationnelle au sein de l'espace famille et village, entre jeunes et vieux ; entre vieilles et moins vieilles. Cette conflictualité gangrène de l'intérieur le groupe stratégique en l'occurrence les comités locaux pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement et plus prosaïquement les populations entre elles.

Entraînés dans une séquence d'accusation mutuelle, les aînés ne manquent pas d'occasion pour marteler l'insoumission des jeunes à l'exécution des tâches qui leurs sont confiées dans le cadre de l'ATPC. En effet, les jeunes du village assurent la main d'œuvre, non pas en termes de contrepartie mais simplement à titre gratuit parce que le dispositif est sans subvention. Ils doivent à ce titre creuser toutes les fosses de latrines du village ou à défaut creuser la leur. Pour atteindre le ratio latrine/ménage, les agents des ONG appuyés par le comité local encouragent ceux-ci à être des amortisseurs sociaux pour les personnes démunies, en manque de mains d'œuvre.

Cette sollicitude des jeunes dans le cadre de l'ATPC trouve son origine dans l'organisation du monde rural d'antan. À travers plusieurs mécanismes organisationnels « *flan kulu* » ou classe d'âge ou encore les « *Ci ton* », les jeunes constituent depuis fort longtemps la machine de production agricole ou tout autre activité nécessitant le déploiement d'efforts physiques. Mais, l'ATPC intègre difficilement le changement de paradigme opéré grâce aux mobilités saisonnières entretenues par les jeunes.

Désormais, n'obtient l'attention des jeunes que les activités rémunérées d'autant plus que le séjour en milieu urbain et la familiarité avec les expressions, projet égal argent. L'évolution du contexte met ainsi à rude épreuve un dispositif projet sans subvention, créant un bras de fer entre jeunes moyennement lettrés—responsables de comités locaux et leur complice agents de terrain. Les premiers n'acceptant plus de fournir des efforts sans récompenses économiques n'hésitent pas à se lancer dans une campagne de discrédit construit autour d'un éventuel détournement des fonds par les seconds. « *J'ai été le premier à avancer cette idée aux agents de projet qui sont venus nous informer. Je leur ai montré qu'actuellement dans notre village, les choses ont changé ; notre communauté n'intéresse à aucun projet qui ne rapporte pas*

argent. Elle ne s'intéresse qu'à l'intérêt financier sans chercher à connaître les autres avantages. C'est pour cela que nous demandons aux agents de projet de faire un geste financier afin de faciliter la mobilisation de la population. Le projet vient avec des aides, mais les villageois ne voient pas l'assainissement comme une aide, ils ne veulent que l'argent. Raison pour laquelle d'autres disent que « tant que le projet n'apporte de l'argent, il ne peut changer leurs habitudes » nous a confié le président de la jeunesse de Beleko Soba.

Son propos illustre bien ce changement de paradigme en cours dans le milieu rural malien. Il faut reconnaître que cette perception sur les interventions des ONG n'est pas fortuite. Elle a une histoire qui résiste à l'usure du temps et aux évolutions dans la philosophie de certains acteurs du monde du développement ayant en commun la notion de la participation des populations destinataires.

2.5 Le concours « villages propres » et ses déboires

Pour compenser l'absence de soutien financier et ou matériel aux villages dans la majorité des programme d'ATPC, l'objectif à travers ce concours consiste à créer entre eux un sentiment de compétition animé par les rivalités locales. Cependant, cette compétition, au nom de laquelle le dispositif bénéficie d'un certain engagement cache bien plus que la simplement volonté de remporter la récompense. Pour preuve, la récompense des trois premiers villages dépasse à peine 300 000F CFA de kits d'hygiène et 50 000F CFA pour les autres villages à titre de prix d'encouragement, selon le budget standard de l'Unicef au Mali. C'est pour dire combien ces montants sont faibles face aux dépenses et à tout l'engagement attendu des acteurs au niveau village qui ignorent tout de ces montants au début de l'engagement. C'est pourquoi aussi, chaque programme d'ATPC crée des situations de tension et de conflictualité au quotidien des agents d'ONG et services techniques impliqués.

L'organisation d'un concours « villages propres » est la preuve que les « champions » de l'ATPC étaient convaincus que l'absence de subvention dans une intervention présente un gros risque d'échec dans un milieu déjà extraverti. C'est pour atténuer ce risque que l'idée d'une compétition récompensée entre village a été initiée. Son objectif serait de créer une concurrence en matière de progrès en assainissement entre les villages. Cependant, loin de cet objectif initial, le concours s'est le plus souvent greffé à des paramètres contingents déjà existants entre les populations locales.

D'un côté, il y'a les aspects clés de l'histoire de la multiplication des villages d'une population installée sur un même espace géographique qui est à chercher dans les conflits politiques et

sociaux. Entre cohabitation difficile, préservation de l'honneur, conflit fratricide et souci de la préservation de la pureté ethnique, les villages se sont peu à peu multipliés mais séparés par des distances idéologiques et politiques souvent insignifiantes. Dans le cadre de mes différents séjours en milieu rural, il m'est arrivé souvent par ignorance de considérer deux villages comme un seul parce que tout simplement il y'avait pas de marqueur spatial permettant d'identifier les frontières. Cette réalité est constante dans le monde rural.

De l'autre, le concours permet de mettre à jour les rivalités inter-villageoises dans une optique de protection de l'honneur. Ainsi, l'acceptation de l'ATPC par un village donné est une occasion pour celui-ci de démontrer ou de confirmer son identité vis-à-vis d'autres. Cette recherche d'identité est plus accentuée dans les hameaux. En milieu rural, l'histoire des hameaux est toujours rattachée à celle d'un village d'origine, qu'il soit proche ou distant. Ils sont rarement mentionnés dans les documents administratifs et territoriaux, ce qui explique leur ignorance par les ONG qui tombent subitement dans les litiges sociopolitiques d'un hameau en quête d'identité et d'autonomie politique vis-à-vis du village d'origine. De plus, le concours porte en lui des éléments trop subjectifs à la fois en termes d'intermédiation de l'ONG mais aussi des modalités de l'évaluation conduite par les services techniques.

En bref, si le concours village propre avait été pensé dans l'optique de trouver une solution alternative au concept de subvention intentionnellement associé aux interventions des ONG et aperçu comme telle par les « bénéficiaires », il en est tout autre d'après les résultats qu'il produit concrètement. En lieu et place d'un mécanisme d'incitation, le concours est devenu une sorte d'appât du gain, pour lequel les populations s'engagent véritablement. Et, le succès ou l'insuccès dans ce concours détermine finalement l'avenir de l'intervention dans le village. On pourrait dire dans ce cas, que l'organisation d'un concours entre les villages sur fonds d'obtention de gain aussi insignifiant qu'il puisse paraître est un élément explicatif de la non durabilité des pratiques après l'intervention. Il est dans ce sens contreproductif et met à rude épreuve la notion de participation et d'appropriation abusivement mobilisés par les acteurs des ONG et agences de développement.

CONCLUSION

Les normes pratiques des acteurs autour d'interventions des organisations non gouvernementales (ONG) est un aspect qui reste un peu marginale dans la littérature sur le développement au Mali. Parmi les aspects marginaux, ce travail s'intéresse aux jeux d'acteurs autour du dispositif d'assainissement total piloté par la communauté (ATPC).

La faible pérennisation des acquis des projets d'assainissement total piloté par la communauté n'est-elle pas la résultante du poids des zones d'ombres et l'effet du décalage temporel et spatial dû à la transposition d'un modèle voyageur ? Voilà la problématique centrale à laquelle ce travail s'est attelé. Pour mieux analyser la question de la viabilité des interventions en milieu rural malien et précisément celles en assainissement de base, j'ai analysé la relation entre le dispositif, les stratégies des acteurs et la faible pérennisation interrogés ici. Partant de l'hypothèse selon laquelle le changement de paradigme dans le mode opératoire des projets de développement, en l'occurrence l'approche ATPC se heurte aux habitudes, pratiques et imaginaires associés à la notion de projet dans le milieu rural malien. Les objectifs étaient de comprendre les jeux d'acteurs autour d'un dispositif voyageur qu'est le modèle ATPC et ses impacts sur la pérennisation des résultats obtenus pendant le projet.

Au terme des investigations, littérature et terrain, j'ai pu découvrir des éléments de réponses suivantes. D'abord, la démarche adoptée par les agents d'ONG auprès des populations « bénéficiaires » ne semble guère militer en faveur du problème. Car, en plus d'être une approche peu productive (qui ne donne rien), les « bénéficiaires » ne sont pas convaincus de la pertinence de l'approche et ne sentent pas l'impact sur l'amélioration de leurs conditions de vie. D'ailleurs, beaucoup de nos interlocuteurs villageois pensent tout à fait l'inverse par rapport à certains aspects de l'approche. Par exemple la fermeture des pissards derrière les latrines a créé dans la plupart des cas une espèce de nid propice à la prolifération des moustiques dans le village. Ce qui est facteur d'aggravation la prévalence du taux de paludisme en période hivernale et soumet à rude épreuve la version fondatrice de l'ATPC comme moyen le moins couteux d'atteindre la santé pour tous grâce à la fin de la défécation à l'aire libre (DAL). De plus, j'ai été témoin à maintes fois de situations dans lesquelles les agents de première ligne des ONG se trouvent incapables de fournir des réponses satisfaisantes lorsqu'ils se font interrogés par les populations sur cette question.

Ensuite, ce manque de pérennité des comportements prend racine dès les premiers contacts entre agents de terrain et autorités villageoises. Les premiers vont à la rencontre des seconds

avec des idées préétablies en matière de projet. Conscients de l'absence de subvention, les agents des ONG procèdent par une stratégie d'appâts du gain en mettant en avant les récompenses à gagner en cas de performance obtenue par le village. C'est à ce niveau que réside la source du problème en ce sens que l'engagement des populations n'est orienté que vers l'obtention des prix annoncés et les festivités associées à l'occasion au lieu d'être un engagement basé sur la volonté du changement de comportement par rapport à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA).

Enfin, le dernier élément de réponse est la suite logique des deux précédents. C'est-à-dire l'insatisfaction liée soit, aux modes d'évaluation des performances par les services techniques, soit à la déception liée au fait de n'avoir pas pu gagner le concours ou encore mieux par le caractère dérisoire des lots de récompenses tels que des brouettes, des pelles, des râteliers et des balais.

En outre, certaines dimensions de ce travail n'ont pas pu être traitées à hauteur de souhait. Par exemple, la corrélation entre la temporalité de l'intervention (douze à seize mois en général), la perception des populations sur l'assainissement et son impact sur leur quotidien et la vérification de son impact sanitaire supposé ou avéré auprès des établissements sanitaires locaux.

Ce travail a permis de comprendre et de fournir des éléments empiriques de lecture d'une intervention parmi tant d'autres. Particulièrement, il a permis de démontrer la caducité de l'approche communautaire en remplacement de l'approche par subvention dans le milieu rural. Par conséquent, au lieu d'être une approche pilotée par la communauté, s'il y'en a, la mise en œuvre de l'assainissement dans le cadre de ce dispositif est, à bien des égards, pilotée par les ONG à travers leurs agents d'exécution. C'est logique lorsqu'on sait que le salaire des agents des ONG en question est tributaire de l'atteinte des fameux indicateurs de performances assignés à l'intervention (certifier tous les villages quel que soit leur état d'assainissement). Il a permis d'analyser la problématique de la pérennisation des acquis des interventions dans une logique bidirectionnelle. Donc, au lieu de prendre pour responsable le faible engagement des acteurs d'en bas comme cause du problème, ce travail suggère d'élargir le questionnement aux acteurs d'en haut, c'est-à-dire les « *musaka bo bagaw* » (lit. Ceux qui donnent les moyens). Ils sont tout aussi responsables dans la mesure où ces agences et organisations sont plus soucieuses de la gestion budgétaire que de l'efficacité des actions en termes de bien être pour les personnes « bénéficiaires ». Ce manque d'efficacité en termes de suivi terrain conduit certaines

organisations de la société civile (OSC) à fouler au sol les principes mêmes de l'approche du développement local.

Sans encourager la pérennité du « *bolo kono mogo ya* » (lit. Être dans la main d'autrui), cette modeste contribution peut nourrir le débat aussi bien du côté des praticiens du monde des ONG que des universitaires sur les limites de l'approche communautaire. Notre mémoire montre aussi que les acteurs de première ligne et les services techniques déconcentrés disposent d'une grande capacité de contrôle sur le processus plus qu'on ne le suppose généralement au niveau du sommet décisionnel. Ceux-ci mobilisent continuellement les longues expériences accumulées pour négocier les actions dans les futures collaborations avec les bailleurs et populations. En plus de l'existence d'une abondante littérature dans le domaine de l'anthropologie du changement social et ou du développement (LASDEL ou de l'APAD) ce mémoire vient combler un vide sur les jeux des acteurs dans le monde du développement au Mali.

Bref, dans le monde du développement rural, la notion de l'aide dans le sens d'aider pour ne plus être dans le besoin s'estompe progressivement. Ce faisant, elle laisse place à un scénario qui s'apparente à la scène « du vendeur et acheteur d'une passoire, dans lequel tous deux sont conscients que l'outil contient des trous ». Un autre aspect qui mérite d'être approfondie mais qui ne trouve pas son compte ici est, la persistance du mécanisme de financement en dépit de la résonnance des déchets de l'approche. C'est pourquoi au terme de ce mémoire, notre démarche suggère d'ouvrir une perspective intéressante de recherche sur les mutations socio-organisationnelles du monde du développement local à l'aune de la trajectoire des ONG nationales au Mali.

BIBLIOGRAPHIE

- Agier, M. (dir.), 2008. *Un monde de camps*. Paris, La Découverte, 350 p.
- Amar, Thioune, 2015. « Quel rôle pour les ONG du Sud ? » IRIS Editions « Revue internationale et stratégique » n° 98 | pages 73 à 81
- Atlani Duault, Vidal, Laurent (dir.), 2009. *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Armand Colin, Paris, 312 p.
- BACH, DANIEL C et Gazibo Mamoudou, 2011. « L'Etat néo patrimonial: genèse et trajectoires contemporaines », Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 37, 43
- Badie, Bertrand, 1992. *L'État importé : l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard.
- Bassett, T.J. 2002. « Introduction générale. Innovations et révolution agricole ». In *Le coton des paysans : Une révolution agricole (Côte-d'Ivoire 1880-1999)*. IRD Éditions. doi :10.4000/books.ird_éditions.10197
- Bardem, Isabelle, 1993. « L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines », Cahiers des sciences humaines.
- Bayart, Jean.-François, 1999. « L'Afrique dans le monde : une stratégie d'extraversion », *Critique internationale*, p. 97–120.
- BOURGUIGNON, François, 2011. « Le pouvoir des organisations internationales sur le développement : illusion ou réalité ? », Tracés. Revue de Sciences humaines [En ligne], #11 | 2011, mis en ligne le 01 décembre 2013, consulté le 28 décembre 2012. URL : <http://journals.openedition.org/traces/5355> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.5355>
- Chauveau, Jean Pierre, 1985. Mise en valeur coloniale et développement. In : *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire : sciences sociales et développement rural* (ed.) P. Boiral, J-F. Lanteri & J.-P. Olivier de Sardan. Paris : CIFACE-Karthala.
- Cissé Boubou, Luchini Stéphane et Moatti Jean Paul. 2004. Recouvrement des coûts et demande des soins de santé dans les PED, *Revue française d'Economie*, 18-4 pp. 111-149. https://www.persee.fr/doc/rfec_0769-0479_2004_num_18_4_1537
- Cissé, Morifing, Diarra Abel, Marchand Jacques et Traoré Sékou, 2000. Les écoles communautaires au Mali. *Institut international de planification de l'éducation/UNESCO*, Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000122462/PDF/122462fre.pdf.multi>
- Jacquier, Claude, 2011. Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui? Êres | « Vie sociale » N° 2 | pages 33 à 48.
- Daou V. Joiris et Patrice Bigombe Logo, 2012. « L'heuristique de la littérature grise sur le développement participatif du Bassin congolais », Bulletin de l'APAD [En ligne], 34-36 | mis en ligne le 18 juillet 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/4124> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.4124>

DIAKITE, Djigui, 1988. Essai sur les traditions sanitaires et médicinales bambara du Bélédougou. Thèse présentée en vue d'obtenir le grade de Docteur en médecine. Bamako, Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie (E.N.M.P). , avril, 234p, (en deux volumes). 1993 « Quelques maladies chez les Bamanan. » in Joseph Brunet-Jailly, ed., *Se soigner au Mali. Une contribution des sciences sociales : douze expériences de terrain*. Paris, Karthala-ORSTOM : 25-48.

DIETERLEN, Germaine, 1985. *Essai sur la religion bambara*. Paris, Presses Universitaires de France (préface de Marcel Griaule), 240p.

Doquet, Anne 2015. Les stratégies conjugales des jeunes Maliennes : de nouvelles formes d'autonomie ? Joseph Brunet-Jailly, Jacques Charmes, Doulaye Konaté. *Le Mali contemporain*, Editions Tombouctou/IRD Editions, pp.387-416.

Dozon, Jen Pierre, 1978. « Logiques des développeurs/réalité des développés : Bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire ». *Mondes en Développement* 24.

Fall, Mamadou, 2016. *Les terroirs du Sénégal entre l'épée et le croissant : x^{ème} – xx^{ème} siècle*. Paris, L'Harmattan.

Fresia, Marion, 2002. « Aide humanitaire et production de services publics en Afrique de l'Ouest : le cas de la gestion des populations mauritaniennes réfugiées au Sénégal », *Bulletin de l'APAD*, Marseille, n°23-24.

Gourgues, Guillaume, 2012. « Avant-propos : penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique ». Dans *Quaderni*, vol. 79, no 3, pp. 5-12.

Hibou Béatrice. Retrait ou redéploiement de l'Etat ? In: *Critique internationale*, vol. 1. 1998. La privatisation de l'État. pp. 151-168;

Jean Pierre Olivier de Sardan et Abdou Elhadji Dogobi, 2000. « La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public : le cas de l'hydraulique villageoise au Niger ». *Karthala « politique africaine »* N°80/ pages 153 à 168.

Kar, Kamal et Milward, Kirsty, 2011. « Creuser, s'implanter et grandir : introduire l'ATPC en Afrique ». *Institut of development studies*.

Kar, Kamal. et Chambers, Robert, 2008. *Manuel de l'assainissement Total Piloté par la Communauté*, Londres : Plan International (UK)

Kassibo, Bréhima, 1992. « La géomancie ouest africaine : formes endogènes et emprunts extérieurs », *cahier d'études africaines* vol 32 cahier 128 pp 541-596.

Kassibo, Bréhima. 2006. Mali : une décentralisation à double vitesse ? *Ka mara la segi so* ou le lent et délicat retour du pouvoir à la maison. In Fay, C., Koné, Y. F., & Quiminal, C. (Eds.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : En contrepoint, modèles territoriaux français*. IRD Éditions. doi :10.4000/books.irdeditions.16601

Kibora, Lidovic, 2012. « L'étude des perceptions des populations et pratiques de développement », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 34-36 | 2012, mis en ligne le 19 juillet 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/4117> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.4117>

Laurent, Jean Pierre, 2000. *Une association de développement en pays mossi : le don comme ruse*. Paris, Editions Karthala

Lavigne Delville Philippe., Diagne D. et Richebourg C, 2021. « Influencer collectivement les orientations d'une réforme foncière. Enseignement de la mobilisation des organisations de la société civile au Sénégal », Série Foncier, Investissements et Droits, Londres, IIED, 49 p.

Lesclingand, Marie, 2004. *Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale*. Presses de Sciences Po.

Matthieu Gateau, 2012 Comptes rendus de « *ONG et Cie* », *Sociologie* [Online], , Online since 30 May 2013, connection on 22 December 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1338>

MEDARD, Jean François, 1990. « L'État patrimonialisé ». *Politique africaine*, n° 39, p. 25-36

Olivier de Sardan, Jean Pierre, 2018. « Les modèles voyageurs à l'épreuve des contextes et des normes pratiques : le cas de la santé maternelle », in D. Pourette et al. (Éd.), *Femmes, enfants et santé à Madagascar. Approches anthropologiques comparées*, Paris, L'Harmattan.

Olivier de Sardan, Jean Pierre, 1995. *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala.

Pérouse de Montclos Marc Antoine, 2013. *Les humanitaires dans la guerre : des idéaux à l'épreuve de la politique*. Paris, La Documentation française [Coll. Études, 253 p.

Salvador Marti I Puig, 2000. « L'Amérique latine des années 1990 : la décennie des opportunités ou celle des chimères ? », *Cahiers des Amériques latines*, 35 | 2000, 140-160.

Sow. M, 2017. « Médiation de conflits », séminaire du MaCoTer. Bamako.

Sylvie Brunel, 1997. « La coopération Nord-Sud », Paris, Presses universitaires de France.

Thierry Berche, 1996 « Per-diem et topping-up. Enjeux de pouvoirs et stratégies dans un projet de santé au Mali », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/821> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.821>

Toukara, Bréhima, 2001. « Le rôle des ONG dans l'éducation de base au Mali ». Réseau Ouest et centre africain de recherche en éducation et l'USAID, Bamako, Mali.

Autres documents

Constitution de la République du Mali : 12 Janvier 1992

Rapport final : évaluation d'impact des programmes d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC/CLTS) dans les zones rurales du Mali, version de juin 2015

UNICEF Mali : Guide pratique de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté au Mali, Janvier 2011.

Sites visités

Le site de Philippe Lavigne Delville : Anthropologie impliquée, <https://anthropo-impliquee.org/2021/03/27/comment-les-organisations-de-la-societe-civile-peuvent-elles-influencer-la-formulation-des-politiques-foncieres/>

Open édition : www.openedition.org

APAD : www.apad.org

LASDEL : www.lasdel.org

Nations Unies : www.un.org

TABLES DES MATIERES

DEDICACE.....	I
SOMMAIRE	II
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
RÉSUMÉ.....	IX
EPILOGUE	XI
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE	3
Les ONG : typologie, pratiques et représentations associées aux interventions dans les contextes variés	3
Chapitre I : Cadre théorique	4
1.1 Revue de littérature	4
1.2 Quelques éléments de définition en lien avec le sujet.....	18
1.2.1 Aide au développement.....	18
1.2.2 Organisations non gouvernementales	19
1.2.3 Développement	20
1.2.4 Projet	21
1.2.5 Assainissement.....	22
1.2.6 Assainissement Total Piloté par Communauté	22
1.2.7 Certification.....	23
1.2.8 Fin de la Défécation à l'air libre	23
1.2.9 Communauté	23
1.3 Problématique	24
1.4 Hypothèses	26
Chapitre II : Méthodologie de travail	27
2.1 Le choix du sujet et démarches adoptées	27
2.2 Le choix des informateurs.....	28
2.2.1 Les services techniques de l'État : DRACPN, DRS, DRH.....	28
2.2.2 L'écosystème des ONG.....	29
2.2.3 Les élus locaux.....	29
2.2.4 Les « Sanuya ton » et les noyaux ATPC.....	30
2.2.5 Les Bailleurs de Fonds	30

2.3	Le déroulement de la phase de terrain.....	31
2.4	Difficultés rencontrées dans la conduite de la phase de terrain	33
2.5	Présentation des terrains : commune de Diedougou et Kolokani	34
2.5.1	Commune de Diédougou : Bongoro et Beleko Soba	34
2.5.2	Commune de Kolokani : Koumi	35
Chapitre III : Historicité des pratiques de bienfaisance au cœur des ONG.....		35
3.1	ONG et fonds culturel de référence dans les sociétés traditionnelles africaines.....	36
3.2	ONG et référence culturelle dans les religions abrahamiques	39
3.2.1	ONG et judaïsme.....	39
3.2.2	ONG et culture chrétienne	40
3.2.3	ONG et culture musulmane.....	42
DEUXIÈME PARTIE		44
La notion d'assainissement : <i>de la sphère étatique aux organisations non gouvernementales</i>		44
Chapitre I : L'assainissement vers la construction d'un secteur autonome		45
1.1	En occident.....	45
1.2	Au Mali	46
1.3	Cadre réglementaire et institutionnel de l'assainissement au Mali	49
1.4	Les différents ouvrages d'assainissement en milieu rural dans le pays	51
1.4.1	Les latrines traditionnelles	52
1.4.2	Les latrines à dalle Sanplat.....	53
1.4.3	Les latrines Ecosan à double fosse de type CREPA	54
Chapitre II : L'assainissement total piloté par la communauté au Mali.....		57
2.1	L'ATPC classique	57
2.2	Les acteurs de la mise en œuvre de l'ATPC	60
2.2.1	Les PTF	60
2.2.2	Les ONG locales	61
2.2.3	Les services techniques	61
2.2.4	Les collectivités territoriales	62
2.2.5	Les populations locales (village et ménage)	62
2.3	Les étapes de mise en œuvre de l'ATPC	64
2.3.1	Le pré-déclenchement	64
2.3.2	Le déclenchement.....	65
2.3.3	Le post déclenchement.....	66
2.4	Le Post FDAL	67
TROISIÈME PARTIE.....		69

L'approche d'assainissement total piloté par la communauté à l'épreuve du temps et de l'espace	69
Chapitre I : Examen des dynamiques extra locaux ou du dehors.....	70
1.1 De l'Asie du sud au Mali, vers l'universalisation de l'ATPC.....	70
1.1.1 L'expérience du Bangladesh ou l'effet de contagion.....	70
1.2 L'expérience africaine de l'ATPC, entre copier-coller et réingénierie locale	72
1.2.1 L'expérience du Mali	73
1.3 Les effets de la coexistence d'approches diverses en milieu rural.....	76
1.4 Les fonctionnaires nationaux en charges du contrôle des actions des ONG.....	78
1.5 Des insuffisances du service public aux logiques mercantilistes des agents de suivi.....	78
Chapitre II : Une approche standardisée face aux dynamiques du dedans	81
2.1 La post FDAL ou « la marche d'un pas en avant et deux pas en arrière »	81
2.2 Les goulots d'étranglement au niveau local.....	82
2.3 L'ATPC face à une féminisation des questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans l'espace rural	83
2.4 L'ATPC face à l'évolution des rapports de force entre aînés-cadets dans l'espace famille ..	87
2.5 Le concours « villages propres » et ses déboires	88
BIBLIOGRAPHIE	93
TABLES DES MATIERES	97
ANNEXES	XI
I. Chronologie de la participation de Kamal Kar au développement de l'ATPC en Afrique.....	XI
II. GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'ENQUÊTE TERRAIN	XIV
1. GUIDE D'ENTRETIEN ÉLABORÉ À L'ATTENTION DES « DESTINATAIRES FINAUX DES PROJETS ATPC ».....	XIV
2. GUIDE D'ENTRETIEN ELABORE A L'ATTENTION DES SERVICES TECHNIQUES ETATIQUE.....	XVI
3. GUIDE D'ENTRETIEN ELABORE A L'ATTENTION DES COLLECTIVITES LOCALES XVII	
4. GUIDE POUR ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	XVIII
III. Extrait d'entretien avec monsieur Maxime Kéïta, chef SACPN de Fana, chargé du cercle de Dioïla XX	
IV. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE PAR GOOGLE FORM AUPRES DES AGENTS DE PREMIERE LIGNE DE CERTAINS ONG	XLIV
V. QUELQUES IMAGES ILLUSTRATIFS DE L'EUPHORIE AUTOUR DE LA RECEPTION DES PLAQUES ET CELEBRATION DES PERFORMANCES EN ATPC.....	L

ANNEXES

I. CHRONOLOGIE DE LA PARTICIPATION DE KAMAL KAR AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATPC EN AFRIQUE

2007 Atelier régional de formation et d'orientation à l'intention des décideurs et stratèges hauts placés des pays francophones d'Afrique de l'Ouest à Bamako, Mali, facilité par Kar. Des stratèges et des décideurs haut placés du Burkina Faso, du Bénin, du Cameroun, du Tchad, de la République démocratique du Congo, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Togo, de la Mauritanie, du Nigéria et du Ghana participent activement à cet atelier, se font une impression et acquièrent un aperçu de l'approche ATPC.

Fév. et mars 2007 Atelier régional de formation de Plan International à Dar es Salaam en Tanzanie, suivi d'un atelier à Awassa en Éthiopie dirigé par Kar.

Oct. 2007 Premier atelier régional sur l'ATPC destiné aux instituts régionaux de formation soutenus par l'Unicef organisé à Nairobi, Kenya. L'atelier réunit des centres du Réseau international de formation (International Training Network – ITN) du Ghana, du Burkina Faso, du Kenya, du Zimbabwe et du Mozambique ainsi que des bureaux de l'Unicef au Kenya et en Éthiopie.

Janvier 2008 L'ATPC est introduit en Sierra Leone, Afrique de l'Ouest, par Kar.

Janv.-fév. 2008 Premiers ateliers de formation pratique sur l'ATPC en Afrique de l'Ouest. Trois ateliers majeurs facilités par Kar sont organisés par l'Unicef et Plan Sierra Leone à Freetown, Kennama et Port Loko, lors desquels se dégagent au moins une douzaine de formateurs en ATPC au niveau national.

Fév. 2008 Atelier spécial d'une journée à l'intention des praticiens de l'ATPC organisé par l'IDS, un jour avant l'Africa San à Durban, en Afrique du Sud.

Mai 2008 Un atelier de formation pratique de cinq jours est organisé conjointement par le Bureau régional de la santé de la région du Tigré et l'Unicef Éthiopie à Mekele, facilité par Kar, avec 30 participants issus des pouvoirs publics et d'ONG internationales et locales. Outre les participants de l'Éthiopie, il y avait des stagiaires de Zambie, du Zimbabwe, du Ghana et du Burkina Faso francophone.

Juin 2008 Kar facilite trois ateliers de formation pratique sur l'ATPC au Malawi qui jettent les fondations de l'approche ATPC dans le pays.

Juillet 2008 Kar facilite un atelier de formation pratique dans le district de Kilifi près de Mombasa, au Kenya, auquel participent 65 participants des pays de Plan (Kenya, Soudan, Éthiopie, Égypte et Ouganda), des fonctionnaires de différents services gouvernementaux du Kenya, des ONG, l'Unicef et WSP. Certains des meilleurs formateurs du Kenya sont sortis du lot lors de cet atelier.

Juillet 2008 Deuxième grand atelier de formation pratique sur l'ATPC en Zambie facilité par Kar.

Oct. 2008 L'ATPC en Afrique lusophone : atelier national de formation à l'ATPC au Mozambique facilité par Kar auquel assiste des ministères, l'Unicef, 18 personnes d'ONG partenaires nationales et internationales, et des techniciens eau et assainissement. Six fonctionnaires et du personnel de l'Unicef venus d'Angola participent également à l'atelier.

2008-09 John Claude Somda, du CREPA au Burkina Faso, qui a été formé par Kar lors d'ateliers de formation de formateurs dans plusieurs pays, facilite plusieurs ateliers ATPC en français à Madagascar, au Burundi, en Mauritanie, au Cameroun, au Togo et en Haïti.

Nov. 2008 Premier atelier de formation pratique sur l'ATPC à l'intention des formateurs et des facilitateurs au Mali facilité par Kar à Kolokani, au Mali. Certains des meilleurs formateurs et facilitateurs ATPC ont été identifiés lors de cet atelier. Des stagiaires du Togo, du Burkina Faso et du Sénégal y ont aussi participé.

Fév. 2009 Premier atelier régional de formation pratique sur l'ATPC facilité par Kar à Otukpo, État de Benue au Nigéria.

Mars 2009 Atelier régional pour l'Afrique, Mombasa, Kenya, organisé par l'IDS.

Mars-avril 2009 Premier atelier de formation pratique sur l'ATPC facilité par Kar au Liberia.

Juin 2009 Premier atelier de formation pratique sur l'ATPC facilité par Kar à Keren, Érythrée.

Juillet 2009 Le premier atelier de formation pratique sur l'ATPC est organisé par Plan Soudan à Kosti dans l'Etat du Nil Blanc, facilité par Kar.

Sept. 2009 Premier atelier de formation pratique sur l'ATPC facilité par Kar à N'Djamena au Tchad.

Juin 2010 Deuxième atelier national de formation pratique destiné aux formateurs en ATPC à Sarh au Tchad (organisé par le ministère fédéral des Ressources en Eau et de l'assainissement et par UNICEF Nigéria).

Juillet-août 2010 Examen national des pratiques de l'ATPC au Nigéria et formation pratique de formateurs à l'ATPC – UNICEF et ministère fédéral des Ressources en Eau et de l'assainissement, Nigéria (organisé par le ministère fédéral des Ressources en Eau et de l'assainissement et UNICEF Nigéria).

Nov. 2010 Atelier de partage sur l'ATPC pour les pays anglophones d'Afrique organisé par l'IDS, l'Unicef et Plan Zambie à Lusaka.

Déc. 2010 Atelier de partage à l'intention des formateurs et praticiens de l'ATPC dans les pays francophones d'Afrique organisé à Bamako, Mali, par l'IDS, l'Unicef, Plan Zambie et le gouvernement du Mali.

Fév.-mars 2011 Examen à l'échelle nationale des pratiques de l'ATPC au Ghana et facilitation de deux ateliers nationaux de formation pratique à l'intention de formateurs en ATPC, financés par l'Unicef, le ministère des collectivités territoriales et du développement rural du Ghana, Plan Ghana et Water Aid Ghana.

Avril-mai 2011 Examen des pratiques de l'ATPC au Kenya et facilitation d'un atelier de formation pratique au niveau national à l'intention de formateurs en ATPC, financé par le ministère de la Santé publique, UNICEF Kenya et SNV à Kisumu. La Campagne nationale pour la fin de la défécation en plein air dans les zones rurales du Kenya d'ici à 2013 est élaborée et

inaugurée. L'unité de coordination nationale/Centre de ressources sur l'ATPC est créé au sein du siège du ministère de la Santé à Afya House à Nairobi afin de renforcer et de mettre à l'échelle l'ATPC au Kenya. Le site web de l'ATPC : cltskenya.org est inauguré par le ministre de la Santé publique.

II. GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'ENQUÊTE TERRAIN

1. GUIDE D'ENTRETIEN ÉLABORÉ À L'ATTENTION DES « DESTINATAIRES FINAUX DES PROJETS ATPC »

Thème 01 : les représentations associées à l'aide au développement

- 1) Quelle définition donnez-vous à la notion de l'aide au développement ?
- 2) Que savez-vous de la démarche d'acheminement de l'aide dans votre commune ?
- 3) Selon vous à qui profite plus cette aide ?
- 4) Pouvez-vous me parler de la démarche d'initiation des projets ?
- 5) Selon vous pourquoi éjectent autant ressources financières et infrastructurelles dans votre commune ?
- 6) Avez-vous confiance aux projets pour réellement développer votre commune ?

Thème 03 : connaissances générales sur les pratiques cohésives du terroir

- 7) A votre avis, avons-nous besoin des uns et des autres dans la société ?
- 8) Si, pouvez-vous me citer 3 raisons ?
- 9) Comment se pratiquait l'entraide au sein de votre société ?
- 10) Pouvez-vous me citer 3 exemples ?
- 11) Selon vous, est-ce que ces pratiques ont subi des changements notoires ?
- 12) Si oui, pouvez-vous énumérer 3 causes ?
- 13) Est-ce que de nouvelles formes d'entraide et de solidarité sont apparues ?

Thème 04 : les manifestations de l'aide au développement sur les liens sociaux

- 14) Quand on vous parle de liens sociaux, sans réfléchir quels sont les pratiques qui vous viennent en tête ?
- 15) Selon vous les projets s'intéressent-ils à l'individu ou au groupe ?
- 16) Comment appréciez-vous l'état de la cohésion sociale dans votre communauté ?
- 17) Est-ce que les projets s'intéressent-ils à vos pratiques cohésives d'antan ?
- 18) A votre avis les projets renforcent ou remplacent-ils vos pratiques cohésives ?
- 19) Pouvez-vous me citer une pratique cohésive renforcée et une autre remplacée ou détériorée par les interventions des ONG ?

Thème 05 : l'autonomie et l'interdépendance des sociétés face aux interventions des ONG

- 20) Lorsque vous avez un problème dans votre société à qui (individu ou structure) vous référez vous en premier pour demander de l'aide ?
- 21) Pouvez-vous me citer deux actions ou problèmes majeurs que vous avez pu résoudre à l'échelle locale ?
- 22) Selon vous pourquoi plus 10 ans d'actions des ONG, le développement n'est pas encore perceptible dans votre localité ?
- 23) Cette longue assistance ne compromet-elle pas les efforts endogènes de changement ?
- 24) La longue assistance ne risque-t-elle pas de vous conditionner à l'aide extérieure ?
- 25) Pensez-vous que vous pouvez vous développer Sans les projets ?
- 26) Si oui comment ? si non pourquoi ?

27) Dites-moi, pourquoi décidez-vous de participer à un projet ?

Thème 06 : apports internes ou externes, en ce qui concernent les infrastructures et équipement locales

28) Pouvez-vous énumérer les grandes réalisations d'infrastructures sociales de base (éducation, santé, eau, nutrition et autres) existantes dans votre communauté ?

29) Parmi ces réalisations qui a fait quoi ? (ONG, collectivité, ressortissants, communauté et autres ?

Thème 07 : le niveau de confiance des populations entre les ONG et les autorités locales

30) Entre les ONG et les autorités locales, en qui vous avez le plus confiance ?

31) Pouvez-vous justifier votre réponse ?

32) Sans l'appui des ONG, croyez-vous que vos autorités pourraient satisfaire vos besoins ?

33) Pouvez-vous identifier deux actions réalisées par vos autorités et deux actions réalisées par les ONG ?

34) Sur une échelle de 10, combien accorderez-vous aux Maires et aux ONG dans le développement de votre localité ?

2. GUIDE D'ENTRETIEN ELABORE A L'ATTENTION DES SERVICES TECHNIQUES ETATIQUE

Identification

Structure :

Domaine d'activité :

Nombre de projet partenaire à ce jour :

Nombre de mission comptabilisée à ce jour :

Thème 01 : représentations associées à l'aide au développement

- 1) Qu'est-ce qu'une aide ?
- 2) Pourquoi doit-on aider les autres ?
- 3) Quelle est votre appréciation de l'aide au développement ?
- 4) Comment expliquez-vous la forte concentration des ONG d'aide au développement à Kolokani ?
- 5) Pensez-vous que l'injonction massive de fonds via les projets est facteur de développement dans votre localité ?
- 6) A votre avis, est ce que trop d'aide ne tue pas les ambitions locales ?

Thème 02 : des rapports aux implications des actions des ONG sur le vécu des communautés

- 7) Quels sont vos rapports avec les agents des projets ?
- 8) Comment appréciez-vous l'état de vos rapports ?
- 9) Cautionnez-vous les méthodes et pratiques des ONG dans l'exécution de leurs activités ?
- 10) Qu'est ce vous appréciez chez les ONG ?
- 11) Qu'est-ce que vous n'appréciez pas chez les ONG ?
- 12) Avez-vous connaissance des cas de résistances des bénéficiaires face aux projets ?
- 13) Si oui, en connaissez-vous les causes ?
- 14) Avez-vous connaissances des cas de conflits né d'une intervention des projets ?
- 15) Si vous avez la possibilité d'améliorer les interventions des ONG, que feriez-vous ?

Thème 03 : impact des projets sur l'autorité du pouvoir centrale

- 16) Selon vous est ce que les actions des ONG renforcent le sentiment d'inclusion des bénéficiaires au pouvoir central ?
- 17) Le fort taux d'investissement extérieur via les ONG ne procède-t-il pas à la création d'un ordre alternative de gouvernance à l'échelle locale ?

3. GUIDE D'ENTRETIEN ELABORE A L'ATTENTION DES COLLECTIVITES LOCALES

Identification

Commune de :

Mandature :

Nombre d'ONG présentes dans la commune :

Nom de la commune jumelle :

Thème 01/ représentations associées à l'aide au développement

- 1) Que pensez-vous de l'aide au développement ?
- 2) Selon vous quelle est la finalité de l'aide au développement ?
- 3) Pensez-vous pouvoir développer votre commune sans l'aide extérieur ?
- 4) Sur une échelle de 10 combien accordez-vous à l'aide extérieur dans le développement de votre commune ?
- 5) Quel est le rôle qu'occupent les ONG dans votre PDSEC ?
- 6) Si toutes les ONG se retiraient aujourd'hui, selon vous, qu'est ce qui se passerait ?
- 7) Selon vous, est ce que les ONG répondent aux besoins de vos communautés ?

Thème 03 : les implications de l'aide au développement sur l'organisation sociale, précisément sur la cohésion sociale

- 8) Pensez-vous que les projets peuvent avoir des effets négatives sur l'organisation de votre société (votre culture, vos pratiques, vos relations etc.) ?
- 9) Comment expliquez-vous la forte concentration des ONG dans votre commune ?
- 10) Est-ce que cette présence massive ne réduit pas le niveau d'interdépendance au sein de la société ?
- 11) A votre avis y'a-t-il des contradictions entre les méthodes et pratiques des ONG et vos réalités sociétales (la *bamanaya* par exemple) ?
- 12) Si oui, pouvez-vous m'énumérer certaines ?
- 13) Est-ce qu'une ONG a déjà œuvré à travers ce type de projet ?
- 14) Si oui cette intervention a-t-elle eu des conséquences majeures sur la vie de la société ?
- 15) Est-ce que les projets rencontrent des résistances de la part des gardiens de vos rites et pratiques initiatiques de la *Bamanaya* ?
- 16) Si oui, avez-vous connaissance d'un cas particulier ?
- 17) Quelle a été l'issue ?

4. GUIDE POUR ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Identification

Structure :

Domaines d'interventions :

Année d'implantation :

Nombre de projets exécutés :

Nombre de projets en cours :

Types d'infrastructures réalisées :

Les bénéficiaires de vos projets :

Estimation coût total de vos projets :

Thème 01 : les représentations associées à l'aide au développement

- 1) Qu'est-ce qu'une aide ?
- 2) Pourquoi doit-on aider les autres ?
- 3) Pourquoi avez-vous choisi d'œuvrer dans les ONG ?
- 4) Selon vous doit-on prioriser les investissements extérieurs au détriment des initiatives locales ?
- 5) Est-ce que l'assistance effective des communautés ne tue pas les initiatives locales ?
- 6) Est-ce que les actions des ONG répondent aux besoins des bénéficiaire ?

Thème 02 : rapport entre l'offre et la demande

- 7) Pourquoi intervenez-vous dans cette localité et non ailleurs ?
- 8) Comment expliquez-vous la longue présence des ONG dans la localité ?
- 9) Pensez-vous que les communautés ne peuvent pas résoudre les problèmes auxquels elles se trouvent confronté ?
- 10) Si oui, pourquoi ?
- 11) Ne pensez-vous pas que vos actions contribuent à l'instauration de cette culture de dépendance vis-à-vis de l'aide ?
- 12) Y'a-t-il toujours un rapport entre l'offre et la demande dans le cadre de vos projets

Thème 03 : renforcement ou remplacement des mécanismes de la cohésion sociale par les actions des ONG

- 13) Quand on vous parle de cohésion sociale, sans réfléchir quels sont les mots qui vous viennent en tête ?
- 14) Pensez-vous qu'elle est importante pour le développement de vos groupes cibles ?

- 15) Si oui, pouvez-vous me donner 2 exemples pratiques dans lesquelles elle est indispensable ?
- 16) Vos projets prennent-ils en compte des actions qui favorisent la cohésion sociale ?
- 17) Si oui, lesquelles ?
- 18) Si non, ne pensez-vous pas que la non prise en compte de la cohésion sociale constitue un handicap pour la pérennisation de vos projets au niveau des communautés ?

Thème 04 : relation ONG, collectivités, services techniques et bénéficiaire

- 19) Comment décrivez-vous vos relations avec :
 - a) Les Maires
 - b) Les services techniques
 - c) Les autres ONG
- 20) Comment expliquerez-vous la présence massive et longue des ONG dans le cercle de Kolokani ?

III. Extrait d'entretien avec monsieur Maxime Kéïta, chef SACPN de Fana, chargé du cercle de Dioïla

1. Fiche N° 5

Présentation de l'enquêté

Maxime Keïta, chef SACPN de Fana, en charge de tous les villages du cercle de Dioïla.

L'entretien a été fait le 26 mars 2022 en parallèle à un atelier de formation dont il été lui-même formateur dans la salle de feu Professeur Mamadou Lamine Traore dans le CAP de Dioïla. Elle s'est en langue française.

Mamoutou Fofana : Merci d'avoir accepté de nous rencontrer. Pouvez-vous me parler un peu de l'environnement de l'assainissement avant l'introduction en 2009 de l'ATPC au Mali ?

Maxime : d'accord, si tu prends la brochure même de l'ATPC, tu trouveras tout ce dont tu as besoin sur l'historique de l'ATPC. Ou tu vas sur google, tu tapes ATPC et tu as accès à l'historique et le contexte de l'assainissement au Mali. Donc en un mot pourquoi l'ATPC ? c'est surtout dans le cadre de la gestion de l'environnement, précisément le milieu rural.

On a vu qu'en milieu rural il n'y a pas tellement l'assainissement, il y a des aspects qui sont négligés. Vous savez en brousse, il y'a des localités où il n'y avait même pas de latrine. Pour pallier à ces problèmes, on peut dire d'absence de latrine, d'insuffisance de latrine, du non-respect des mesures d'assainissement en milieu rural, il fallait mettre en place une approche, un programme. C'est pour cela qu'on l'appelle assainissement total, piloté par la communauté. L'objectif premier, c'était d'aller vers les communautés, dans les petits villages où il y a problème d'assainissement, où il n'y a même pas de latrines. Au paravent si la communauté dépassait 200 personnes on ne la prenait pas. On a commencé par des petites communautés et maintenant, on projette d'atteindre l'ensemble des villages. Donc après la phase pilote nous nous sommes dit qu'on peut même pratiquer dans les grandes villes en faisant la répartition par quartier. Mais, c'est pour te dire que l'ATPC est arrivé pour pallier aux problèmes suivants : la mauvaise gestion des eaux usées, des déchets solides, l'assainissement même du milieu de vie et pour gérer le cas des latrines dans les communautés où il n'y en avait pas et où la défécation à l'aire libre est pratiquée. Cette pratique se faisait parce qu'il n'y avait pas de latrine ou bien dans notre culture on disait : tout sauf t'asseoir sur le trou de défécation de la latrine. Donc, en cas de besoin, tu partais derrière la maison. Culturellement, c'était ça. Certains ont l'habitude de me dire lors des suivis ATPC que « deux trous ne doivent pas se regarder ». Voyez-vous ?

Donc, c'est un peu ça l'historique de l'ATPC. Mais ça trouvée qu'en réalité il y avait ces problèmes environnementaux dans nos communautés. Est-ce que tu as compris ? la défécation à l'aire libre, l'insuffisance des latrines ou absence même de latrines et les autres aspects tels que les eaux usées, les déchets solides et autres aspects qui rentre dans le cadre de l'assainissement. La situation était un peu comme avant. C'est à travers ces constats que l'approche est venue.

Mamoutou Fofana : j'ai lu dans le guide de mise en œuvre, que l'ATPC a été initiée par un Asiatique du nom de Kamal Kar, comment est-ce qu'elle s'est retrouvée au Mali ?

Maxime : C'est le modèle type qui a été amené au Mali. Mais la différence réside dans la différence culturelle entre les deux pôles. Sinon, c'est à travers l'expérience de Kamal Kar que l'approche même a été initiée au Mali. Donc, il fallait chercher des formateurs et faire la phase pilote avec les acteurs pour voir qu'est-ce que Kamal Kar a pu faire de l'autre côté et voir si ça peut marcher au Mali. Et quand ça été initiée, on a vu que vraiment c'est une très bonne approche et que ça pouvait marcher au Mali. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Unicef que la DNACPN a été choisie pour conduire la phase pilote. Et jusqu'à présent c'est les mêmes financements de l'Unicef qui continuent mais cette fois ci-après la phase pilote, on a dit que vraiment il faut que les services techniques soient à la supervision. C'est pour cela qu'on a dit lors d'un atelier que maintenant on peut donner l'exécution des tâches aux ONG et que le service technique va être juge. C'est comme ça que les ONG sont rentrées là dans. Nous avons certifié entre 2009 et 2010. C'est vers les 2012 qu'on a transféré aux ONG et les services techniques maintenant sont chargés du suivi.

Mamoutou Fofana : en tant que technicien chargé du suivi de l'ATPC depuis plus de 10 ans en service, comment expliquez-vous la faible pérennisation des acquis après le départ de l'ONG ?

Bon, la phase classique de l'ATPC marche bien. Tu as parlé de la pérennisation et elle n'est pas automatique. Le problème même de la pérennisation est qu'il faut un partenaire financier. Il faut que ça soit financé par le partenaire technique ou l'Etat. Il faut aussi même que la prise en charge des activités soit effectuée. Qu'il n'y ait pas de rupture du financement.

Mamoutou Fofana : mais nous savons que l'aide n'a pas vocation à s'éterniser ?

Maxime : Oui, l'Etat doit être garant de la pérennisation. Ça il faut le dire. Les PTF ont fait beaucoup de choses. Depuis le début de l'ATPC jusqu'à maintenant, ce sont eux. L'Etat n'a

jamais donnée de fonds pour l'ATPC même pour la pérennisation. Aujourd'hui, le suivi Post FDAL est financé par les mêmes partenaires. Donc en réalité, l'Etat doit mettre en place un programme pour prendre à bras le corps l'approche ATPC et pas seulement la phase classique . Le problème est même, c'est le financement. L'Etat n'a pas de budget propre pour mener les activités de l'ATPC. Toujours c'est les PTF qui financent et s'il n'y a pas de financement, ça s'arrête.

Mamoutou Fofana : outre le manque d'implication financière de l'Etat, est-ce que les pratiques informelles des acteurs (ST, CT, ONG, Populations bénéficiaires) ne contribuent pas aussi à enfoncer le clou ?

Maxime : Non ! c'est-à-dire que chacun joue sa partition. Mais nous n'avons pas les mêmes dynamiques. Les ONG ne peuvent pas mener d'activités sans être financés. Le service technique, moi-même tant que SAPCN si je n'ai pas un budget pour faire le suivi des villages certifiés ou déclenchés, est-ce que je peux le faire ? les collectivités pareilles. L'assainissement a été transféré aux collectivités mais ce transfert-là n'est pas à 100% parce qu'ils n'ont pas de budget pour mener les activités. Et si la commune n'a pas de fonds, je sais que les communautés aussi ne feront rien.

Donc, c'est pour vous dire que c'est quelque chose qu'on est entrain de mener mais qui s'arrête à mi-chemin. Pas de continuité parce que l'Etat n'a pas de fonds à donner aux SAPCN pour continuer la pérennisation et les collectivités aussi n'ont pas les moyens. Donc si ces derniers n'assurent pas la pérennisation, je sais qu'au niveau des communautés ça ne va pas marcher. Donc, c'est pour vous dire qu'en un mot tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'ATPC sont en train de faire quelque chose. Mais tant que les conditions ne sont pas réunies toujours il va y avoir de blocage par faute de budget.

Le conseiller d'une ONG est là pour une activité bien déterminée et un temps bien donné, c'est pour cela que parfois il y a certaines pratiques qui se glissent. En tant que conseiller WASH on te donne 3 à 4 villages à encadrer. Souvent tu es obligé de te substituer aux populations. Sinon le conseiller n'est pas là pour creuser quoi que ce soit. Il est là pour sensibiliser. Mais souvent, compte tenu de la réalité du milieu le conseiller se livre à certaines pratiques qui ne doivent pas se faire. Est-ce qu'on se comprend ? Souvent si tu veux que l'objectif soit atteint, cela te pousse à faire des pratiques qui ne sont pas inscrites dans les bonnes pratiques. En réalité aussi nos communautés ont des difficultés. C'est des paysans ils sont chargés à tout moment. Ils doivent être accompagnés. Si ces communautés ne sont pas accompagnées ça pose problème. C'est pour

dire que les ONG sont en train de faire le nécessaire mais souvent il y a beaucoup de déchets. Nous ne les en voulons pas parce que c'est pour atteindre l'objectif assigné dans un délai donné qui pousse certains conseillers à se transformer en communauté pour faire les activités. Sinon, ce n'est pas normale.

Mamoutou Fofana : quelles sont vos impressions sur les ONG de mise en œuvre de l'ATPC de façon générale ?

Maxime : Très bonne question ! Je dis qu'il y a des ONG qui sont sans reproche. Mais sans vous mentir, il y a des ONG aussi qui viennent sur le terrain pour la promenade. Elles viennent pour faire de la promenade. Souvent ceux sont ces types d'ONG qui nous appellent pour dire que tel village est déclenché et lorsqu'on se rend dans ce village, on se demande comment est-ce possible ? je ne dis pas toutes les ONG mais il y a certains ONG vraiment qui ne respectent pas les critères de l'ATPC mais par contre si je peux prendre par exemple votre ONG, vraiment comme je l'ai confirmé devant mon préfet, vous êtes sérieux ; vous respectez les procédures de l'ATPC. Vous avez le sérieux sur le terrain. Par contre, il y a d'autres ONG qui ne respectent même pas les procédures et en réalité, c'est dû à quoi ? lorsque nous faisons nos enquêtes on nous parle de budget. Donc souvent nos services techniques on ne peut pas les en vouloir, voilà. C'est ça le problème.

Mamoutou Fofana : face à de telles ONG, quelle est la démarche que vous adoptez ? j'ai envie de vous demander comment vous vous y prenez lors de la certification des villages qu'elles encadrent ?

Maxime : Normalement, nous avons le pouvoir de stopper les activités de l'ONG qui se rend coupable de tels faits. Parce que nous sommes là pour veiller sur ce que font les ONG. C'est-à-dire que c'est nous qui devons confirmer ce qu'elles font. Donc si c'est mal fait nous avons le pouvoir d'arrêter. Mais nous avons souvent les mains liées et certifions cas mêmes. Cela se comprend, c'est le Mali.

Mamoutou Fofana : Merci beaucoup monsieur Keïta pour avoir accepté de me rencontrer malgré votre emploi de temps que je sais chargé.

2. Fiche N°10

Présentation de l'enquêté

Mohamed Mounir Fomba président du bureau de la coordination de la jeunesse de la commune de Diédougou, cercle de Dioïla dans la région de Koulikoro. Il est natif du village de Bélèco et enseigne dans une école franco arabe dans le même village. L'entretien a été réalisé à Bélèco Soba le 28 Juillet 2022 à 18h 07 minutes, en langue Bamanankan.

Mamoutou Fofana : Parlez-moi un peu de l'organisation de la jeunesse de votre village/commune ainsi que le rôle qu'elle joue dans le village.

MM : cela n'est pas un problème. Je peux vous donner des explications sur ça. Je suis de ce village et donc je peux bien expliquer les activités des jeunes de ce village. Car ici, se sont les jeunes qui effectuent la majorité des travaux. A ce propos, nous travaillons sur les sujets suivants : santé, activités de loisirs, constructions des routes, l'hygiène et l'assainissement. La jeunesse est impliquée dans beaucoup de ces activités. On avait reçu la visite des membres de SANUYA TON et nous travaillons sur un projet et normalement ils doivent revenir dans quelque jour pour organiser une compétition inter-village. Le gagnant de cette compétition aura un cadeau/trophée.

Afin d'informer la population, nous avons des visites dans toutes les familles. On a fait appel aux chefs de famille et nous les avons expliqué les pratiques de l'hygiène et l'assainissement à adopter pour gagner la compétition. Au fur et à mesure que le village se développe il doit prendre en compte les aspects du développement. Nous nous sommes chargé d'informer les chefs de famille pour que tout le monde puisse pratiquer l'assainissement (réparer les latrines, les fermer hermétiquement, creuseur et fermer les puisards) pour éviter la transmission des maladies par les mouches. Nous faisons tout ça chez nous ici.

En ce qui concerne l'organisation des activités de loisir, on a mise en place un comité au sein de la jeunesse. Nous organisons une réunion chaque 3 dimanches au cours de laquelle nous cotisons 200f/personne. Cette cotisation sert à alimenter la caisse. Nous ne recevons aucune aide financière de la part de l'Etat ni de la mairie. Nous travaillons avec l'argent de notre caisse. Dieu merci, aujourd'hui nous avons un compte bancaire au nom de la jeunesse à « Kafo Djiguignè ». En cas d'organisation des activités de loisirs comme par exemple la fête de l'indépendance ou la réparation des routes, nous utilisons cet argent. Mais nous faisons des quêtes en demandant des aides auprès de la population et nous sommes disposé à travailler

avec tous. Nous sommes toujours prêts à travailler avec la mairie, les chefs de village. C'est tous ce que j'ai comme réponse à votre question mais vous pouvez me poser d'autre question.

Mamoutou Fofana: quel est la durée de votre mandat ?

MM : cela fait 3 ans que je suis élu. Notre mandat est de 4 ans. Donc mon mandat prendra fin l'année prochaine et nous ferons les travaux de renouvellement pour céder la place à une autre équipe.

Mamoutou Fofana: par quel moyen procédez-vous à la mise en place du bureau ?

MM : c'est par élection. Mais pour mon cas, j'ai été choisi par les membres. Normalement c'est par élection, on fait appel aux candidats et les membres/jeunes votent pour eux. C'est la même procédure au niveau du bureau de la coordination. Ça se passe devant tout le monde, afin d'éviter les arrières propos.

Mamoutou Fofana: j'ai appris que votre village a eu le certificat de l'hygiène et l'assainissement depuis 2012. Quel a été le rôle de la jeunesse ?

MM : en effet SANUYA est venu ici depuis 2012. En cette époque je n'étais pas président mais membre du bureau. Baba Fané était le président et c'était lui qui prenait les décisions. En ce temps Baba Fané et Oumar Coulibaly était à la tête et on a travaillé avec eux. Notre rôle était de creuser les trous de défécations et le projet amenait les matériaux tels que le ciment et autres. Avant la fin de ce projet nous avons construit beaucoup de latrines. Après Ils sont revenu avec le même projet et on a continué les travaux.

Mamoutou Fofana : par exemple Bongoro, village non loin d'ici j'ai vu que ce village aussi eu un certificat tout comme vous. De 2012 à nos jours, ils ont relâché les pratiques. Est-ce que vous avez connu cette situation chez vous ici ?

MM: oui, nous avons connu la même situation ici à Bélèco Soba. Les gens ont relâché les bonnes habitudes ! Au début ont a continué à exécuter correctement les travaux. Les femmes balayaient le village chaque Jeudi. Le projet nous aidait à effectuer ces travaux. A la fin du projet, les gens ont baissé les bras. On avait arrêté avec la construction des toilettes mais les femmes continuaient avec le balayage collectif jusqu'à ce qu'on ait repris les travaux de construction des latrines. Nous sommes passés dans les familles pour mobiliser les chefs à réparer les toilettes comme ce qu'on avait fait pendant la formation donnée par le nouveau projet.

Mamoutou Fofana : j'ai échangé avec certains vieillards du village et selon eux « les jeunes d'aujourd'hui ne sont plus comme ceux de leur époque ; ils refusent l'idée des vieux et pensent connaître plus qu'eux, parce qu'ils ont effectué beaucoup de voyage. Qu'en pensez-vous de cela ?

MM: sur ce propos, nous avons beaucoup été opposé aux vieillards. La communauté a avancé l'idée comme quoi que tant que le projet ne se présente pas financièrement, ils ne vont pas travailler. On a expliqué à la population que les avantages de l'hygiène et l'assainissement sont pour nous même d'abords. On les a montré que nous entrons en période d'hivernage, s'il y a des eaux usées, les mouches peuvent transporter des microbes depuis ces eaux jusqu'aux aliments que nous consommons et les moustiques peuvent nous transmettre des maladies. Pour ça on a pris exemple sur de nombreux symptômes. Dieu merci, beaucoup de personne ont compris et mettent en pratique l'hygiène et l'assainissement. D'autre aussi ont refusé. Mais nous travaillons avec ceux qui ont accepté car sur 100% de personnes, seulement 2% de personnes ont refusé. Donc il est possible de dire que les gens ont apprécié ou accepté, car il n'y a pas de famille qui ne participe pas aux activités d'assainissement que nous organisons.

Mamoutou Fofana : il y a une idée que j'entends fréquemment lors de mes causeries avec les gens. Ils disent qu'ils ne peuvent pas travailler avec un projet qui n'apporte pas d'argent. Comment interprétez-vous cette pensée ?

MM: J'ai été le premier a avancé cette idée aux agents du nouveau projet qui sont venus nous informer. Je leurs ai montré qu'actuellement dans notre village, les choses ont changé, notre communauté ne s'intéresse à aucun projet qui ne rapporte pas d'argent. Elle ne s'intéresse qu'à l'intérêt financier sans chercher à connaître les autres avantages. C'est pour cela que nous demandons aux agents de projet de faire un geste financier afin de faciliter la mobilisation de la population. Le projet vient avec des aides, mais les villageois ne voient pas l'assainissement comme une aide, ils ne veulent que l'argent. Raisons pour laquelle d'autre disent que « tant que le projet n'apporte pas de l'argent, ils ne vont pas changer leurs habitudes ».

Mamoutou Fofana : donc ici, l'appellation projet est synonyme d'aide financière ?

MM : Voilà, ils pensent que les agents du projet vont donner quelque chose à partager.

Mamoutou Fofana : mais est ce qu'il y avait des projets dans votre village qui partageaient de l'argent ?

MM : voilà, il y avait des projets ici qui faisaient ça. Parce que même le projet SANUYA ton⁷² dont je parlais, sur leur programme, les jeunes creusaient des fossés, apportaient du sable, des graviers et le projet même prenait en charge le ciment et le fer. Ce projet a aussi employé des personnes pour les travaux et la confection des dalles. Avec ça en tête, la communauté soupçonnent souvent les agents du nouveau projet d'avoir mangé leur part dans le projet.

Mamoutou Fofana : pensez-vous que c'est la seule raison du refus ?

MM : voilà ce qui fait que beaucoup ont refusé. En plus l'autre projet nous a dit qu'il est là pour une période bien déterminée, donc à la fin de cette période, nous serons les acteurs de ce projet et que ce serait à nous de poursuivre les actions à travers un financement qui nous sera attribué. Mais nous n'avons rien vu après. C'est pour cela que nous rencontrons beaucoup de difficulté au niveau de l'exécution. Parce que les agents du projet nous informent, mais c'est nous qui mobilisons la population. Donc les gens pensent que tous ce que j'ai aujourd'hui, c'est grâce au projet. Alors que Dieu seul sait comment je les ai gagné. Mais celui qui veut avancer, ne cherche pas à savoir ce qui est dit derrière lui.

Mamoutou Fofana : avez-vous connaissance d'une mauvaise expérience d'un projet qui aurait fait que votre communauté refuse les projets aujourd'hui ?

MM : oui, cela s'est une fois produit et ce projet était venu pour aider la population selon leur dire.

Mamoutou Fofana : mais est-ce que vous vous rappelez du nom de ce projet ?

MM : j'ai oublié son nom. Mais on a ses documents et après nos recherches on sait rendu compte que ce projet n'était pas reconnu par la loi. Ils sont venus escroquer la population, en nous faisant croire qu'il y a un recrutement et qu'il faut 3000f/personne pour avoir une carte. Ils sont venu après le programme de *Djigisèmè yiri* et voulait l'imiter. Ils ont pris notre argent et ont disparu. On a suggéré travailler qu'avec les projets qui ont une autorisation /récépissé et de ne les accueillir qu'avec l'autorisation de la mairie.

Mamoutou Fofana : vu que le nouveau projet d'hygiène et assainissement est sans subvention réussira-t-il à se pérenniser ?

⁷² L'appellation SANUYA TON est utilisée en référence au premier projet d'assainissement que le village a bénéficié dans les années 2012.

MM : la continuité du projet dépendra de l'aide que nous recevrons pour encourager la population. Parce que même avec le programme d'Hygiène et assainissement on a demandé au chef du village de prévoir un espace propice au dépotoir final des ordures pour que le village soit propre. Bientôt Beleco sera un cercle, donc il est convenable que nous prenions en compte les aspects d'une grande ville.

Mamoutou Fofana : à ton avis que peut-on apporter de positif aux projets d'hygiène et assainissement afin de permettre la pérennisation des comportements ?

MM : dans le bureau de la jeunesse on peut prendre deux jeunes, et deux femmes dans le regroupement féminin. Ensuite faire en sorte qu'ils entrent de porte à porte. Même si les vieux se réunissent pour informer les chefs de familles, cela n'empêche pas les jeunes de passer dans les ménages pour une meilleure explication. Ce qui fait que lors de notre réunion, on s'était mis d'accord que chacun commence à informer sa famille d'abord. Car les parents acceptent facilement et prennent au sérieux toute initiative venant de leurs enfants. Donc nous les jeunes, nous jouons un rôle important.

C'est pour notre propre santé. Si on pratique l'hygiène et l'assainissement nous verrons les avantages. Les projets ne font que la sensibilisation, mais c'est nous qui allons bénéficier des avantages de la pratique. A titre d'exemple, les périodes hivernales approchent, vous verrez des malades souffrant de palu, diarrhée etc... partout dans notre centre santé. Il a été démontré que tout cela est dû à la non pratique de l'hygiène et l'assainissement. La communauté a confirmé la véracité de cet argument en ajoutant qu'elle dépense beaucoup dans les traitements de maladies durant les périodes hivernales et que si ce projet peut réduire ces dépenses, elle est prête à travailler avec eux. C'est pourquoi je pense que pour une meilleure poursuite des comportements, les ONG doivent recruter des résidents pour suivre auprès des populations les comportements acquis pendant le projet. Comme ça, le projet peut prévoir un petit encouragement à la fin de chaque mois.

Mamoutou Fofana : Merci beaucoup monsieur Mohamed pour ton temps et les informations que vous venez de partager avec moi.

3. Fiche N° 11

Présentation de l'enquêté

Monsieur Daouda Coulibaly est natif du village de Bongoro dans la commune de Diédougou. Il occupe le poste de relai du village et président de plusieurs groupements villageois. L'entretien s'est tenue dans son domicile le 28 juillet 2022. Il s'est tenue en langue Bamanankan.

Mamoutou Fofana : pouvez-vous me parler de vos attributions dans l'organisation du village ?

Daouda : je suis chargé de la sensibilisation dans le domaine de la santé. Le représentant du village au compte du centre de santé de la commune. Notre premier programme fut la distribution des Nivaquines aux femmes enceintes et aux enfants pendant tous les vendredis pour la prévention du Paludisme. Dans le cadre de la lutte contre le paludisme nous avons été formé sur l'assainissement aussi. Ce programme concernait la construction des toilettes, des fosses pour les eaux usées de la toilette. Cela pour éviter les effets néfastes de ces eaux parce qu'elles ont des effets néfastes. Après le lavage des mains aux savons avant de manger, au sortir des toilettes. A l'absence du savon on nous a expliquer que nous pouvons utiliser la cendre. C'est une vieille méthode au Mali.

Mamoutou Fofana : Donc il y avait des habitudes d'hygiène et d'assainissement chez vous bien avant les projets ?

Daouda : oui, même bien avant l'installation des Relais dont je suis membre.

Mamoutou Fofana : qui vous a installé comme relai communautaire ?

Daouda : Chaque Village envoyait deux personnes qui pouvait jouer le rôle d'agents de l'assainissement. Parce qu'on ne peut pas parler de la santé sans l'assainissement. Il s'agissait de la fermeture des toilettes, le lavage des mains aux savons et du côté des femmes de laver les mains avant de commencer toute activité culinaire ou la consommation de fruits tels que la mangue, les oranges ou autres, et de laver les tétons avant d'allaiter les enfants. Nous avons eu cette formation et il nous a été demandé de venir sensibiliser les villageois.

Mamoutou Fofana : vous avez utilisé l'expression depuis en ce qui concerne l'installation des relais, avez-vous une date précise ?

Daouda : c'est depuis les années 1990 avant le coup d'état de Moussa TRAORE. Nous avons commencé cette activité en 1989-1990 jusqu'au coup d'état de Moussa. Les relais étaient les agents de santé dans le village. Je suis relai du village et mon travail consiste à sensibiliser les villageois dans le domaine de l'assainissement. Cela se faisait sous forme de causeries débats avec les hommes et les femmes du village. Chez les relais il y a deux types de causeries débats : causeries publiques et privées. Tu peux aller dans une famille faire la causerie avec tous les membres de la famille, dans les groupements de femmes sont des causeries débats de type publique. Mais la causerie débat privée c'est dans le cadre du planning familial et l'homme ou la femme peut venir faire la causerie débat avec moi. Il y a des méthodes comme les injections, des comprimés et autre. Après cette causerie il ou elle pouvait s'il le souhaite, appliquer la méthode. Ensuite, de passage tu pouvais t'arrêter dans un grain et faire une causerie débat sur les avantages ou les processus de la vaccination. Enfin, nous faisons la distribution des médicaments contre le verre de Guinée, les verres intestinaux, la cataracte. Le relai n'est rien d'autre qu'un volontaire pour la santé du village.

Mamoutou Fofana : Donc vous n'êtes pas payé pour vos services ?

Daouda : Non le travail d'un relai n'est pas payant. Depuis le jour de la formation on vous demande de travailler gratuitement. Parce qu'il n'y pas de salaire pour un relai. Mais il est demandé aux villageois de cultiver le champ du relai ou faire un geste en nature. Mais nous les relais nous n'avons pas dit cette partie dans nos villages, parce qu'au fil du temps des (.....). C'est pourquoi nous travaillons gratuitement pour qu'il ait la santé dans nos villages.

Mamoutou Fofana : est-ce que vous faites toujours ce travail?

Daouda : oui

Mamoutou Fofana : d'accord, pouvez-vous me parlez brièvement de l'organisation de votre village ?

Daouda : dans le village, il n'y a que la paix et le vivre ensemble. Toutes les activités sont communautaires et il n'y a pas division entre nous. Pendant les élections nous choisissons un candidat sans discorde. Avant, comme il y a beaucoup de parties politiques, nous choisissons deux parties mais cela ne veut pas dire que tout le monde est obligé de voter pour les deux parties. L'objectif était d'avoir deux conseillers communaux. Parce que si vous avez des conseillers à la mairie vous avez plus d'avantages. Jusqu'à présent cette pratique continue. A

la vielle des élections le chef de village fait le choix des parties. Il donne son point de vue sur comment avoir les deux conseillers.

Tous ceux qui concerne la santé l'information doit passer par le chef du village et c'est lui d'informer le Relais. Mêmes si le relai reçoit l'information il est tenu d'informer le chef. Il est le premier responsable de tous ce qui concerne le village. Tous doivent passer par lui ensuite les relais comme ils sont deux : un homme et une femme. Les informations concernant les femmes étaient transmises à la présidente du groupement des femmes et celles des hommes au chef. Et tous se passe dans la paix et dans l'entente chez nous pour le développement du village.

Mamoutou Fofana : pouvez-vous me faire un récit de vie du village, en termes de projets reçus? Les types, qualités et les plus importants?

Daouda : Nous voulons et travaillons avec tous les projets dans notre village. Le projet qui nous a été plus utile est celle de la CMDT pour les cultivateurs. Il est notre premier partenaire. Comme la CMDT c'est pour la culture du Coton mais parallèlement, il a octroyé un grillage en crédit pour la clôture notre premier jardin maraîcher d'un hectare pour les femmes. Les femmes exploitent jusqu'à présent ce jardin. Après il y a eu un autre projet appelé ACODEB en abrégé. Il a recruté et formé un enseignant, construit et équipé une école pour les enfants du village.

Mamoutou Fofana : s'agissait-il de l'école classique d'enseignement française ?

Daouda : non l'alphabétisation en langue bamanankan. Après ACODEB il y a eu un autre premier dont je ne me rappelle pas le nom puisque je n'ai pas les dossiers avec moi ici. Après ACODEB, il y a eu un notre projet sur la santé dont le nom est *CIWARA* 1 et il a installé les relais dans les villages de Bélèco chef-lieu de la commune. Ensuite *CIWARA* 2 dans le même cadre que le précédent. Nous avons un autre projet CEAC⁷³ qui nous a beaucoup aidé. Suivi du projet OSALD⁷⁴, elle s'appuyait en particulier sur les femmes dans le domaine maraicher.

ACODEB est revenu avec le projet *situlu ton* la de filière Karité. Le projet a construit un magasin équipé d'un moulin et la bascule ainsi que des noix de Karité aux femmes. Les femmes ont été formées à la transformation du beurre de Karité en l'huile de pommade. Nous avons eu beaucoup de projet mais pour le moment voilà ceux dont je me souviens.

⁷³ Ce sigle n'a pas pu être définis par notre interlocuteur. Nous n'avons pas non plus trouvé des éléments d'explication à ce sigle.

⁷⁴ Idem

Et aujourd'hui nous avons le projet *Sanuya ton*. Le village a été certifiée en 2012 et cette année aussi, le même projet est revenu encore. En 2021 ce projet était dans la commune mais Bongoro n'était pas concerner. C'est cette année que nous avons bénéficié et nous sommes en plein activité dans le cadre de l'assainissement.

Mamoutou Fofana : C'est donc en 2012 que vous avez bénéficié du projet WASH. Est-ce que vous pouvez me décrire un peu ce projet. Comment été-t-il configuré ? Quel était le contenu ? Comment s'est-il déroulé ? qui en étaient les acteurs ?

Daouda : En 2012 le programme est venu consolider nos acquis dans le domaine de l'assainissement. Ils sont venus pour amener des activités d'assainissement pour que nous adoptions les règles d'hygiène dans notre village. Nous avons été formé par leurs agents dans ce domaine. Cette année, ils nous ont dit que ces 30 villages du Mali qui sont compétition. Nos responsables sanitaires sont à Fana et ce sont qui sont venus voir notre chef de village pour lui dire qu'ils organisent une compétition dans le cadre l'assainissement. Les activités qui nous ont été cités étaient : la fermeture des trous dans les latrines, de faire des fosses fermées pour les eaux usées, d'arrêter la défécation à l'air libre, de déverser les ordures ménagères dans un dépotoir, de pratiquer le lavage des mains au savon ou de la cendre, d'utiliser les (pots) pour la défécation des enfants. Nous avons accepté de participer et fait ce que nous pouvions. Nous avons réhabilité les anciennes latrines, construis des nouvelles latrines avec les dalles. Nous avons creusé des fosses des toilettes et installés les dispositifs de lavage des mains devant ces toilettes. Certains ont même installé sous les arbres dans les ateliers de travail, d'autres ont disposé dans leur toilette le savon ou de la cendre pour le lavage des mains après les besoins. Ensuite ils ont expliqué comment avoir de l'eau potable. Pour cela ceux qui n'en avait, d'utiliser l'eau de javel. En tout cas nous avons fait le meilleur de nous-même dans ces activités ci-dessus citées. Au cours de l'année 2013 nous avons eu le trophée. Jusqu'à présent nous sommes dans ces activités.

Mamoutou Fofana : quelle était la fréquence des visites par l'animateur de l'ONG dans votre village ?

Daouda : Leurs représentants ne résidaient pas dans la commune de Bélèco. Comme je viens de le dire, ils logeaient à Fana [à plus de 80 Kilomètre du chef-lieu de commune]. Ils quittaient Koulikoro en passant par Fana pour venir nous visiter puisqu'ils avaient dit qu'ils ont 30 villages à encadrer à travers le Mali. Mais, dire que qu'il y avait un représentant à Bélèco qui venait chaque mois ou chaque semaine pour suivre nos activités, non. L'équipe de Fana ou de

Bamako de ladite ONG venait chaque trois (3) Mois. Donc, en moyenne quatre visite durant l'intervention.

Mamoutou Fofana : En l'absence des agents de l'ONG quels étaient ceux à qui ils avaient confié les activités dans le village ?

Daouda : Le travail était confié au chef de village et la présidente du groupement des femmes. Le chef a aussi confié à la présidente et moi-même en tant que relai du village. Il nous a demandé de nous entraider pour la réussite des activités afin que le village soit honoré dans la compétition. Ainsi un groupe composé du Relais, le chef et la présidente a été constituée pour informer et mobiliser les villageois pour la réussite du projet. Ces activités ne sont pas à but lucratif mais c'est un travail pour soi. Pour gagner la compétition dans le domaine l'assainissement, il fallait le faire avec ou sans rémunération. Que le projet vous paie ou pas, c'est son affaire. Mais ce que vous faites, vous devez savoir que vous êtes les premiers bénéficiaires. C'est dans l'optique que nous faisons les activités envers et contre tous.

Ce qui m'a personnellement touché dans ce projet d'assainissement, c'est que le jour où nous avons eu le trophée, nous avons organisé une grande fête. Ce jour-là, ils avaient amené la plaque de certification. Un bon jour vers 01 H 30 minutes ils sont venus reprendre la plaque prétextant qu'elle contient des erreurs. Depuis 2013 jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas revu notre plaque. Si un autre projet similaire vient aujourd'hui, vous comprendrez pourquoi j'émet des réserves. Pour tout vous dire je n'ai vraiment pas le courage de travailler comme avant. Mais tout ressemblant vers le sixième ou septième mois de l'année 2022, j'ai eu l'idée de faire le nécessaire pour notre village surtout dans le domaine de la santé. Ici à Bongoro, dans le domaine de la santé les femmes sont plus actives que les hommes. En ce moment, nous pouvons conjuguer nos efforts à celles des femmes pour l'honneur du village. Même si nous ne gagnons rien. Après l'honneur nous aurons des retombées sanitaires aussi.

Mamoutou Fofana : vous venez de dire quelle chose qui m'intéresse beaucoup. C'est au sujet des femmes qui sont plus actives que les hommes. En principe, dans le milieu rural, le rôle des femmes dans le domaine d'assainissement est prépondérant. Y a-t-il une raison particulière ? Ou bien la question de l'assainissement est-elle réservée uniquement aux femmes ?

Daouda : Il y a une raison particulière. Pour la réussite de toute activité, il faut mettre les femmes au cœur même si elle concerne les hommes. Elles sont confiantes et courageuses par contre les hommes ne sont pas courageux. Ce n'est pas une question du niveau d'instruction,

dans le domaine de la santé et de l'assainissement mais les femmes sont naturellement plus courageuses que les hommes ici. Voilà la différence, quand vous confiez une tâche aux deux sexes, elles commencent avec énergie là les hommes sont encore douteux.

Mamoutou Fofana : de la date d'obtention de votre certificat village propre à Bongoro, quels sont les comportements et attitudes qui ont amené la population à abandonner les bonnes pratiques ?

Daouda : Avant nous avions des toilettes fermées mais il n'y avait pas de fosse à pissard. Nous avons creusé les fosses pendant la saison sèche. Quant arriva l'hivernage, il y a certains qui ont abandonné l'entretien des fosses sous prétexte qu'elles servent de nid pour les moustiques. Dès lors, même si vous faites la sensibilisation à travers les causeries débats, ils vous diront que fermer les pissards est contre-productif. Je pense que c'est une mauvaise compréhension de la chose, sinon ce n'est pas la cause de la prolifération des moustiques. Cette année il n'y a pas eu d'activité de ce genre mais il y a toujours trop de moustiques dans le village. On ne peut pas causer dehors à cause des moustiques alors qu'il y a plus de fosse. Si non, comme il nous a été expliqué depuis le premier projet, pour bien faire la fosse en guise de puisard il faut : une fosse de la taille du genou, remplit avec des pierres et bien fermé. Ainsi, au lever du soleil les pierres se chauffent donc les moustiques ne peuvent supporter cette chaleur à plus forte raison d'en faire un nid.

Mamoutou Fofana : avez-vous été demandeur de ce projet ou comment s'est-il retrouvé dans votre village ?

Daouda : bon ! La raison qu'on peut donner à la présence du projet dans notre village est certainement l'implication de la mairie. En principe, tous les projets passent par la mairie d'abord pour présenter les objectifs. Après la mairie choisit le nombre de village qui intéresse le projet. Par exemple, pour cette deuxième fois du projet d'assainissement qui est en cours, notre village ne faisait pas partie. Il y a quatre (4) villages qui n'étaient pas concernés dans notre commune parce qu'ils avaient déjà bénéficié en 2012 : il s'agit du village de Bonkoro, Gélékoun, Korodougou Maraka et Belco Soba. Mais grâce au courage du maire, qui a demandé au projet de couvrir tous les villages de sa commune pour que l'assainissement soit effectif dans la commune. Les porteurs de projet n'ont pas refusé. C'est manifestation de la bonne volonté du maire envers la population de sa commune.

Mamoutou Fofana : Nous constatons dans le domaine d'assainissement que les bonnes pratiques d'hygiène telles que l'utilisation des toilettes, le lavage des mains au savon sont immédiatement abandonnées juste après la certification du village. Quelles sont les raisons ?

Daouda : C'est dans nos habitudes, le projet est un guide et non un acteur.

Mamoutou Fofana : Est-ce que cette idée est partagée par tous dans votre village ?

Daouda : voilà ! c'est ce qui n'est pas partagée par tous. Le projet vient diffuser les bonnes manières mais il n'exécute pas les actions. Beaucoup de projet ont une durée de vie d'un an et demie voire 3 à 5 ans. Et chaque projet a un objet et un domaine spécifique. Bon l'assainissement n'est pas fait pour le projet mais pour les villageois. Jusqu'à présent nous n'avons pas compris cette idée. Beaucoup pensent que si nous le faisons c'est pour le projet. Il y a beaucoup de projets qui viennent pour nous former. Mais juste après leurs départs nous arrêtons les activités. C'est un fait. S'ils sont là, nous faisons les activités et lorsqu'ils s'en vont arrêtons tout. C'est juste une mauvaise compréhension de la part de certains.

Mamoutou Fofana : à partir de ce que vous venez d'expliquer, à qui est-ce la faute ? Pensez-vous qu'il s'agit d'une défaillance dans la démarche d'implémentation du projet ?

Daouda : Non c'est parce que nous avons une compréhension limitée. Ce que j'ai expliqué est ce qui se passe à Bonkoro. Je suis au centre de santé de Bélèco, il y a plus 20 ans. Nous avons mise en œuvre plusieurs projets d'assainissement. Il n'y a aucun projet dans le cadre de l'assainissement dans la région de Koulikoro dont le district sanitaire de Fana a bénéficié sans que Belèco ne soit classé premier ou deuxième. Nous avons reçu un *Ciwara* avec le projet *CIWARA I* et bien d'autres prix. Malgré tout ça après le projet il faut d'énormes d'efforts si non les acquis tombent à l'eau.

Mamoutou Fofana : Pouvez m'expliquez davantage ?

Daouda : Oui. Vous ne pouvez pas comprendre. Parce que beaucoup adhèrent aux projets pour des profits. Ils pensent qu'il y a des bénéfices, de l'argent à en tirer. Dans les formations il y a des frais. Bon, dans toute activité où l'argent est en jeu, dès qu'on l'enlève tout s'arrête. C'est notre habitude. Nous nous intéresserons seulement à ceux qu'ils donnent. Nous les relais, nous faisons les réunions chaque mois. Nous avons eu l'initiative de cotiser à chaque réunion. Nous avons même reçu un récépissé au nom de l'association des relais. Pour qu'après le projet nous puissions travailler ensemble. C'est-à-dire les relais de l'arrondissement de Belco et Ména.

Nous avons formé une association autour de ceux qui travaillaient dans le projet. Avec l'argent de notre caisse, nous achetions des céréales au moment de la récolte pour les revendre en période de soudure. Juste après les deux projets CIWARA 1 et 2, les relais n'ont pas pu se réunir. Maintenant, pour toutes les activités de ce genre (projet), les gens ne voient plus que le profit qu'on peut en tirer. Mais ils se contentent juste des muettes qu'ils gagnent au cours du projet. Et cela n'as pas d'avenir. Comme selon le proverbe Bambara « au lieu d'apprendre quelqu'un à manger du poisson, apprends-le la pêche. » Voici un exemple de ce qui se passe chez nous. Nous cherchons toujours celui qui nous donne le poisson. Nous nous Des agents du projet sans chercher à connaître les avantages du projet.

Mamoutou Fofana : est-ce que cela voudrait dire que l'appellation projet est synonyme d'argent aux yeux des populations ?

Daouda : Oui le nom a un impact. C'est juste une mauvaise interprétation. L'enjeu n'est pas le nom du projet mais l'objectif qu'il vise. Et après le projet, le nom disparaît. Exemple la CMDT est privatisé mais combien sont les cultivateurs qui le savent ? Y a-t-il une différence avant et aujourd'hui ? Je ne saurais parler de tout le Mali mais dans notre localité, c'est juste une mauvaise interprétation. Moi j'ai constaté une chose. Je ne suis pas instruis, l'autre est instruis, il a réfléchi à un projet pour venir vous expliquer et vous, vous voulez faire passer comme maître de son projet. Quand la CMDT intervenais pour appuyer les femmes, les groupements dans certaines activités. Avant, pour notre développement, on cultivait du Tabacs et de l'oignon. Mais grâce au coton nous avons arrêtés ces cultures.

Mamoutou Fofana : si je comprends bien vous voulez dire que les projets dont on parle n'apportent pas grandes choses au développement des populations comme le cas de la CMDT avec le coton ?

Daouda : La CMDT nous encourageait à faire la culture du coton en nous offrant des bœufs, des charrues et même en période de soudure, des céréales en crédit. L'objectif était de nous habituer ou former à la culture du coton. C'est pour nous initier davantage dans ce sens. Mais vous si formez quelqu'un après vous, il doit savoir suivre ce même chemin. C'est ce qui est mieux pour lui d'ailleurs. Comme ça, le jour de votre visite vous trouverez qu'il a même eu d'autres idées plus performantes. Ce jour-là vous serez heureux. Mais nous ne pouvons pas comprendre cela.

Mamoutou Fofana : si on vous demandait de choisir un projet parmi tant d'autres pour le développement de votre village, lequel aller vous choisir ou initier ?

Daouda : Quand on me demande de choisir ou si j'ai le pouvoir de mettre en place un projet. Mon projet serait érigé à l'endroit des femmes. Comme par exemple la fabrication du Savon, le maraichage. Tout ce que les femmes peuvent faire comme activité génératrice de revenue. Je vais commencer par ce secteur. Si, elles parviennent à réussir ensuite du côté des hommes je vais faire des projets sur l'embouche ou l'aviculture. Nous avons l'habitude de travailler dans les projets de ce genre. A part ces projets rien d'autres. Si j'ai la possibilité ou le pouvoir d'aider, je commencerai par les femmes.

Mamoutou Fofana : à votre avis pourquoi les projets d'assainissement s'arrêtent avec le départ de l'ONG ?

Daouda : je vous le jure que c'est dans toutes les secteurs !!!! dans tous les milieux ruraux. Je n'ai jamais travaillé dans un projet qui continue ces activités après le départ du projet. Je vous ai parlé de beaucoup de projet. J'ai été pendant dix (10) secrétaire de l'AV. Nous avons initié des projets comme : la Banque de céréales (commerce de la céréale), l'embouche (moutons, des ovins), des poulets. J'ai initié même d'autres projets dans le domaine de la transformation du beurre de Karité (toulou Ton) dans ce village. Mais après d'autres ont suivi le pas. Même aujourd'hui si vous demander aux femmes sur la technique de transformation du beurre de karité, elles ne sauraient le faire. Alors que cette qualité que nous faisons avec elles étaient très apprécié de tous et coûtait très chère aussi. Moi je l'utilisais comme pommade corporelle. Il y a des gens qui faisait la commande depuis Bamako. Nous avons envoyé des gens au Burkina pour aller faire la formation. Ils ont formé les femmes du village dans ce métier. Et elles refusent de faire ce métier aujourd'hui alors que c'est plus bénéfique pour elles.

Tous ce que savons faire, c'est accuser/ critiquer les dirigeant de ces projets sans chercher à comprendre et à écouter. Il faut l'écoute pour comprendre. Je suis l'initiateur du jardin maraicher que vous avez vu à l'entrée du village. C'était uniquement pour la culture de : l'oignon, la tomate, le piment, le chou, le gombo. En tous cas uniquement les légumes. Mais les gens ont commencé à planter des manguiers, des papayers. Tout récemment OSALD a ajouté un autre hectare. Et il a demandé aux exploitants d'arrêter avec les arbres fruitiers comme la mangue et la papaye. La population pense seulement à ce qu'il va gagner de façon individuelle. Le bâtiment rouge qui est derrière vous c'était destiné à stocker de l'oignon et

l'étage servait d'école. Nous avons initié beaucoup de projets ici. Mais les gens ne sont pas du tout courageux au terme du projet.

Mamoutou Fofana : Merci Daouda, « *i kulubali* ».

4. Fiche N°12

Présentation de l'enquête

Madame Awa Sangaré, ménagère dans le village Bongoro et ancienne membre du Comité CEHA, chargé de l'information. L'entretien s'est tenue chez elle, le 28 juillet 2022 et langue bamanankan.

Mamoutou Fofana : Bonjour Madame, pouvez- vous me parler du projet d'assainissement grâce auquel votre village a été certifié propre en 2012 ?

Awa : je suis membre du comité d'assainissement *samuya ton den*. Je ne me rappelle pas du nom de ce projet mais on peut l'appeler « projet d'assainissement ». En 2012, la présidente du groupement des femmes *Muso Koutigui* a été conviée pour la formation. Elle est revenu nous faire la restitution de cette formation sur l'assainissement dans le village. Ainsi, nous avons commencé l'assainissement du village. Nous balayions tout le village et mettions dans les toilettes de la cendre ou du savon tout en prenant le soin de bien fermer les trous de défécation. L'assainissement est une activité très mesquine. Avant de commencer toute activité il faut laver les mains au savon ou avec de la cendre. Même si vous voulez allaiter l'enfant il faut laver votre main et les tétons. Voilà les activités qui nous avaient été demandées. Aussi, nous balayions le village tous les lundis et vendredi. Ensuite les hommes de leur côté se sont regroupés pour construire les toilettes, faire les fosses pour les eaux usés et confection des fermetures pour les trous de défécation. Ensemble nous avons décidé d'arrêter la défécation à l'aire libre. Après ce projet, les gens ont baissé les mains. Ils ont arrêté les activités. Mais maintenant ils ont commencé avec l'arrivée du nouveau projet. Ce projet a réactivé les activités. Avec l'ancien nous avons bien travaillé jusqu'à avoir la certification. En ce moment avec le nouveau projet nous avons redynamisé les villageois et nous y travaillons. Comme d'habitude, balayons le village les lundis et vendredis.

Mamoutou Fofana : Avant qu'on arrive au nouveau projet, qu'est ce qui a conduit à l'arrêt des activités d'assainissement après la certification du village ?

Awa : A mon avis ceux qui sont chargés de la communication et de l'information ont eu la paresse de bien travailler. Si non, s'il y a l'information ou la sensibilisation, les gens auront le courage de continuer les activités. Chaque organisation du point de vue de la logique doit être doter d'un chargé de communication et d'un président. Chacun doit jouer son rôle pour le bon fonctionnement de l'organisation. Il faut motiver les gens à travailler, et ça c'est le rôle du

chargé de l'information. Du moment que la présidente et son adjointe sont découragés et bien les autres aussi suivent. Nous avons cette difficulté au sein de notre comité.

Mamoutou Fofana : à votre avis quel était le poste le plus influent dans le bureau du CEHA ?

Awa : En vérité le rôle de notre présidente était important. Elle encourageait les membres du bureau. C'est elle qui organisait toutes les activités et elle encourageait les autres aux tâches. La présidente et son adjointe veillaient à l'exécution correcte des tâches confiées à chacun.

Mamoutou Fofana : La présidente des femmes du village est-elle aussi la présidente du bureau du CEHA ?

Awa : Oui, mais les membres autres membres du bureau ont été nommés lors d'une assemblée générale.

Mamoutou Fofana : à votre avis, l'assainissement est-il une tâche spécifiquement féminine ?

Awa : Oui les gens pensent ainsi. Les hommes pensent que l'assainissement est une activité féminine. En réalité ce n'est pas une affaire de tous. Chacun a une place et une tâche spécifique que l'on soit un homme ou femme.

Mamoutou Fofana : Quelle est la répartition sexuée des activités en matière d'assainissement ?

Awa : Pour les femmes, elles doivent : balayer, nettoyer les toilettes et installer le dispositif de lavage des mains dans les toilettes. En ce qui concerne les hommes, ils doivent : creuser et entretenir les fosses des toilettes pour empêcher que les eaux usées circulent dans les rues, la construction et l'équipement des toilettes. Voilà ce que les hommes et les femmes font dans le cadre de l'assainissement chez nous.

Mamoutou Fofana : Vous avez aussi évoqué l'insuffisance de l'information comme cause de l'arrêt des activités. N'y a-t-il pas d'autres causes ?

Awa : A mon avis elle est la seule cause. En principe si la présidente des femmes ainsi que le chef du village continuent à demander aux villageois malgré que le projet soit parti, nous poursuivrons les activités. Je pense que les gens vont continuer les activités comme pendant le projet. Dans chaque activité, si les hommes sont devant, les femmes suivront. Dans ce cas si les hommes se découragent les activités s'arrêteront d'aussitôt. C'est une chaîne qui doit fonctionner avec tous ses éléments. Voilà ce qui nous est arrivé comme problème.

Mamoutou Fofana : à votre avis, que faudrait-il faire pour la pérennisation des comportements d'hygiène et d'assainissement ?

Awa : Je pense qu'il faut mettre en place un bureau. Il sera composé d'un président, un chargé de la communication /d'information, d'un organisateur. Ainsi à chaque réunion chacun des membres fera le point de ses activités selon les tâches qui lui seront confiées. Le chargé de la communication doit faire le bilan à chaque rencontre. Il doit encourager les membres pour l'atteinte des objectifs. Si le bureau fait régulièrement ses réunions à mon avis les activités demeureront.

Mamoutou Fofana : Vous parlez beaucoup de découragement. Au début les gens ont accepté avec courage de faire les activités d'assainissement. Mais pourquoi ce découragement ? Quelles sont les raisons de ce découragement ?

Awa : J'avais dit la raison précédemment. C'est l'insuffisance de l'information.

Mamoutou Fofana : quels peuvent être les motifs de ce découragement de la part du chargé de l'information du bureau CEHA ?

Awa : Cela pourrait venir de l'inaction du chef de village. S'il est actif, les autres sont obligés de s'activer. Dans cette démarche la communication est primordiale. Il faut faire passer l'information aux villageois, les sensibiliser, les dynamiser à chaque fois que vous constatez des défaillances. Si le chef est courageux les autres sont obligés de suivre.

Mamoutou Fofana : comme vous l'avez dit, la femme joue un rôle important dans les activités d'assainissement. Mais nous savons que ce n'est pas le seul domaine. Pouvez-vous nous dire quelle est le quotidien de la femme durant une journée dans votre village?

Awa : Ce qu'une femme doit faire dans une journée chez nous?

Mamoutou Fofana : oui, par exemple qu'est-ce que vous faites du matin au soir ?

Awa : Rire !!!!!!! Sans problème

Dans une journée : le matin au réveil je commence par l'assainissement de la cour. Ensuite, je m'occupe de mon mari. Les femmes qui doivent préparer, font la cuisine et celle qui ne s'occupent pas de cette tâche comme moi aujourd'hui, partons au champ. Celle qui a préparé nous rejoint au champ avec le déjeuner. Voilà ce que nous faisons et le soir aussi comme le matin nous balayons la cour et faisons les petites activités du ménage.

Mamoutou Fofana : Quand vous partez au champ, que faites-vous comme tâches?

Awa : Au champ, nous cultivons ou faisons le désherbage pendant que d'autre sont entrain de semer maintenant. Pour le moment, moi je suis à l'étape du désherbage dans mon petit champ. La descente c'est au tour de 17H, 17H 30. Au retour je balaie notre cours. Ensuite fais des petites activités pour moi mari s'il y' en a. Enfin de soirée je fais du Thé pour la famille avant d'avoir sommeil. Ainsi se termine la journée d'une femme dans notre village.

Mamoutou Fofana : Les femmes ont-elles des champs distincts de celui des hommes ?

Awa : Oui, j'ai un champ de riz et d'arachide.

Mamoutou Fofana : disposez-vous totalement des profits issus de vos champs particuliers ?

Awa : Tous les bénéfices issus de ces activités sont à nous. Ils ne nous prélèvent rien de ce que nous gagnons. L'argent de leurs cotons est à eux. Tous ce que nous gagnez au cours de l'hivernage est à nous aussi.

Mamoutou Fofana : ces bénéfices sont utilisés à quelle fin ?

Awa : Ce que nous gagnons n'est pas assez. Je n'ai pas assez de temps et argent pour gagner plus. L'année ou je gagne un peu plus d'argent, j'achète une chèvre et ou parfois les trousseaux de mariage de mes filles. En grande partie, nous cultivons pour préparer le mariage de nos filles. Nous ne sommes pas en ville mais en milieu rural. Le mariage de la fille est très importante pour nous les mères. Si vous achetez une chèvre au fil du temps vous allez gagner plus. Cela vous permettra de faire le mariage de votre fille.

Mamoutou Fofana : entre les hommes et les femmes à qui peut on attribuer le mérite de la certification de votre village durant le projet de 2012?

Awa : C'est grâce aux efforts des hommes que notre village a été certifié. Mais nous avons travaillés ensemble, le rôle des hommes était très important surtout Badaou. C'est lui l'artisan du bureau de l'assainissement. Les femmes doivent être dirigées, guidées par les hommes pour la réussite des activités.

Mamoutou Fofana : Badaou donnait-il de l'argent aux gens pour qu'ils acceptent de s'appliquer ?

Awa : Non pas du tout !!! Il encourageait, informait, communiquait avec tout le monde. Il organisait des causeries dans les familles, aux grains...Il a beaucoup contribué à la certification du village. Les choses ne sont pas faciles en brousse ici. Je pense que dans nos milieux ruraux la population n'a pas encore découvert les avantages de l'assainissement. En ville si vous demandez aux gens d'adopter les bonnes habitudes beaucoup suivront les consignes. Mais chez nous la population refuse. Si vous donnez des explications à une personne instruite, il va facilement comprendre. Mais ceux qui ne sont pas instruits, il est difficile de les convaincre.*

Mamoutou Fofana : merci madame pour votre disponibilité.

IV. SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE PAR GOOGLE FORM AUPRÈS DES AGENTS DE PREMIÈRE LIGNE DE CERTAINS ONG

ETUDE DE VIABILITÉ DE L'APPROCHE D'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une étude de viabilité de l'approche ATPC à l'aune de la problématique de pérennisation des acquis après l'intervention de l'ONG. En outre, elle est une réponse à un besoin académique de rédaction de mémoire de fin de cycle de Master II en Société Culture et Développement (SoCDev).

Conformément à l'éthique et à la déontologie de la recherche scientifique, nous vous assurons que toutes les informations recueillies dans le cadre du présent travail seront utilisées dans l'anonymat total.

ZONE D'INTERVENTIONS DES AGENTS INTERROGES

Région de Dioïla

Tominian, Kolokani , Dioila

Cercle de Kolokani

Cercle de dioïla /commune de niantjila

Kolokani, nionssombougou, koulikoro ville, kangaba, bougouni, Dioila

Zone en cours de couverture : Dioila (commune de Kilidoudou)

Diedougou cercle de Dioila

En cours de Couverture (Douentza)

1. D'après votre expérience dans la mise en œuvre de l'ATPC, quelles sont les difficultés quotidiennes qu'on rencontre dans les interactions entre acteurs impliqués dans le processus ?

- Entre ONG et Mairie
- Entre ONG et Populations bénéficiaires
- Entre ONG et Services techniques
- Entre ONG et Bailleurs de fonds

- Le faible niveau de scolarisation des villageois pour assurer le suivi à travers le bon fonctionnement du CEHA; le problème de la division sociale du travail qui accorde toutes les places de responsabilité aux personnes âgées; l'effritement de l'autorité parentale sur les jeunes
- Manque de volonté, difficultés financières, la non adhésion dans certaines communautés pour la mise en œuvre des activités
- Manque de volonté de certaines communautés
- Le manque de temps et de ressource
- La pérennisation des acquis
- Les difficultés se situent au niveau des perdiems (insuffisance de montant).
- _ problème de temps _ de compréhension
- La difficulté de mutualisation des efforts entre l'ONG de mise en œuvre, les mairies, les services techniques et les communautés à travers les CEHA, (par exemple sans perdiem les services techniques ne sont pas très motivés) - La difficulté de mobilisation communautaire lors des phases de suivis (vu que les membres des CEHA travail en bénévolat c'est à dire sans rémunération, sont très faciles à être décourager face à certains récalcitrants qu'on trouve dans presque tous les villages qui adhèrent difficilement à la volonté communautaire même s'ils sont susceptibles de changer après) -Malgré que l'ATPC est basé sur l'entraide, il se trouve souvent que lors des états des lieux les villageois peuvent dire que l'entraide existe dans le village mais à la mise en œuvre on verra que certains ménages évoquerons de manque de moyens. Peut-être un manque de synergie au niveau villageois. - Les mairies ne jouent pas toujours leurs rôles vis à vis des CEHA et l'assainissement des villages.

2. Quelles sont vos opinions sur le monde du développement en l'occurrence celui des interventions des ONG nationales du secteur WASH au Mali ?

- Nature et durée des financements
- Organisation et fonctionnement des ONG nationales
- Difficultés, contraintes et défis
- Induisent-elles le développement ou cherchent-elles simplement à vivre des projets
- Qu'est-ce que vous n'appréciez pas

Elles sont des appareils qui engouffrent tous l'argent sans aucun impact réel sur les populations villageoises. C'est un moyen pour les promoteurs et les agents d'avoir du travail et de pouvoir vivre. Sinon l'ATPC n'est pas une approche efficace mais grâce elle, j'ai un salaire au moins

Les ONG font ceux qui peuvent pour la mise en œuvre des activités de l'ATPC dans les communautés, certaines ONG leur mise à l'œuvre reste à désirer car elles ne n'appliquent pas tous les étapes de l'ATPC de la certification et après la certification

Il faut plus de temps d'intervention car le changement de comportement n'est pas du tic au tac

Ses ONG sont un atout pour le développement du pays et ceux dans bien des domaines, leurs impacts est bien visible surtout dans le domaine du wash et en ATPC.

Elles peuvent être des vecteurs de changement si les communautés et les écoles y adhèrent.

Je pense que les ONG jouent un rôle important dans le développement des communautés surtout dans le secteur WASH et ATPC au Mali mais beaucoup d'entre elles font de mauvais travail en précipitant les activités, qui provoqueront l'incompréhension chez les membres des communautés.

Je pense que les ONG doivent changer leur approche. Faire des suivis réguliers des activités de leur agents sur le terrain

Les ONG et particulièrement celles intervenant sur le WASH et ATPC abattent des efforts énormément sur le terrain même si certains sont complaisants vis à vis des services techniques ou autre partenaire. Et vu qu'elles n'ont pas vocation de rester éternellement ne doit pas aussi se substituer à l'état tout en créant les conditions de leur retrait.

3. Selon vous pourquoi les activités d'ATPC s'arrêtent aussitôt le départ de l'ONG ? argumentez votre réponse.

- Faible durée de l'accompagnement
- Désintérêt des bénéficiaires
- Faible impact du projet sur le développement socioéconomique
- Faible suivi des autorités

- Parce que tous ce qui intéresse les villageois c'est avoir la plaque FDAL à l'entrée et à la sortie du village. Ce qui un signe de respect et de renommé pour la sauvegarde de leur identité
- Le manque de suivi, la méconnaissance des avantages de l'ATPC pour la communauté, des CEHA non fonctionnel après le départ des ONG, le manque de suivi des Mairies et services techniques avec un agent pour un cercle.
- Le non suivi des acquis par les ONG après leur retrait
- La période accordée aux suivies est très court.

- La durée courte des projets
- Absence de suivi et par les services techniques et par les collectivités locales.
- _ L'atteinte de l'objectif _ Découragement des leaders (membres des CEHA) _ Courte durée des programmes _ Absence des programmes de pérennisation
- -Cela peut être dû par le manque de volonté (sérénité)des services techniques et les mairies après les certifications qui doivent normalement accompagner les CEHA pour un certain temps pour le service technique et la mairie pour toujours.
 - Tous ces manquements d'accompagnement conduisent progressivement à la disparition des CEHA chargé de veiller à la bonne application des règles d'hygiène et d'assainissement émissent dans leurs plans d'action. Et par conséquent les villages tombent dans leurs travers. - Aussi de façon générale le manque de lotissement de nos villages pose d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets liquide et solide qui font partie du paquet ATPC et est critères de certificat. Ainsi les villages en étant incapable de trouver une solution à ça, se décourage progressivement et au finish tombe à travers. -Qui dit certifications par des critères, et l'une des critères est le lavage des mains au sortir des toilettes, mains ils se trouve que certains villages peuvent avoir ou ont des difficultés de l'eau propre au niveau de leurs villages. -Certains villages n'ont que l'idée de compétition c'est à dire comment faire pour être première mais n'ont pas l'idée que L'ATPC est un moyen de développement malgré les sensibilisations. Ces genres de villages tombent facilement aux travaux de leurs anciennes comportement. En fin la non mise en valeur des programmes de suivis poste déclenchement incluant le WASH marketing.

4. Pouvez-vous me décrire la nature des comportements entre les agents, superviseurs et Coordinateurs dans votre organisation ?

Les comportements sont faits de négociations, de tricherie et de cachotterie, d'accommodement et surtout de méfiance quotidienne entre les agents et les superviseurs terrain.

C'est le respect, le travail en équipe un esprit d'équipe, cohésion sociale la paix, partage d'expérience, professionnelle

Une entraide professionnelle

Le respect mutuel, l'entraide et la mutualisation des efforts pour l'atteinte des objectifs.

Des comportements appropriés au travail de développement avec un climat convivial et social.

Amicale

Dans mon organisation il existe une bonne collaboration

C'est une relation entre collègues et non entre supérieur et subordonnés qui existe dans notre boîte.

5. Quels sont les types de comportements en ONG défavorables à la pérennisation des acquis de l'ATPC ?

Il y'a l'absence du souci du bien être des bénéficiaires chez les agents; la prise de raccourcis dans les activités; la faible présence sur le terrain
C'est le non-respect des étapes de la mise en œuvre de l'ATPC, le manque de Suivi régulier et manque de financement pour le post FDAL, un CEHA non dynamique
La non mise en valeur des acquis dans les zones d'intervention
La non implication de tous les acteurs intervenants dans l'ATPC
Se substituer aux communautés chaque communauté à sa particularité.
Le non tenu des promesses ou engagements pris par l'ONG, Le non-respect des étapes de l'ATPC surtout en post FDAL.
- Arrêt brusque du projet - Méthode d'exécuter des activités - Partir sans la mise en place des stratégies de pérennisation des activités - partir sans impliquer les collectivités dans la pérennisation
Quand les agents de l'ONG se comportent comme des donneurs de leçons, se croit supérieurs à la communauté, donnent l'impression d'avoir du dégoût surtout lors des VAD, s'habillent comme des ministres dans un bureau, etc. tous ceux-ci peuvent compromettre la réussite de l'ATPC.

6. Quels sont les types de comportements dans les communautés défavorables à la pérennisation des acquis de l'ATPC ?

Le désintérêt ; la mauvaise influence de certains faux leaders ; le découragement du CEHA, la faible du suivi
Le non fonctionnalité des CEHA, non implication des chefs de village, manques de suivi des collectivités et les services techniques
La réticence de certaines communautés La non compréhension des actions des ONG
Laisser dans l'oubli les acquis, la reprise de certains mauvais comportements
Quand les communautés pensent que les agents des Ong sont payés pour construire les latrines et les puisards. Alors quand ATPC se sont les communautés qui doivent réaliser par eux-mêmes avec les moyens du bord.
-Refus d'exécuter les travaux liés à l'assainissement pour cause d'argent, - Dysfonctionnement des CEHA.
-Arrêt des réunions CEHA - Absence des séances de sensibilisation, de suivi des activités
Quand la communauté pense que c'est l'ONG qui gagne et ne voit pas les avantages sur eux, Quand les communautés sont toujours attachées à des projets de subvention et ne vont que faire des comparaisons, Quand les communautés pensent que leurs représentants à savoir les membres des CEHA sont pris en charge par l'ONG malgré qu'elles soient informés.

7. Quels sont les types de comportements chez les Services Techniques (Assainissement et Santé) défavorables à la pérennisation des acquis de l' ATPC ?

La cupidité; la faiblesse du suivi; l'insuffisance de personnel; la sur sollicitation par les ONG
Manque de suivi du service technique SACPN, DRACPN, manques de suivi des services de santé , manque de moyens financiers pour assurer le suivi de ces services techniques (assainissement et santé)
Ils ne font pas de suivi après le départ des ONG
La non disponibilité ou de très courte durée

Exigences de taux de per diem qui n'est pas dans le budget. L'indisponibilité des ST.
 -Mauvaise notation des villages lors du concours villages propres, -Tenu des propos virulents, vexant envers les communautés.
 _ Absence des suivis après le programme -
 Quand ils sont motivés par l'appât du gain que par leur responsabilité, Quand ils se comportent comme les anciens commandant au temps colonial vis à vis des communautés
 Quand ils ne considèrent pas les ONG venant à leurs appuis mais cherchent à les concurrencer.

8. Quels sont les types de comportements chez les bailleurs qui sont défavorables à la pérennisation des acquis de l'ATPC?

Les accords frauduleux lors des négociations de signature de PCA; la faiblesse de la durée des programmes ATPC, le faible suivi terrain des activités des ONG sur le terrain
 Le budget alloué pour l'ATPC est insuffisant et la durée de la mise en œuvre de l'ATPC parce qu'un changement de comportement c'est en long terme
 Pour le changement de comportement le bailleur doit donner plus de temps (durée) des PCA dans les zones d'intervention
 La non prise en compte des recommandations des ONG qui œuvrent dans le domaine
 Le fait de ne pas augmenter les durées des PCA.
 La non prise en compte de certaines doléances des ONG de mise en œuvre concernant l'octroi de fonds (argent).
 - Absence des visites sur le terrain Absence des programmes basés seulement sur la pérennisation des activités
 Quand ils ne sont pas flexibles par rapport à l'utilisation du Budget. Quand les ONG ne sont pas associées à l'élaboration des budgets et les cadres logiques.

9. Pouvez-vous établir un récit de terrain dans lequel vous vous êtes retrouvé dans une situation inconfortable face aux populations rurales lors de la mise en œuvre de l'ATPC ?

Aucun
 Refus de coopération, la non adhésion de la communauté, les coutumes.
 J'intervenais dans une zone où il y'avait des problèmes entre la chefferie et une partie du village qui a suscité un échec de la mise en œuvre de mes activités dans la localité
 En faisant la promenade observatoire dans un village, nous sommes entrés dans une maison pour contacter leur progression le chef de famille m'a bien accueilli et a dit <depuis l'arrivée du programme il y'a eu beaucoup de moustiques dans le village avant s'était pas cas .tu es la cause de cette situation>
 Un village qui a fait 3 fois l'ATPC. Lors du déclenchement du dit village il s'est avéré que les participants maîtrisaient toutes les étapes de l'ATPC. Après quelques enquêtes il s'est avéré que le village avait eu des problèmes les services techniques lors des suivis ATPC.
 Rejet du projet ATPC Pour certaines communautés, l'ATPC favorise l'augmentation des moustiques à cause des puits aménagés.
 Je n'ai pas été personnellement dans ces genres de situation
 Oui lors de l'état de lieu, je me suis rendu dans un village déjà déclenché mais non certifié, les communautés m'ont dit qu'elles connaissent l'ATPC mais n'ont pas de bonne impression là-dessus puisque les ONG d'une ONG les avaient suggéré de faire des latrines et des puits derrière les latrines mais que ces puits ont augmenté la prolifération des moustiques dont seulement eux les conséquences ont été plus graves que la DAL.

V. QUELQUES IMAGES ILLUSTRATIFS DE L'EUPHORIE AUTOUR DE LA RECEPTION DES PLAQUES ET CELEBRATION DES PERFORMANCES EN ATPC



Photo 4 : au milieu, le préfet du cercle de Kolokani entouré des conseillers WASH de l'ONG Solidarité Plurielle. Pour les villageois, la simple présence du Préfet à la cérémonie de récompense peut d'être une source de motivation suffisante pour laquelle, ils s'investissent dans le projet ATPC. L'image m'a été fourni par Fadiala CAMARA, conseiller WASH ONG SP



Photo 5: sur cette image on aperçoit la composition de la récompense de chaque village ayant pris part au concours. Cette réception est très souvent suivie de déception chez les membres des CEHA. En général, ce lot matériel tenu secret par l'ONG pour appâter les villageois se révèle insignifiante à côté des moyens individuels employés par chaque ménage. Ainsi, au lieu de voir la dimension sanitaire la plupart des acteurs locaux place leur espoir à la récompense promise.

*Dans ce monde, « la montagne accouche fréquemment de la souris ».
L'image m'a été fournie par Monsieur Fadiala CAMARA, conseiller WASH à l'ONG SP*



Photo 6: cette photo a été prise par Hammadoun GUINDO, conseiller WASH le jour de l'inauguration de la plaque de fin de défécation à l'aire au village gagnant de Seyla Soba dans la commune de Diédougou. Elle montre la mobilisation et l'intérêt pour les villageois de l'obtenir des mains du Préfet de cercle lui-même.



Photo 7: dans la démarche ATPC, chaque village participant au processus bénéficie de deux plaques à la fin de l'intervention quel que soit le rang obtenu lors du concours. Pour les populations, elle est au cœur d'enjeux politiques, sociologique et même identitaire dans certaines situations. La photo a été prise avec mon téléphone portable à l'entrée du village en allant à Bèlèko.



Photo 8: Pas de danse traditionnelle effectués par les populations dans le cadre de la cérémonie de certification communale organisée par une ONG locale partenaire de l'Unicef. Image prise par nous même à Niantjila le 10 Octobre 2022.



Photo 9: Les Présidents des CEHA des 13 villages de la commune de Niantjila brandissant leur certificat village propre (Sans défécation à l'aire libre) lors de la cérémonie. Ils sont accompagnés des maires, des services de l'assainissement et du Préfet de cercle de Dioïla.